

Généalogie

Les 1 001 façons d'utiliser internet pour vos recherches



DÉCEMBRE 2024 | JANVIER 2025

martin média

L 17662 - 275 - F: 6,90 € - RD



DOM : 7,60 € • BEL/LUX : 7,50 € • CAN : 11,99 \$CA • N. CAL/S : 990 XPF

CONTRAT DE MARIAGE

La démarche de recherche pas à pas

ACCÈS AUX ORIGINES

Entre voies officielles et parallèles

GÉNÉATIQUE 2025

Sous le signe de l'intelligence artificielle

ARCHIVES DES VILLAGES

Découvrir le quotidien de vos ancêtres

Comment mener des recherches en Europe pour retrouver la trace de vos ancêtres ?



Informations essentielles

Pièges à éviter

Bonnes adresses

Sites Internet

Démarches à effectuer en France



BON DE COMMANDE

À découper ou photocopier

Code ARFG0105

à renvoyer à : La Revue française de Généalogie – CDE – 10 avenue Victor-Hugo, CS 60051
55800 Revigny-sur-Ornain – Tél. 03 29 70 56 33 – Fax 03 29 70 57 44 – www.rfgenealogie.com

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

E-mail

J'accepte de recevoir par e-mail :

- les informations et offres de La Revue française de Généalogie : Oui Non
- les offres des partenaires de La Revue française de Généalogie : Oui Non

OUI, je désire recevoir exemplaire(s) du hors-série
Vos recherches en Europe au prix unitaire de 9,90 €
+ 2,99 €* de participation aux frais d'envoi

MODE DE RÈGLEMENT

- par chèque ci-joint, à l'ordre de La Revue française de Généalogie
- par carte bancaire n°

Date d'expiration

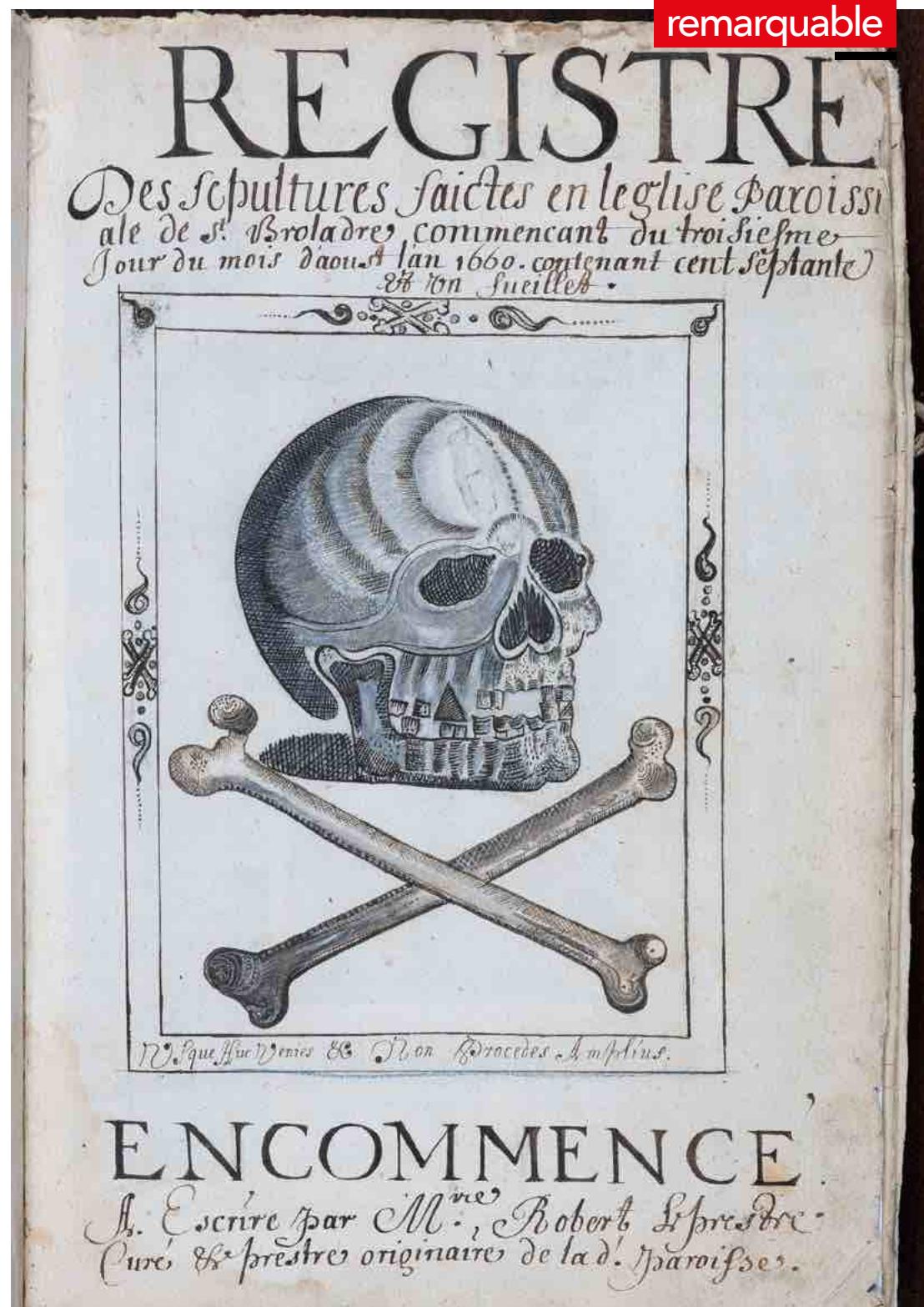
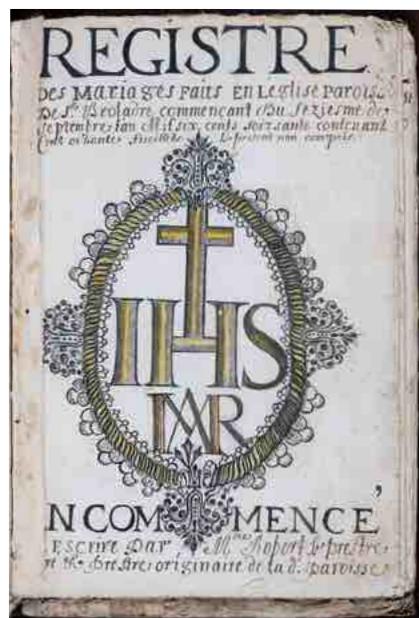
CVC

Signature :

(uniquement pour CB)

(trois chiffres au verso de votre carte)

* Tarif France métropolitaine. Autres destinations, consultez boutique.rfgenealogie.com



ENCOMMENCE

Il. Escrivé par M^{me} Robert le prêtre
Curé & prêtre originaire de la d^e paroisse.

VOS PHOTOS

Une représentation généalogique originale, une réunion de famille extraordinaire, un document d'archives exceptionnel, une image très parlante... Adressez-nous vos photos (en haute résolution, 300 dpi) exclusivement par courriel : rfg@martinmedia.fr

Le curé de la paroisse de Saint-Broladre, situé à quelques encablures du Mont-Saint-Michel, a le mérite d'annoncer la couleur. Doté d'une âme d'artiste et d'un réel talent de dessinateur, ce prêtre a magnifiquement illustré la page de garde des registres paroissiaux, renfermant les actes de baptêmes, de mariages et de sépultures du lieu, datés de 1650 à 1669 et de 1671 à 1675, eux-mêmes écrits dans un style magistral (cote AD 35, EC E-Dépôt 102 Saint-Broladre).  © AD d'Ille-et-Vilaine

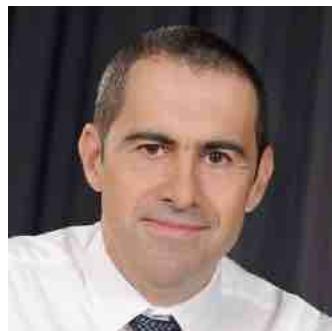
Mémento

Que signifie ce terme ou cette abréviation ? À partir de quelle date les mentions marginales sont-elles inscrites dans les actes ? À quoi correspond la quantité de céréales vendues par mon aïeul ? Quel prénom, déjà lu auparavant, est effectivement inscrit sous la plume du scribe ? Qu'est-ce qu'un implexe ?... Le travail généalogique est jalonné d'une variété de questions, souvent récurrentes, ou d'éléments de base à acquérir mais dont on a souvent peine à se souvenir.

Le réflexe désespéré est alors de se lancer dans une compulsion énigmatique de chaque numéro de la RFG ou une navigation effrénée au cœur du meilleur et du pire d'internet, avec cette lancinante question : « où ai-je déjà lu cette information ? » Pour y remédier, nous publions une nouvelle série d'ouvrages destinés à rassembler les notions essentielles en généalogie, paléographie et archives. Baptisée « mémento », proprement « souviens-toi » en latin, cette collection pratique et originale doit vous permettre de repérer en un coup d'œil les éléments utiles à la recherche généalogique, dans un format adéquat pour être emmené partout et consulté rapidement à chaque fois que vous en avez besoin. Chaque mémento, élaboré par trois de nos meilleurs spécialistes – Pierre-Valéry Archassal, Tony Neulat et Maiween Bourdic –, comprend 100 pages de descriptions, illustrations, classements, schémas, tableaux, lexiques, chronologies...

Cette création vient compléter la palette d'outils du généalogiste inaugurée avec la série de quatre carnets, que vous êtes déjà très nombreux à vous être appropriés. Leur point commun : pas forcément être lus ou complétés de bout en bout, mais plutôt être considérés comme une invitation à y revenir régulièrement, vous accompagner dans vos pérégrinations généalogiques fidèlement.

Charles Hervis
Rédacteur en chef
✉ @CharlesHervis



magazine

10 grand angle

Recherche des origines, entre voies officielles et parallèles

14 Portrait Cédric Dolain • Président de Généalogistes de France

La généalogie à grandes foulées

16 lu, vu, entendu

Interview | Nadège Temple : « J'ai identifié un millier de photographies »

Vous avez le droit | Consulter le dossier d'un pupille de la Nation

Généalogie & ADN • Échos du monde

19 dans la bibliothèque

21 agenda

POUR NOUS CONTACTER

Rédaction 346 rue Saint-Honoré, 75001 Paris

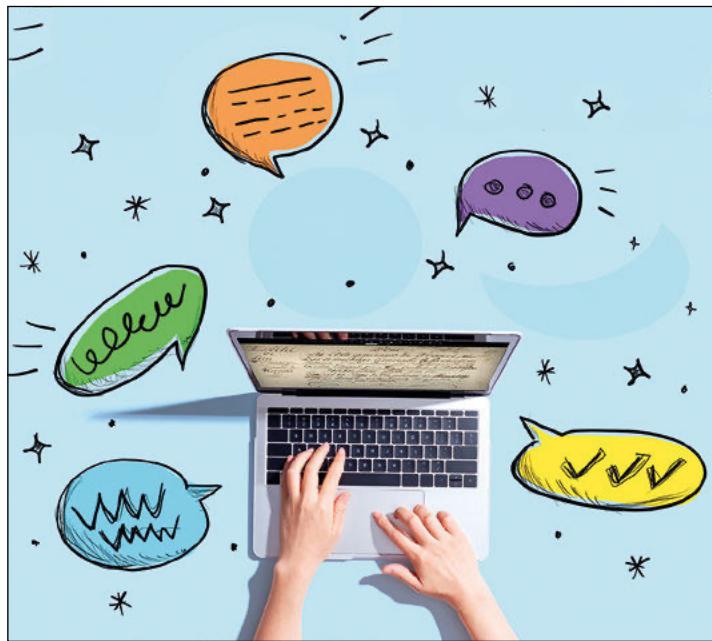
Administration, abonnements, commandes

10 av. Victor-Hugo, CS 60051, 55800 Revigny-sur-Ornain
Tél. 03 29 70 56 33 • Fax : 03 29 70 57 44
rfg@martinmedia.fr • www.rfgenealogie.com



facebook X Instagram RFGenealogie

En encart, une offre promotionnelle de *La Revue française de Généalogie* + enveloppe T dans les exemplaires en kiosque et adressés aux abonnés de France métropolitaine.



méthodes & ressources

22 grand angle

Replacer ses ancêtres dans l'histoire de leur village

27 les cas pratiques de Jean-Louis Beaucarnot

La faiblesse des greffes

31 bon à savoir

Trouver un contrat de mariage : la démarche pas à pas

36 paléographie

Un prêcheur à Toulon

38 repères historiques

Fondeurs de cloches et saintiers

42 un ancêtre, une histoire

Henriette de Sainte-Colombe en route pour l'Australie

46 lu, vu, entendu

boîte à outils

50 grand angle

Les mille et une ressources d'internet pour vos recherches

56 bien s'organiser

La newsletter : d'une histoire, faites une saga familiale !

58 lu, vu, entendu

Généatique 2025, sous le signe de l'IA

62 les noms de famille par Pierre-Gabriel Gonzalez

66 petites annonces

Fondateur René-Louis Martin (sur une idée de Bernard Oudin) **Directeur de publication** Arnaud Habrant **Rédacteur en chef** Charles Hervis **Conseiller à la rédaction** Jean-Louis Beaucarnot **Ont participé à ce numéro** Laurence Abensur-Hazan, Pierre-Valéry Archassal, Gabriel Audisio, Jean-Yves Baxter, Jean-Louis Beaucarnot, Daniel Boucard, Isabel Canry, Philippe Christol, Laëtitia Delhon, Pierre-Gabriel Gonzalez, Sandrine Heiser, Jérôme Malhache, Guillaume de Morant, Tony Neulat, Marine Soulas, Véronique Tison, Frédéric Ville **Correctrice** Emmanuelle Dechargé **PAO** Carole Battaini **Couverture** © Tierney / Adobe Stock **Diffusion** MLP **Vente au numéro et réassort** Geoffrey Albrecht **Responsable marketing-partenariat** Sabrina Seghir **Publicité** Anat Régie : tél. 01 43 12 38 15, directrice de publicité : Marie Ughetto, courriel : m.ughetto@anatregie.fr.

• La Revue française de Généalogie est éditée par MARTIN MEDIA SAS au capital de 153 000 € - 55800 Revigny-sur-Ornain • Tous droits de reproduction (même partielle) et de traduction réservés. © 2024 • Commission paritaire 0128K 82575 - N°ISSN 0222-6782 • Dépôt légal à parution • Imprimerie Corlet Roto, Ambrères-les-Vallées (53). Imprimé en France / Printed in France • Origine du papier : Perlen (Suisse). Taux de fibres recyclées : 58 %. Papier issu de forêts gérées durablement, certifié PEFC. Eutrophisation : 6 g / T. • 10-31-1510



Tous nos conseils pour une bonne organisation



Adopter les bons réflexes pour collecter, numériser, classer, nommer, sauvegarder et conserver vos actes, photos, documents anciens et données familiales.

Profitez des astuces d'organisation expérimentées par des généalogistes, ainsi que nos outils « maison » et des descriptions pas-à-pas de l'utilisation de notre sélection de logiciels.



Avancez sereinement dans votre arbre généalogique !



BON DE COMMANDE

À découper ou photocopier

Code ARFG0131

à renvoyer à : La Revue française de Généalogie – CDE – 10 avenue Victor-Hugo, CS 60051 55800 Revigny-sur-Ornain – Tél. 03 29 70 56 33 – Fax 03 29 70 57 44 – Boutique.rfgenealogie.com

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

E-mail

J'accepte de recevoir par e-mail :

- les informations et offres de La Revue française de Généalogie : oui non
- les offres des partenaires de La Revue française de Généalogie : oui non

Oui, je désire recevoir exemplaire(s) du hors-série

Outils et Astuces pour organiser votre travail généalogique, au prix unitaire de 9,90 € + 2,99 €* de participation aux frais d'envoi

MODE DE RÈGLEMENT

- par chèque ci-joint, à l'ordre de La Revue française de Généalogie
 par carte bancaire n°

Date d'expiration

CVC

(trois chiffres au verso de votre carte)

Signature :

(uniquement pour CB)

* Tarif France métropolitaine. Autres destinations, consultez www.rfgenealogie.com/la-boutique

Une nouvelle convention entre les généalogistes successoraux et les notaires

Généalogistes de France a signé une convention, définissant les relations avec les notaires. Elle renouvelle le précédent accord qui n'était plus applicable depuis... 2017.

www.rfgenealogie.com/convention-genealogistes-notaires

Utiliser ChatGPT pour la paléographie ? Nous avons testé

Que ce soit pour répondre à des questions, pour rédiger des textes ou pour aider (!) des étudiants à préparer leurs devoirs, ChatGPT est en passe de devenir omniprésent dans la vie de beaucoup d'entre nous. Et si cette intelligence artificielle nous aidait à décrypter les écritures anciennes ?

www.rfgenealogie.com/chatgpt-paleographie

La généalogie de Michel Blanc

La généalogie de Michel Blanc, brutalement décédé le 3 octobre dernier, offre un parfait exemple des brassages généalogiques régulièrement rencontrés en région parisienne, avec des origines auvergnates du côté paternel et de Bretagne et du Sud-Ouest du côté maternel.

www.rfgenealogie.com/genealogie-michel-blanc



MyHeritage rachète le portail canadien MesAieux.com

Début septembre, MyHeritage a renforcé sa présence dans le monde de la généalogie francophone avec l'acquisition du portail québécois MesAieux.com. Des synergies sont à venir entre la base de données généalogique canadienne et celle de MyHeritage dont on se souvient qu'il a racheté le français Filae en 2021.

www.rfgenealogie.com/myheritage-mesaieux

Sauvé des flammes, un parchemin de 1269 confié aux Archives

Les Archives de l'Hérault ont recueilli un précieux parchemin de 1269. Long de cinq mètres et étonnamment bien conservé, ce rouleau en peau de mouton documente la vie sociale et économique médiévale de la région. Sauvé d'un incendie, il est désormais protégé pour les générations futures.

www.rfgenealogie.com/parchemin-1269-archives-herault

Isère : mise en ligne de la base des associations

Les Archives de l'Isère ont mis en ligne la base des associations. Ces 50 mètres linéaires de dossiers provenant de la Préfecture ne sont pas numérisés, seule la liste est consultable sur le portail. Mais cela offre une originale porte d'entrée sur le monde associatif et ses acteurs.

www.rfgenealogie.com/isere-base-associations

hors-série

à partir du 22 novembre 2024

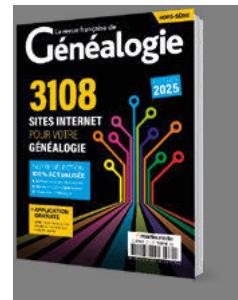
3 108 sites internet et 566 logiciels

Pour l'édition 2025 du hors-série consacré aux sites internet d'intérêt généalogique, Pierre-Valéry Archassal et Jean-Yves Baxter ont sélectionné **3 108 références locales, nationales et internationales**. Vous disposez également d'une application à télécharger sur votre ordinateur pour accéder directement à ces sites internet en un clic et à une sélection de **566 logiciels utiles aux généalogistes**.

Deux versions : papier (208 pages, 11 €) ou numérique.

Hors-série disponible :

- > dès maintenant dans notre boutique en ligne : boutique.rfgenealogie.com
- > par téléphone au **03 29 70 56 33**
- > à partir du 22 novembre 2024 **chez votre marchand de journaux**



formations

à partir du 2 décembre 2024

ADN et généalogie

Le webinaire de décembre sera consacré aux recherches « ADN et généalogie » par notre spécialiste, Greg Wolf. Présentation de la formation le lundi 2 décembre à 20 h.



Le principe de ces formations à distance est le suivant : **trois sessions en direct**, le lundi de 20 h à 21 h, via votre ordinateur, avec possibilité de poser vos questions et de revoir la séance en vidéo (en particulier si vous ne pouvez pas être présent). Le coût est de 40 € la session et de 99 € les trois sessions.

Détails du programme et inscription :

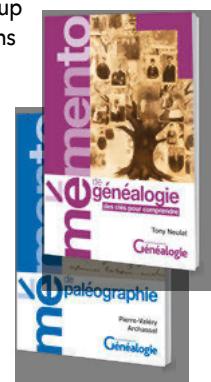
- > sur www.rfgenealogie.com/formations
- > par téléphone au **03 29 70 56 33**

édition

à partir du 9 décembre 2024

Les mémentos de généalogie et de paléographie

C'est une nouvelle collection pratique et originale pour repérer en un coup d'œil les **notions essentielles et utiles** à la recherche généalogique, dans un format adéquat pour être emmené partout et consulté rapidement à chaque fois que vous en avez besoin. Le contenu : 100 pages de descriptions, illustrations, classements, schémas, tableaux, lexiques, chronologies...



Premiers mémentos consacrés à la généalogie et à la paléographie, avec les conseils de Tony Neulat et Pierre-Valéry Archassal.

Mémentos disponibles :

- > dans notre boutique en ligne : boutique.rfgenealogie.com
- > par téléphone au **03 29 70 56 33**

énigme

jusqu'au 22 décembre 2024

Le soldat René Vandergueht à Grabels : cherchez l'erreur !

Cela fait des années que des habitants de Grabels, dans l'Hérault, cherchent à identifier le soldat René VANDERGUEHT, inscrit sur le monument aux morts de leur commune et dont le patronyme n'est vraiment pas du secteur. Appelé à l'aide, **nous avons pu l'identifier et déceler une erreur administrative**, que nous vous demandons de chercher d'ici le 22 décembre, en trouvant les années de naissance et de décès de cet individu et le nom de la commune (qui a manifestement été confondue avec Grabels) comptant 173 habitants en 1921.

Rappel de l'énigme et formulaire de réponse :

- > sur www.rfgenealogie.com/enigme

Copier, ce n'est pas bien ?

Florence Thomas

Je suis abonnée à Geneanet depuis des années et j'ai commencé mon arbre en 1993. [...] Depuis plus de 30 ans, je cherche, je fouille et parfois je trouve. Au début de mon arbre, j'allais aux Archives avant et après le travail. Puis j'ai déménagé à l'étranger, sans vouloir laisser tomber. Au début de mon inscription sur Geneanet, j'ai également recopié des données, car je ne savais pas que « ce n'est pas bien ».

Revenons donc sur ce « ce n'est pas bien » que je lis en substance dans les messages des critiques de la fonction d'import.

Ces personnes oublient que lorsqu'on commence, on ne comprend pas toutes les règles. Au début, je ne savais pas reconnaître les erreurs dans un arbre, je croyais avoir trouvé la poule aux œufs d'or quand je trouvais un ancêtre commun. Petit à petit, j'ai compris qu'il faut chercher plus, retracer, comparer. Il y a quelques années, après avoir lu un article dans *La Revue française de Généalogie*, j'ai complètement recommencé mon arbre, cherchant pour chaque parent au moins un acte, que j'ai « copié collé » sur mon arbre. Voilà des années que ce travail est en cours.

[...] Il existe une façon de protéger son arbre sur Geneanet, comme ailleurs. Si on veut que l'arbre soit public, il faut espérer qu'il aide d'autres « chercheurs » même amateurs. Il faut aussi apprendre aux nouveaux que ce n'est pas que galère de commencer son arbre. S'ils perséverent, ils arriveront aussi au

point où ils veulent trouver par eux-mêmes. Pourquoi donc avoir peur de partager ? La recherche généalogique, c'est justement pour faire savoir qu'on a un lien familial avec telle ou telle personne.

La première fois que j'ai trouvé une photo d'un de mes aïeuls sur un autre arbre, j'ai eu un choc. Mais pourquoi ? Maintenant, des membres d'un autre arbre savent à quoi ressemble mon aïeul et il est autant leur propriété que la mienne, n'est-ce pas ? Et d'ailleurs, si cela ne me plaît pas, je peux leur demander d'effacer la photo. Mais pourquoi ferais-je cela ? Ce serait de l'égoïsme. Mon arbre est public. Des « cousins » me contactent pour avoir des infos, je fais des rencontres, nous échangeons des photos.

Ce long message pour dire que, pour faire vivre la généalogie, pour qu'on ne nous voit pas que comme des petits vieux enfermés dans des archives poussiéreuses, pour intéresser les plus jeunes à l'histoire de nos familles, il faut se moderniser. Ceux qui commencent copieront peut-être, mais ensuite, ils rechercheront les incohérences.

[...] Petit à petit, on avance et on découvre, ne gâchons pas le côté pédagogique du parcours initiatique de la généalogie. ■

Importer ou ne pas importer d'arbre en arbre ?, Pierre-Valéry Archassal, La Revue française de Généalogie n° 274, octobre-novembre 2024

Publication de mariage non publiée

Michel Jeannot

À propos de la publication des mariages, telle qu'elle continue à exister de nos jours, il me paraît tout à fait anormal que, en ces périodes de mobilité tant nationale que bien souvent internationale, aucune autre publication qu'à la « porte de la mairie » ne soit requise, tant dans la presse, papier et/ou numérique, locale et/ou nationale.

Même les naissances et les décès (pour lesquels on dispose heureusement du fichier Insee) sont assez souvent mais pas systématiquement publiés (en province)

dans la feuille du coin mais pas les mariages. Autrement dit, les moyens de communication modernes ne sont sciemment pas utilisés pour ce type de publication, comme si un mariage ne revêtait pas plus d'importance au plan social que l'assemblée générale de la société des chasseurs de la commune, pour ne prendre qu'un exemple. Si quelqu'un peut me donner les raisons de cet « oubli »... ■

Les bans de mariage, Jérôme Malhache, La Revue française de Généalogie n° 274, octobre-novembre 2024

Le maillot de football

Didier Braun

Parmi les très nombreux objets en ma possession qui me racontent les carrières de footballeur de mon grand-père et de mon père à Amiens (trophées, photos, articles de journaux...), celui-ci me touche particulièrement. [...]

Ce maillot bleu ciel arborant une étoile noire date de 1959. Il a une texture et une forme particulières. Il est fait de grosse toile (bonjour la transpiration !), il est ceinturé à la ceinture, ce qui lui donne une forme blousante et les poignets des manches sont boutonnés.



J'avais 7-8 ans et je me souvenais parfaitement de ce maillot à l'étoile, qui rappelait aux plus anciens les tenues portées glorieusement par l'équipe d'Amiens des années 1920 dans laquelle jouait mon grand-père et qui était à l'époque une des meilleures équipes françaises. J'ai souvent vu jouer mon père dans ce vêtement. Je me rappelle comme si c'était hier (ou avant-hier) du tour d'honneur que les joueurs d'Amiens ont fait à la fin de cette saison-là quand ils ont remporté le titre de champion de France amateurs. Je me souviens du jour où a été prise la photo ci-dessous, lors d'un match sur le terrain de la porte de Montreuil à Paris. J'y étais, c'était la première fois que je venais à Paris.

En ce temps-là, on n'achetait pas les maillots des clubs comme cela se fait de nos jours. D'où leur rareté. Il fallait se présenter chez le marchand d'articles de sport avec sa licence du club pour pouvoir l'acheter. Et chez les seniors, le jeu de maillots devait faire toute une saison. C'était précieux. Pas question que les joueurs en touchent plusieurs. Aussi, ceux qui ont traversé les années (et celui-là plus de six décennies) jusqu'à nous parvenir ont vraiment été portés. Ils racontent une histoire ancienne et celle-ci est un peu la mienne.

Quand je le regarde, pendu dans mon armoire aux maillots, quand je le touche, les sensations éveillent le temps de l'enfance. Il demeurera éternellement dans cette armoire et dans ma mémoire. ■

VOS COMMENTAIRES

Adressez-nous vos réactions, commentaires, idées, découvertes...

à *La Revue française de Généalogie*,
346 rue Saint-Honoré,
75001 Paris

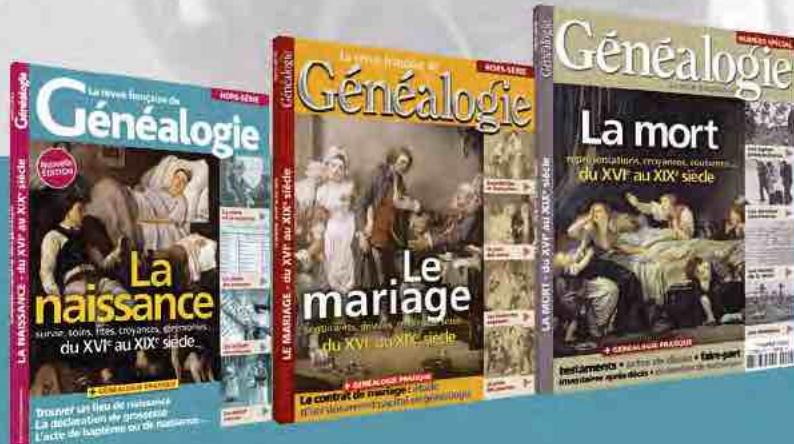
ou par courriel :
rfg@martinmedia.fr

La naissance

Histoire, méthodes et ressources



- Les étapes de la naissance, telles que **vos ancêtres** ont pu les vivre, du XVI^e au XIX^e siècle.
- Le cas particulier **des enfants abandonnés** et **des enfants naturels**.
- **Archives et conseils de recherches :** déclaration de grossesse, acte de naissance, acte de baptême, trouver le lieu de naissance...



Profitez de 20% de réduction
pour l'achat du pack
Naissance-Mariage-Mort
les trois thèmes qui guident
le généalogiste !

BON DE COMMANDE à renvoyer à : La Revue française de Généalogie – CDE – 10 avenue Victor-Hugo, CS 60051
55800 Revigny-sur-Ornain – Tél. 03 29 70 56 33 – Fax 03 29 70 57 44 – www.rfgenealogie.com

À découper ou photocopier

Code **ARFGU102**

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

E-mail

J'accepte de recevoir par e-mail :

- les informations et offres de La Revue française de Généalogie : oui non
- les offres des partenaires de La Revue française de Généalogie : oui non

Je désire recevoir exemplaire(s) du hors-série

La naissance au prix unitaire de 8,90 €

Je désire recevoir exemplaire(s) du pack 3 hors-séries

Naissance-Mariage-Mort au prix unitaire de 19,90 € au lieu de 24,90 €

+ 2,99 €* de participation aux frais d'envoi, soit €

MODE DE RÈGLEMENT

par chèque ci-joint, à l'ordre de La Revue française de Généalogie

par carte bancaire n°

Date d'expiration Signature :

CVC
(trois chiffres au verso de votre carte)

* Tarif France métropolitaine. Autres destinations, consultez www.rfgenealogie.com/la-boutique

Recherche des origines, entre voies officielles et parallèles

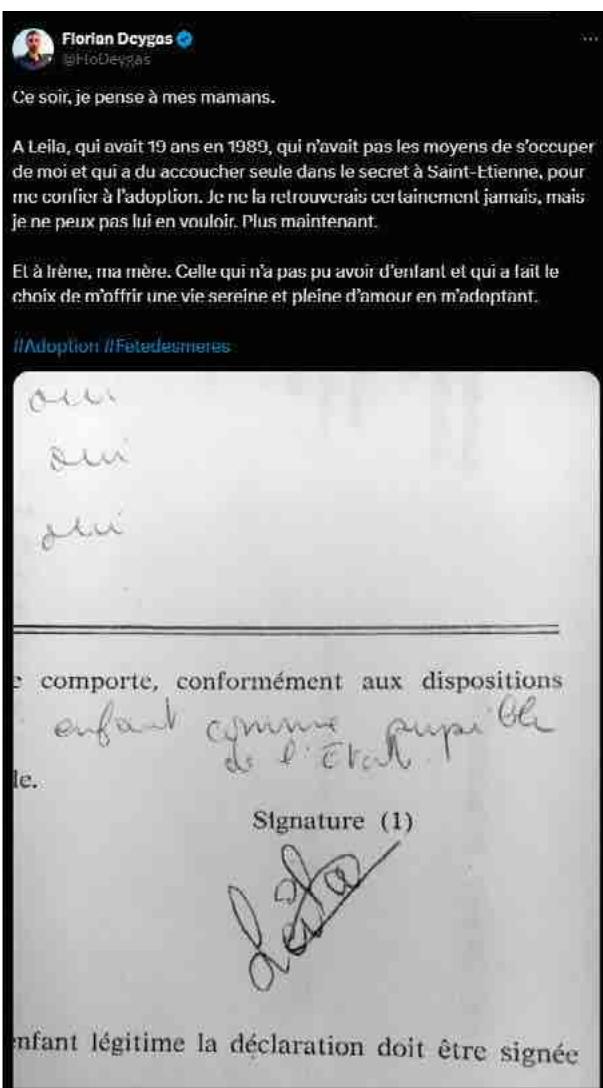
PARCOURS. À la faveur du développement des réseaux sociaux et des tests ADN, la recherche de l'identité de ses géniteurs a pris de l'ampleur ces dernières années. Face à la protection de l'anonymat et aux limites des institutions officielles pour l'accès aux origines personnelles, ces voies parallèles sont de plus en plus utilisées. Mais le chemin reste complexe, parfois semé d'embûches et soulève des questions éthiques.

Nées sous le secret, adoptées à l'étranger, issues de dons de gamètes : un nombre croissant de personnes partent aujourd'hui à la recherche de leurs origines personnelles, plus précisément de leurs parents biologiques. Mais si les moyens d'y parvenir se sont développés, cette recherche est-elle pour autant plus simple aujourd'hui ?

Quand les archives brûlent

Florian Deygas, né sous X, s'est lancé dans l'aventure voici quelques années. Informé dans l'enfance de son adoption, à 26 ans, il part à la recherche de sa mère, pour trouver enfin celle qui avait engendré « ce petit immigré, seul petit point marron sur les photos de classe ». Après des démarches officielles aboutissant à quelques bribes d'information, puis débouchant sur une impasse, le facteur chance fera la différence.

« J'ai écrit au département de la Loire où je suis né, ils ont retrouvé mon dossier et l'ont envoyé au département des Landes où je vis actuellement, décrit-il. Là j'ai découvert la signature de ma mère, Leïla ». Il s'adresse ensuite au Centre national d'accès aux origines personnelles (Cnaop), qui consacre en 2002 dans le Code de l'action sociale et des familles « l'importance pour toute personne de connaître ses origines et son histoire » (voir encadré page suivante). « Je suis tombé sur une dame formidable, qui a remué ciel et terre pour moi, tout en me décrivant le manque de moyens de



En mai 2023, Florian Deygas, né sous X, choisit Twitter pour jeter une bouteille à la mer, avec la signature de sa mère, Leïla, en image. Résultat : plus de deux millions de vue et un contact qui changera tout. © Capture Twitter

l'institution, poursuit Florian Deygas. Mais après avoir trouvé une piste, elle m'apprend que les archives de l'endroit où je suis né ont brûlé. Et que l'enquête s'arrête là ».

En mai 2023, il choisit Twitter pour jeter une bouteille à la « mère ». Car les réseaux sociaux, comme la page Facebook *Enfants nés sous X à la recherche de leurs origines*, sont aussi devenus une voie parallèle, d'entraide et de conseils, pour avancer dans ses recherches. Il poste un message le jour de la fête des mères en s'adressant à toutes celles qui ont pu ou non élever des enfants, avec en photo la signature de Leïla. Énorme buzz, mais surtout, une heure après, il reçoit ce message : « bonjour, excusez-moi de vous déranger, êtes-vous né à Saint-Étienne ? Ma sœur a accouché là-bas, je reconnaît sa signature ». Quelques mois plus tard, il rencontrerait Leïla, ses tantes, ses frères et sœurs, et accéderait enfin au début de son histoire de vie.

Épuisement des voies légales

Autre combat pour l'accès aux origines personnelles, celui mené par Audrey et Arthur Kermalvezen, mariés et nés par procréation médicalement assistée avec don de sperme. « Légalement, c'est au bout de 15 ans de procédures et par une lettre recommandée que j'ai pu apprendre que mon donneur était décédé, six mois après avoir saisi la Commission d'accès des personnes nées d'une assistance médicale à la procréation aux données des tiers donneurs (CAPADD) (voir encadré page suivante), décrit Audrey Kermalvezen, juriste spécialisée en droit de la bioéthique⁽¹⁾. Tout le reste, savoir si mon frère et moi avions le même donneur, ainsi que mon mari et moi, nous a été refusé ».

Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), tribunal administratif, cour administrative d'appel, Conseil d'État : après avoir épuisé les voies légales et juridiques, et mené

en parallèle un combat politique, le couple se résout en septembre 2017 à recourir aux tests ADN, interdits en France. Seuls les tests génétiques réalisés lors d'une enquête judiciaire, dans un cadre médical ou de recherche scientifique sont autorisés.

Dans leur salon, avec une quinzaine d'autres personnes conçues par PMA, Audrey et Arthur remplissent alors de salive des petits tubes achetés sur le site 23andMe avant de les renvoyer par le biais d'un transporteur à l'étranger. « *J'étais complètement contre, pour plein de raisons, philosophiques, politiques, et parce que je considère que dans un combat, il n'y a pas que les idées, mais aussi la façon dont on gagne* », décrit Arthur Kermalvezen^①. Je l'ai fait par dépit en me disant que quitte à avoir des miettes, je connaîtrai au moins mes origines géographiques ».

Entre 100 000 et 200 000 Français effectueraient chaque année un test ADN malgré l'illégalité de la démarche, selon des estimations reprises par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). « *Ils fournissent une estimation des origines ethniques, sous forme de pourcentages et de cartes, avec des listes de gens qui ont fait un test dans le même laboratoire et avec qui vous pouvez partager un pourcentage d'ADN, plus ou moins élevé* », explique Greg Wolf, généalogiste familiale et détective ADN. Les résultats du couple Kermalvezen arrivent trois semaines plus tard. Arthur constate un « match » de 6 %, soit plutôt élevé, avec une Londonienne qu'il contacte via LinkedIn, qui répond immédiatement. Quelques heures plus tard il retrouvera son donneur, qui vit à 1 h 15 de chez lui. « *Le retrouver m'a permis de comprendre une partie de mon âme. Toute ma vie j'étais dans l'attente que mes parents organisent la rencontre avec lui, tellement ils étaient dans la transparence. Dès qu'il y avait un apéro qui se préparait, je me disais ça va être lui. Cela m'a rendu méfiant, sceptiques envers les adultes, m'a pollué dans mes études, mes rapports aux autres. Maintenant je découvre la joie pure et simple de faire confiance* », décrit-il.



Le Cnaop en chiffres

Le Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (Cnaop) a été créé en 2002 pour faciliter l'accès aux origines personnelles des personnes pupilles de l'État ou adoptées quand leurs parents de naissance ont demandé la préservation du secret de leur identité lors de l'accouchement. Il s'adresse aussi aux parents de naissance qui souhaitent la levée du secret de leur identité.

En 2023 :

- 157 personnes ont eu accès à l'identité d'au moins un de leurs parents de naissance par l'intermédiaire du CNAOP sur 441 demandes ;
- 55 parents sur 129 contactés ont accepté de lever le secret de leur identité ;
- 434 accouchements dans le secret contre 518 en 2020.

Depuis 2002, 3 988 personnes ont eu accès à l'identité d'au moins un de leurs parents de naissance.

Dans son rapport d'activité 2023, le CNAOP indique être saisi « *de plus en plus fréquemment de demandes d'accès aux origines adressées par des descendants effectuant des recherches généalogiques, lesquelles peuvent porter sur des personnes nées dans le secret avant 1850* ». Le conseil a décidé « *d'approfondir la question en 2024* ». ■

Contact : CNAOP, France Enfance Protégée, BP 30 302, 75823 Paris Cedex 17, courriel : cnaop.contact@france-enfance-protegee.fr site internet : www.cnaop.gouv.fr

La Capadd en chiffres

La Commission d'accès des personnes nées d'une assistance médicale à la procréation aux données des tiers donneurs (Capadd) a été créée par la loi relative à la bioéthique du 2 août 2021 pour élargir le droit d'accès aux origines personnelles aux personnes nées de dons de gamètes ou d'embryons, en formulant une demande d'accès à l'identité et aux données non identifiantes de ces tiers : âge au moment du don, état général (dans ses dimensions d'état général perçu, d'état psychologique et d'activité physique au moment du don), caractéristiques physiques (comprenant uniquement la taille et le poids au moment du don, la coloration cutanée, l'aspect naturel des cheveux et des yeux), situation familiale et professionnelle (comprenant uniquement le statut marital, le nombre d'enfants, le niveau d'études et la catégorie socio-professionnelle), pays de naissance, motivations du don rédigées par le donneur.

Au 31 août 2024 (et sur une période de deux ans, depuis septembre 2022) :

- 632 demandes d'accès aux données identifiantes (DI) ou non identifiantes (DNI) recevables ;
- 185 réponses où la commission a pu identifier le donneur ;
- 45 réponses communiquant aux demandeurs les DI et/ou DNI figurant dans le Registre des dons tenu par l'Agence de la Biomédecine (ABM). Pour les dons effectués depuis le 1^{er} septembre 2022, les donneurs doivent, obligatoirement et préalablement au don, consentir à la communication de leurs données aux personnes nées de ce don qui demanderont à y accéder à leur majorité. ■

Contact : CAPADD, ministère de la Santé, 14 avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP, courriel : capadd@sante.gouv.fr site internet : <https://acces-origines-amp.sante.gouv.fr>

1) Mes origines : une affaire d'État, Audrey Kermalvezen, Max Milo, 2014.
2) Le fils, Arthur Kermalvezen, avec Charlotte Rotman, L'Iconoclaste, 2019.



Pour les enfants nés sous X ou par procréation médicalement assistée, quels recours sont possibles pour mieux connaître ses origines ? © Jasmin Merdan / Adobe Stock

« Le Cnaop devrait financer des généalogistes génétiques »

Trois questions à Nathalie Jovanovic-Floricourt, présidente fondatrice de DNA-Pass

Pourquoi avez-vous créé l'association DNA-Pass ?

Je suis avant tout une généalogiste, j'ai commencé ma généalogie il y a 18 ans et découvert du côté de ma mère un ancêtre esclave à La Réunion. J'ai découvert les tests ADN par hasard, intéressée par le côté médical. J'ai vu apparaître mes origines ethniques en Asie, Europe centrale, Europe de l'Est, puisque mon père est serbe. J'ai vu les potentialités que cela pouvait apporter et j'ai créé l'association en 2018.

Qui accompagnez-vous ?

Des personnes nées sous X, d'autres nées de mères célibataires qui cherchent leur père biologique. Elles se tournent

vers les tests ADN parce que c'est le seul moyen. J'accompagne aussi des généalogistes qui cherchent à résoudre une énigme familiale : un grand-père ou arrière-grand-père inconnu, des enfants adoptés, etc. Dans la majorité des cas les recherches demandent un à trois ans avant d'aboutir. Il faut avant tout être un généalogiste classique pour pouvoir faire de la généalogie génétique. Sans arbres généalogiques, on ne peut pas faire de généalogie génétique.

Comprenez-vous l'interdiction française des tests ?

Nous sommes dans une situation absurde où ces tests sont pratiqués mais ne sont pas encadrés. Or il est très important d'imposer aux laboratoires l'interdiction des tests sur des enfants et de prévoir des mesures concernant les données



des personnes quand elles décèdent. Pour les nés sous X, le Cnaop devrait financer des généalogistes génétiques pour assumer le défaut de la France et de ses dossiers vides. On ne prend pas suffisamment en compte la souffrance des personnes qui n'ont pas accès à leurs origines, une souffrance familiale car c'est aussi celle de leurs enfants et petits-enfants. Enfin, les données génétiques pourraient servir à la recherche médicale. Aujourd'hui on s'en prive. ■

Contact : DNA-Pass, site internet : <https://dna-pass.com>

ADN et généalogie

Du côté d'Audrey, les résultats lui indiquent qu'elle et son frère sont issus du même donneur. « *J'avais lu dans les archives de Necker que souvent, les centres donnaient le sperme du même donneur aux femmes qui patientaient en salle d'attente. Il y avait aussi beaucoup de fondateurs de banques de sperme qui avaient eux-mêmes donné* » précise-t-elle. Fin 2023, après une ultime bataille judiciaire perdue en septembre auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, elle apprendra l'identité de son donneur grâce à un match de 1 % avec une Américaine.

« *C'était un comédien, mathématicien, pianiste américain, qui est décédé jeune. C'est sa sœur Suzanne qui nous a parlé de lui et raconté qu'il avait été donneur à Necker* ». Un autre test ADN confirmera ce lien de parenté. « *À partir du moment en 2009, où j'ai su comment j'avais été conçue, ma vie a été mise entre parenthèses. Maintenant je connais mes antécédents médicaux et familiaux, nous avons été accueillis par la sœur de mon donneur. Cela m'a fait beaucoup de bien* », décrit Audrey Kermalvezen.

Considérant qu'il s'agit de données sensibles, et que les sociétés commercialisant les tests n'apportent pas suffisamment de garantie sur leur sécurité, la Commission nationale informatique et liberté (Cnil) rappelait en mars 2024 l'interdiction des tests, invitant les potentiels utilisateurs à la vigilance. « *Donc les gens se font livrer les kits à l'étranger chez des amis, ou à l'hôtel lorsqu'ils partent en vacances* », décrit Greg Wolf, dont la clientèle est composée pour moitié de personnes ayant pratiqué un test et ne sachant pas trop comment poursuivre leurs recherches. « *Mon travail consiste à essayer d'identifier les gens pertinents dans la liste fournie par le laboratoire, faire des groupes de cousins génétiques, appelés "clusters", voir si certains répondent aux messages ou ont publié des arbres. Donc c'est vraiment ensuite de la généalogie classique* », poursuit-il. Comme beaucoup de personnes interrogées, Greg Wolf estime que la France reste dans « *une hypocrisie* » en refusant de légaliser les tests ADN à des fins dites « *récréatives* ». « *On peut les*

faire en Italie, en Espagne, et je n'ai pas constaté un écroulement de ces sociétés en raison de scandales familiaux », constate Greg Wolf. Car, parmi les questionnements éthiques qu'ils soulèvent, figure la possibilité de faire irruption dans le présent de personnes ayant souhaité conserver le secret ou l'anonymat.

« *Et dans l'autre sens aussi, un jour quelqu'un peut venir sonner chez une personne adoptée qui n'a rien demandé. C'est brutal, ce n'est pas éthique* », indique Anne Royal présidente d'Enfance et familles d'adoption (EFA). L'association est donc favorable à l'utilisation des tests ADN mais de façon encadrée et uniquement pour confirmer un lien de sang entre deux personnes, pour ne pas laisser planer le doute et lutter contre les « marchands » d'origine. « *Il faut aussi être vigilant car c'est un marché, les tests sont faits par des laboratoires privés, et après on ne sait pas où partent les données* », poursuit-elle.

Comprendre sa singularité

Sébastien Roux, directeur de recherche au CNRS et sociologue sur des questions de parenté et d'adoption, s'interroge quant à lui sur la pression grandissante pour garantir d'accès à l'identité de ses géniteurs. « *Qu'est-ce qu'on appelle origine ? Est-ce l'identité des géniteurs, la vie intra-utérine, les premiers mois de la vie ? Tout le monde s'engouffre dans la question de l'identité des géniteurs, avec cet a priori qu'il y aurait une vérité de l'identité dans la biologie, et comme une sorte de droit à conquérir pour le bien-être des personnes. Mais derrière le mot "origines", il y a de nombreuses représentations différentes à questionner* », analyse-t-il.

Marion⁽³⁾, 40 ans, adoptée en Corée du Sud dans la prime enfance, n'a ainsi jamais ressenti le besoin de rechercher ses parents biologiques. « *Mon adoption a été effectuée dans le cadre d'une organisation hyper structurée, tout était tracé, de ma naissance jusqu'à mon adoption, je n'ai jamais manqué d'information* », raconte-t-elle. Elle sourit à l'évocation de membres de sa famille qui, pensant bien faire, lui donnaient des articles à lire sur son pays d'origine. « *Ce n'est pas ma culture ! Je suis partie quand j'avais trois mois et n'y suis jamais retourné* », indique-t-elle.

Adoptés internationaux : « ouvrir les archives de Nantes »

Le Réseau des adopté·es internationaux en France (Raif) est né d'une pétition lancée en 2021 pour demander au gouvernement d'ouvrir une enquête sur les adoptions internationales depuis 1960 en France. « *Le but était de libérer la parole et de mettre en lumière ce qu'il s'est passé dans ces années là, alors qu'il n'y avait que très peu de contrôles mais des dérives et des violences sur ces enfants* » explique Johanna Lambole, co-administratrice et responsable de la cellule de recherche des origines pour les personnes adoptées du Chili.

En mars 2024, la mission d'inspection interministérielle sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale en France a remis son rapport, qui préconise notamment de mieux accompagner la recherche des origines personnelles. Mais le Raif, qui a noué des partenariats bénévoles avec des associations de plusieurs pays pour accompagner cette recherche, estime qu'il n'a pas été « *à la hauteur des enjeux et des préjugés vécus par les victimes et leurs familles* ». Car cette recherche suscite, comme en leur temps les adoptions internationales, des convoitises, des pratiques illicites et du commerce illégal. « *Parfois il s'agit de contrat à plusieurs milliers d'euros. On voit des mauvaises pratiques par vagues, actuellement dans les pays de l'Est, en Haïti aussi. En Inde c'est une catastrophe, c'est même presque dangereux de chercher et il n'y a aucune protection des personnes. Nous avons un partenariat avec l'Alliance des avocats pour les droits de l'homme (AADH) pour être représenté par des avocats et nous essayons de pointer du doigt ces problématiques* ».

Le Raif souhaite également l'ouverture des dossiers d'adoptions internationales aux archives de Nantes. « *Elles ne répondent pas, ne donnent pas les documents, certains parents adoptifs non plus. Sans cela nous ne pouvons pas faire de recherches* ». Parmi ses autres demandes : l'accès encadré aux tests ADN et un accompagnement psychologique des personnes adoptées en situation de recherche. ■



Contact : Réseau des adopté·e·s internationaux en France (Raif),
site internet :
<https://associationraif.com>

« *Nous ne sommes pas des fanatiques du biologique, ce que nous voulons c'est connaître notre histoire, le visage du donneur, ce qui fait notre singularité. Certains pensent que le biologique c'est tout, d'autres rien, je suppose que la vérité est un peu entre les deux, mais on ne peut pas faire comme si ça n'existe pas* », conclut Audrey Kermalvezen. Entre droit à connaître ses origines personnelles et droit au respect de la vie privée, entre droit à l'enfant et droit de l'enfant, entre réparation et protec-

tion, les questionnements éthiques soulevés par la recherche des origines personnelles restent nombreux. Ce sont aussi des choix de société, qui seront amenés à évoluer. ■

Laëtitia Delhon
 @delhonnvl

3) Le prénom a été modifié.

La généalogie à grandes foulées

Cédric Dolain

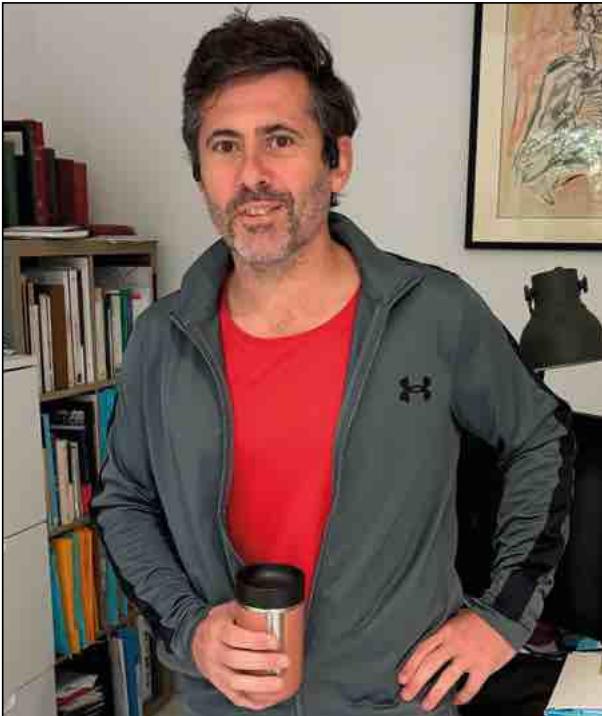
Cofondateur du cabinet successoral DNSG et président de Généalogistes de France

ENTREPRENEUR. En un quart de siècle, Cédric Dolain s'est forgé une renommée en généalogie successoral, depuis le jour où il a découvert, par hasard, la profession jusqu'à aujourd'hui où il préside aux destinées de l'union syndicale. Un parcours à grandes enjambées, comme sait le mener ce sportif appliquée.

Rendez-vous est fixé à 9 heures, à son bureau de Vincennes. Juste le temps de traverser, depuis la station de métro, une partie du bois, par l'allée dite « de la Dame-Blanche », longeant ainsi les arbres qui commencent à perdre leurs feuilles, foulées par un chassé-croisé de joggeurs. Parmi eux, je distingue avec surprise une tête connue, qui n'est autre que l'homme avec qui j'ai rendez-vous, vêtu d'un short bleu et d'un t-shirt siglé au dos « Généalogistes de France » : « Hello, Jean-Louis, tu es en avance ! Je me dépêche de prendre ma douche et je suis à toi ! Ce ne sera pas long. On t'offrira un café à ton arrivée ! ». Avant de s'échapper à grandes enjambées...

Arrivé à destination, les choses se passent comme annoncé : accueilli par Agnès et Justine, qui mettent le percolateur en marche, mon café est encore fumant lorsque Cédric Dolain quitte la petite salle de bains voisine, dans une toilette plus conventionnelle pour un généalogiste successoral : chemise blanche, veston bleu et pantalon beige. Il se sert un café. Le troisième de la matinée. « C'est quasiment réglé comme du papier à musique : il y a le premier, au lever, avec la mise au point du planning du jour ; le deuxième, après

avoir accompagné les enfants à l'école, pris à la brasserie "Le Relais", en face, où je discute cinq minutes avec des copains, avant de partir pour le bureau. » Le troisième d'une série quotidienne impressionnante, qui peut monter jusqu'à quinze, répartis avant et après le break quotidien de l'heure du déjeuner, pour ne guère rentrer à la maison avant 21h. Une journée type ? « Il n'y en pas vraiment. Souvent il y a une vente chez un notaire, avec lequel il m'arrive de déjeuner, ou un rendez-vous avec l'équipe de Généalogistes de France, pour discuter des projets en cours. Quand je ne prends pas un TGV ou un avion, en fin d'après-midi, pour des recherches en province ou à l'étranger ».



Des mots récurrents

Le portrait se dessine rapidement à grands traits, avec le classique et parfait profil de l'entrepreneur jeune et dynamique, surfant entre dossiers, voyages, vie de famille et sports en tout genre. Et la discussion s'engage, avec des réponses toujours spontanées et souvent passionnées, que je note très vite émaillées de quelques mots récurrents.

D'abord, « la mobilité ». Bouger. S'adapter. Et cela depuis la plus tendre enfance, au sein d'une fratrie de quatre garçons. Né à Reims, ce fils d'un sous-officier de l'armée de l'air a eu l'habitude de déménager : Orange, Orléans, Grenoble, Pau... « Pour moi, la mobilité, c'est capital ! Je suis attaché au mouvement et ressent toujours la nécessité constante de s'adapter. Avec, en parallèle un besoin de retour aux sources. L'Odyssée⁽¹⁾ est un de mes livres de chevet. Un besoin de me dépenser. D'où la place du sport. Avec quinze ans de krav maga, un sport de self défense. Avec le rugby, comme entraîneur d'une équipe de rugby à cinq mais aussi lors de quelques piges avec l'équipe réserve de Pantin. J'adore : ça permet de se dépasser, tout en étant au service d'un groupe et surtout de comprendre les autres, de connaître leurs forces et leurs faiblesses ».

Ensuite, « les autres ». S'intéresser aux autres : la famille – une femme et trois fils – et des amis, qu'il aime retrouver le week-end, pour une tournée à vélo (toujours « bouger ») ou un petit dîner, après le traditionnel tour au marché du samedi matin, où il va discuter avec le poissonnier, le boucher, le fromager :

1) La longue et périlleuse épopée d'Ulysse sous la plume d'Homère.

tous des copains. Des amis auxquels il est fidèle. « *La fidélité : ça aussi, c'est très important* ». « *Fidélité et passion* ». Ou plutôt passions, au pluriel, pour les sujets de société, la politique, la géopolitique, l'histoire contemporaine. « *Voilà pourquoi le métier de généalogiste m'a plu. Il y a les voyages, l'aventure – toute recherche en est une –, les autres, les héritiers comme les « de cuius ». Il m'apporte tout ce que j'aime et tout ce dont j'ai besoin : activité, mobilité, rencontres, contacts. Comment je l'ai découvert ? C'est tout une histoire...* »

Généalogiste par hasard

Rien, en effet, ne prédestinait Cédric Dolain à s'intéresser à la généalogie. À quatorze ans, il fréquentait plutôt les terrains de sport que les dépôts d'archives. Son arbre généalogique ? Il sait sa lignée paternelle originaire du Pas-de-Calais, avec quelques ancêtres belges et une aïeule anglaise – une famille où l'on sait accueillir et où l'on aime se retrouver. Revoilà « les autres ». Une famille très différente de la branche maternelle, aux racines concentrées en Bretagne, dans la région de Morlaix, avec plusieurs ancêtres marins. Des gens qui voyageaient. Revoilà « la mobilité ». Mobilité aussi, avec le grand-père paternel, que l'exode a déraciné en 1940...

Avec des études de droit, c'est le hasard qui le conduit, durant l'été 1999 – à 23 ans – à rechercher un stage d'été à Paris, qu'il trouve, par relations, à l'étude généalogique ADD. Rapidement, il accompagne les chercheurs sur le terrain, notamment au « sous-marin », un mot par lequel tous les professionnels désignaient les greniers du Palais de Justice de Paris où, jusqu'à ces dernières années, ils allaient consulter la collection d'état civil du greffe, dans des magasins poussiéreux et d'un autre temps, avec escaliers à n'en plus finir, dans un silence de mort, seulement rompu par les bruits de leurs pas : une atmosphère, pour Cédric, « totalement irréelle, tenant véritablement du décor de film ! ».

D'emblée, le job lui a plu. Au point que dès l'été suivant, il en a redemandé, et que Christophe Aubrun, l'un des patrons de la boîte, lui a proposé de

l'intégrer. Juste le temps de terminer ses études, le voici donc, en 2000, chercheur en généalogie successorale. Un métier qu'il apprend avec le même plaisir renouvelé, dans cette étude où il va passer douze années, battant le Nord-Est et l'Allemagne, avant d'en piloter une lui-même. Il y rencontre aussi celle qui deviendra son épouse (aujourd'hui mandataire judiciaire à la protection des majeurs, en même temps que grapho-thérapeute). Jamais, le métier ne l'a déçu : « *c'est une course à l'éénigme, qui exige une grande disponibilité. De tous les instants et jusque dans sa tête. Dans les recherches, comme dans les règlements, l'esprit d'équipe est aussi capital qu'au rugby. Ce métier vous met en prise avec l'histoire, l'histoire, tout court, et celles des familles. Des histoires que l'on essaie de deviner. Il exige la capacité d'être à l'écoute des autres. Comprendre ce qui anime les gens et ce qui les rend heureux est capital. À côté des recherches proprement dites, il y a tout l'aspect relations humaines : savoir rassurer l'héritier et créer un lien avec lui. Très vite, j'ai ressenti le besoin de suivre le dossier jusqu'au bout, pour mieux l'accompagner* ».

Impliqué dans le monde syndical

Voilà comment, il a un beau jour décidé de créer sa propre structure, avec son ami et complice, Pol Naudin. « *Nous sommes partis d'une feuille blanche et nous sommes allés chercher chaque dossier et chaque notaire. C'était en 2013. Nous avons travaillé chez moi, sur une table de salon, au rythme des insomnies du petit dernier, n'hésitant pas à faire parfois plus de 500 kilomètres par jour, pour démarcher des notaires. Ce n'est qu'au bout de quatre ans que nous avons pu avoir ces bureaux à Vincennes et que, après la crise du covid, nous avons embauché, pour avoir aujourd'hui trois collaboratrices, une assistante et deux généalogistes.* » Il découvre en parallèle le monde syndical, où il s'est rapidement impliqué pour finalement présider Généalogistes de France, en septembre 2020, « *avec enthousiasme, pour travailler d'arrache-pied, entouré jusqu'à ces dernières semaines d'Aude et Gérald Postansque, d'un comité d'experts et avec l'équipe de la société de Conseil stratégique en communication,*

Généalogistes de France fête ses 20 ans



Gérard Dusséaux et Myriam Provence, en 2004. © DR

Les premiers contacts noués en 1996 par Myriam Provence, généalogiste familiale et future présidente de la CSGHF, avec les pouvoirs publics, afin de travailler à l'organisation et à la réglementation de la profession, ont très vite montré que ses interlocuteurs avaient du mal à distinguer les deux branches, familiale et successorale. En septembre 1999, elle a donc adressé un courrier à tous les entrepreneurs et sociétés déclarés comme généalogistes. Ce courrier est arrivé sur le bureau de Gérard Dusséaux, alors directeur général adjoint du cabinet Coutot-Roehrig, qui a pris le mors aux dents, avec en ligne de mire la création d'une instance unique. Ainsi est née l'USGP (Union des Syndicats des Généalogistes Professionnels), avec la signature d'une charte officielle par trois des quatre syndicats existants, le 10 décembre 2004 (rejoint par le quatrième acteur en 2006). Devenue en 2015 Généalogistes de France, l'organisation, qui va prochainement célébrer son 20^e anniversaire aux Archives nationales, réunit 113 membres, appartenant aux sept chambres représentatives de la profession. ■

Contact : Généalogistes de France,
30/32 boulevard de Sébastopol, 75004 Paris,
<https://genealogistes-france.org/>

Taddéo ». Voilà comment il mouille sa chemise, tant pour développer sa propre structure, DNGS (Dolain Naudin Généalogistes Successoraux) que pour consolider, renforcer et surtout pérenniser Généalogistes de France. Cela, bien sûr, tout en bougeant et en s'adaptant, toujours et encore, dans ce métier formidable. ■

Jean-Louis Beaucarnot

« J'ai identifié un millier de photographies »

Nadège Temple

Fondatrice du groupe Facebook « Photos de dans le temps le groupe »

Pouvez-vous nous présenter et nous expliquer votre démarche ?

Ancienne fonctionnaire, je suis mère de trois enfants et à la retraite depuis deux ans. Mordue de généalogie depuis longtemps, mes recherches ne se limitent plus à ma seule famille. En effet, je me suis découvert une nouvelle passion il y a trois ans : j'écume les brocantes et les sites internet à la recherche de photographies anciennes et de papiers familiaux égarés, j'essaie d'identifier les personnes qui y figurent et je recherche leurs descendants ou collatéraux pour les leur remettre.



Qu'est-ce qui vous a motivé à vous lancer dans une telle opération de sauvetage ?

Toute passion débute souvent à l'improviste, sans aucun calcul ou projet précis. C'est en parcourant une brocante près de chez moi que je suis tombée sur un petit album en velours rouge semblant dater du début du XX^e siècle. Il renfermait de nombreuses photos autour de la Première Guerre mondiale. Or, certaines se présentaient sous forme de cartes postales et comportaient des noms. Je me suis dit que je pourrais peut-être retrouver l'identité de ces personnes, voire leurs descendants éventuels. Tenter d'identifier ces inconnus et retracer leur histoire et leur généalogie m'a tout de suite captivée et « attrapée ». Les brocantes sont des lieux de trouvailles importantes en matière de photographies pour peu qu'on y prête attention et l'odeur des vieux papiers est absolument enivrante. Il suffit de faire un tour, par exemple, au marché des vieux papiers qui se déroule chaque mercredi matin en région parisienne à Saint-Mandé [dans le Val-de-Marne], pour se rendre compte de l'engouement des gens à l'égard de tout ce qui touche au passé.

Comment procédez-vous concrètement ?

Si, au début, j'ai acheté un peu tout ce que je trouvais, dont des photos non annotées, j'ai très vite focalisé mes recherches et étendu mes acquisitions : des photos ou des albums de famille avec des noms et des lieux, des papiers d'identité, des livrets de famille, mais aussi des cahiers scolaires ou personnels, voire de vieux dessins signés. Au fil du temps, j'ai noué des liens avec quelques brocanteurs qui me mettent de côté ce qu'ils trouvent et je fréquente régulièrement les sites d'encheres comme *Ebay* ou *Delcampe*.

CLIQUEZ SUR

Accédez et participez aux diverses enquêtes de Nadège Temple sur Facebook :

- *Photos de dans le temps le groupe*, groupe de discussion autour des lots de photos à identifier et restituer : www.facebook.com/groups/photosdedansletemps
- *Photos de dans le temps* : page (en jachère car remplacée par le groupe mentionné au-dessus), sur laquelle vous pouvez retrouver deux ans d'enquêtes passionnantes : www.facebook.com/profile.php?id=100077716842267

Je divise ensuite mes différentes acquisitions par lot numérotés chronologiquement. Ces lots peuvent être constitués de photos d'origines diverses ou bien de photos et d'albums familiaux. Puis je publie chacun de ces lots sur le groupe Facebook *Photos de dans le temps* que j'ai fondé. Je sollicite régulièrement la participation amicale des abonnés du groupe, que ce soit pour tirer au sort le numéro de lot qui fera l'objet de la prochaine enquête ou pour solliciter leur aide dans l'identification ou la datation d'une photo. Ce qui ne m'empêche pas, évidemment, de chercher de mon côté ! Chaque identification est ajoutée à la photo publiée et quand un lot est identifié (en partie ou en totalité), je le partage sur d'autres groupes similaires au mien. Le but ultime étant de retrouver des descendants ou des membres de la famille concernée.

Combien de photos avez-vous identifiées et restituées ?

En trois ans, je pense avoir identifié – avec l'aide des abonnés du groupe – au moins un millier de photographies (et donc de personnes) et plusieurs centaines de descendants ou collatéraux potentiels. À ce jour, 171 descendants ont reçu un cadeau inattendu de ma part : soit une petite photo, soit un album entier ou des papiers familiaux, voire d'anciens tracts électoraux de leur ancêtre. La difficulté majeure réside dans la possibilité d'entrer en contact avec ces fameux descendants. Il y a bien une centaine de personnes n'ayant jamais vu ou répondu à mes messages.

Quelles sont les réactions des descendants ?

Il y a ceux qui ne vous répondent pas ou plus – c'est-à-dire qu'ils arrêtent de vous répondre en cours de discussion, probablement par méfiance –, ceux qui ne sont pas intéressés et qui vous le disent sans détour et puis ceux qui sont enthousiastes. Il y a souvent beaucoup

d'émotion et de joie lorsqu'ils reçoivent les documents. C'est un peu comme un « signe » que leur enverrait leur ancêtre. Lorsque je dois contacter quelqu'un, j'essaie de privilégier un descendant direct ou un collatéral qui s'est intéressé à son histoire et sa généalogie. Il serait en effet regrettable de transmettre une photo à une personne qui très vite s'en désintéresserait. Le fait d'être abonnée à *Geneanet* et *Filae* m'aide à retrouver ces descendants. On peut déplorer, à juste titre, que ce type de documents se retrouvent vendus au plus offrant sur des brocantes ou sur Internet et qu'ils ne restent pas dans leur famille. Mais les aléas de la vie et des successions font que parfois, il n'y a plus personne pour les transmettre ou les recevoir et que la mémoire qui les accompagnait se soit diluée dans le temps. Finalement, leur valeur marchande est aussi ce qui les sauve de la destruction car collectionneurs et enquêteurs généalogiques comme *Photos de dans le temps* leur offrent une seconde vie.

Voilà pourquoi, il est indispensable d'annoter ses photos familiales en précisant nom, prénom, date de naissance et lieux. C'est d'autant plus important pour les photos les plus anciennes qui sont assurées de tomber dans l'oubli au fil des générations si aucune annotation ne les accompagne.

Quel est votre plus beau souvenir ?

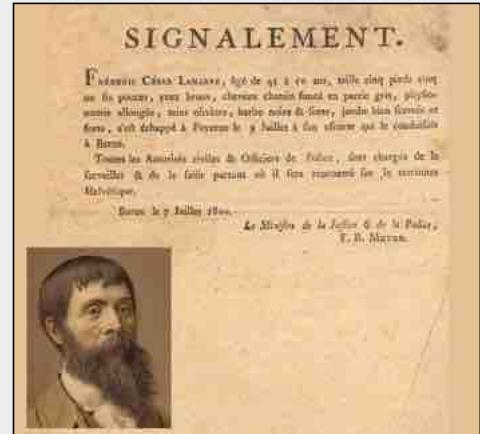
J'en ai beaucoup et je raconte justement mes plus belles histoires sur le groupe, dans un album intitulé « les histoires de dans le temps ». Mais j'en retiendrais deux en particulier : celle d'un cahier scolaire de 1876, rédigé par une jeune écolière de la Manche, et qui s'est avéré être le cahier d'exercice de l'arrière-grand-tante d'une collègue de travail que je n'avais pas revue depuis 30 ans ; et celle de ces quelques photos ayant appartenu à un couple de Français juifs déportés à Auschwitz... et que j'ai pu restituer, avec beaucoup d'émotion, à leur petite-fille. Pris dans une rafle, toutes leurs affaires personnelles avaient été dispersées, à tel point que leur famille ne détenait plus que quelques objets et photos d'eux. ■

Propos recueillis par
Tony Neulat

d'émotion et de joie lorsqu'ils reçoivent les documents. C'est un peu comme un « signe » que leur enverrait leur ancêtre. Lorsque je dois contacter quelqu'un, j'essaie de privilégier un descendant direct ou un collatéral qui s'est intéressé à son histoire et sa généalogie. Il serait en effet regrettable de transmettre une photo à une personne qui très vite s'en désintéresserait. Le fait d'être abonnée à *Geneanet* et *Filae* m'aide à retrouver ces descendants.

On peut déplorer, à juste titre, que ce type de documents se retrouvent vendus au plus offrant sur des brocantes ou sur Internet et qu'ils ne restent pas dans leur famille. Mais les aléas de la vie et des successions font que parfois, il n'y a plus personne pour les transmettre ou les recevoir et que la mémoire qui les accompagnait se soit diluée dans le temps. Finalement, leur valeur marchande est aussi ce qui les sauve de la destruction car collectionneurs et enquêteurs généalogiques comme *Photos de dans le temps* leur offrent une seconde vie.

Voilà pourquoi, il est indispensable d'annoter ses photos familiales en précisant nom, prénom, date de naissance et lieux. C'est d'autant plus important pour les photos les plus anciennes qui sont assurées de tomber dans l'oubli au fil des générations si aucune annotation ne les accompagne.



ÉCHOS DU MONDE

• **ALLEMAGNE** Le portail Archion vient de franchir les 175 000 registres paroissiaux numérisés (dont la consultation est payante). Ceux-ci concernent les évangélistes : www.archion.de • **AUTRICHE**

À la maison de l'enfant de Vienne, non seulement des femmes (généralement célibataires) de Vienne et de Basse-Autriche ont confié leurs nouveau-nés pour soins, mais aussi des femmes de tous les pays voisins (Bohême, Moravie, Hongrie, Styrie, Haute-Autriche) et au-delà, jusqu'en Allemagne du Sud. Les registres d'admission sont disponibles en ligne sur *FamilySearch* pour la période de 1784 à 1841 : www.familysearch.org/search/catalog/139836 Les tomes de la période 1842-1921 ne sont consultables que dans les centres mormons • **CANADA** La Southwestern Ontario Digital Archive (SWODA) de l'université de Windsor a numérisé tous les volumes de l'annuaire municipal de 1888 à 1988, présentant des informations telles que le lieu de résidence ou la profession

des citoyens ou les propriétaires et les cadres pour les entreprises. Leur consultation est accessible sur le site web de la SWODA et sur Internet Archive : <https://swoda.uwindsor.ca/swoda-publications>

• **PAYS-BAS** Sur le site web des Archives de la province de Drenthe, vous pouvez désormais consulter en ligne les jugements des affaires pénales et civiles des années 1838-1929 et des faillites des années 1870-1929 : www.drentsarchief.nl/onderzoeken/archiefstukken

• **PAYS-BAS** Les Archives régionales d'Alkmaar ont numérisé et mis en ligne la collection du journal *Nieuwe Texelsche Courant* des années 1896-1930 : [https://www.kranten.archiefalkmaar.nl/periodicals/](http://www.kranten.archiefalkmaar.nl/periodicals/)

NTC • TCHÉQUIE Les cimetières de la région de Schluckenauer Zipfel, au nord-est de la Tchéquie, ont été photographiés par Sebastian Weise, qui a lui-même des ancêtres dans cette région. Les données recueillies portent sur 7 071 personnes, avec des informations sur les dates

de naissance et de décès, les professions et les distinctions des défunt. Le projet offre un aperçu de la vie des résidents allemands avant leur expulsion, révélant des métiers valorisés à l'époque. [https://grabsteine.genealogy.net/cemlist.php](http://grabsteine.genealogy.net/cemlist.php)

• **UKRAINE** L'institut Pilecki, organisme en charge de la préservation de la mémoire, documentation et recherche sur les expériences historiques des citoyens polonais sous un gouvernement totalitaire, a signé le 11 septembre 2024 un memorandum de coopération avec les Archives Ukrainiennes, relativ à l'aide à la numérisation de documents et l'échange d'étudiants. Fin octobre, les Archives d'État de la région de Ternopil ont signé un accord avec *FamilySearch* pour la numérisation de plus de 11 millions de fiches de 240 fonds d'archives. ■

**Jean-Yves Baxter,
Isabel Canry,
Philippe Christol**

VOUS AVEZ LE DROIT

Consulter le dossier d'un pupille de la Nation

Le carnage de la Grande Guerre n'était pas encore terminé que déjà les députés adoptaient, le 27 juillet 1917, une loi pour assurer un avenir aux nombreux enfants des victimes de guerre, soldats ou civils. Progressivement, notamment avec les lois de 1990 et 1993, cette protection des orphelins s'est étendue à d'autres conflits, la Seconde Guerre mondiale (avec les enfants de déportés), l'Indochine, l'Algérie, mais également à des enfants dont les parents sont décédés, ou restés invalides, au service de l'État. Cela peut être désormais pour d'autres raisons que la guerre, par exemple lors d'un attentat terroriste en France ou à l'étranger.

Devenus pupilles de la Nation, les enfants concernés bénéficient ainsi d'un soutien de l'État jusqu'à leur majorité, sous forme de tutelle, d'aides financières et d'un accompagnement éducatif. L'État ne se substitue pas aux familles, mais permet au pupille de recevoir une protection complémentaire de celle exercée par leurs familles.

Les dossiers des pupilles de la Nation sont des documents publics, consultables en respectant les délais légaux de communicabilité : dans le cas général, c'est 50 ans après leur clôture, mais si un dossier contient des informations médicales, il faut attendre 120 ans après la naissance du pupille (ou 25 ans après son décès). Il peut être également intéressant de consulter les jugements d'adoption par la Nation, prononcés par le tribunal de première instance, puis de grande instance à partir de 1959. Ils sont conservés aux Archives départementales dans le fonds de la Justice (séries U et W). Si le jugement a été rendu en audience publique, le dispositif, c'est-à-dire la partie commençant « par ces mots », est librement communicable sans délai. La difficulté est ensuite double. Ces dossiers de pupilles constitués et gérés depuis les origines par les services départementaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de

guerre (ONACVG) ont-ils bien été versés auprès des Archives départementales après leur délai d'utilisation ? Parfois, des destructions ont malheureusement été réalisées. Ensuite, un répertoire ou inventaire existe-t-il pour y retrouver le nom d'une personne ? Cet inventaire est-il en ligne ? Cette situation est inégale selon les services d'archives qui les conservent dans les séries relatives aux anciens combattants, généralement dans la sous-série 3 R. Le mieux est de contacter les Archives départementales concernées pour obtenir une aide dans votre recherche.

Pour les généalogistes, ces dossiers peuvent offrir des informations uniques, telles que les détails sur la famille immédiate, la situation économique ou encore les relations familiales après le décès du parent. Car ces dossiers, dans le cas le plus favorable où

toutes les pièces ont été conservées, peuvent être très complets et contenir :

- des informations personnelles, actes de naissance, registre matricule, détails sur le père, la mère et le tuteur légal ;
- des documents administratifs relatifs à l'adoption, la gestion des aides, et parfois des documents médicaux ;
- des lettres et correspondances, qui témoignent souvent de la vie quotidienne, des conditions d'éducation, ou encore des relations entretenues avec le tuteur ;
- des photos, des fiches signalétiques, des cartes postales, et parfois des rapports sur la conduite scolaire ou professionnelle.

En plus de leur intérêt généalogique, les dossiers de pupilles permettent aussi d'étudier les politiques d'assistance et d'éducation des enfants de guerre en France, et offrent un éclairage intéressant sur la société à diverses époques. ■

Guillaume de Morant

 @g2morant

GÉNÉALOGIE & ADN

L'humoriste La Bajon a retrouvé sa sœur par l'ADN

En quête de son identité, La Bajon, humoriste et comédienne, a partagé son histoire personnelle, au moins à deux reprises (sur *Neo* et *Les Lueurs*). Abandonnée à la naissance, elle a révélé avoir découvert l'existence d'une sœur biologique, grâce à un test ADN offert par un ami. Elle a pu la rencontrer pour la première fois à l'âge de 43 ans. Ces retrouvailles inattendues lui ont permis de mieux comprendre ses origines algériennes tout en renforçant son lien familial.

- Témoignage sur *Neo* : <https://youtu.be/bi88OQisJDE>
- Témoignage sur *Les Lueurs* en mars 2024 : <https://youtu.be/IGgGcONZ4Lc>

Christophe Colomb, un espagnol d'origine juive ?

Un documentaire de la télévision espagnole explore l'ADN de Christophe Colomb d'après ses restes inhumés dans la cathédrale de Séville. Il suggère qu'il n'était pas génois et chrétien, mais plutôt né dans l'Espagne actuelle et juif d'origine séfarade, contredisant les affirmations du « découvreur de l'Amérique » lui-même.

L'ADN donne une nouvelle piste cependant déjà controversée, car la « découverte » n'a fait l'objet d'aucune publication scientifique et reposeraient uniquement sur un bien faible indice, le chromosome Y.

- www.rtve.es/rte/20240925/columbus-dna-his-true-origin/16252889.shtml

MyHeritage va détruire les échantillons non réclamés

Les clients ADN de MyHeritage ont été informés que, sans action de leur part, les échantillons de salive utilisés pour déterminer leurs origines génétiques seront détruits d'ici le 31 décembre 2024. Ils peuvent toutefois opter pour le nouveau service BioBank récemment lancé par l'opérateur de généalogie génétique. Pour le prix de 149 €, la sauvegarde d'un échantillon est assurée pour 10 ans afin que les clients (hors France) puissent bénéficier de futures analyses ADN sans nécessiter un nouveau test.

www.myheritage.fr/dna ■

Guillaume de Morant

 @g2morant

Au bonheur des noms

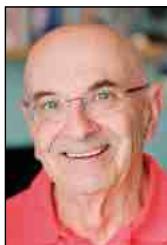
Cet ouvrage, destiné au grand public et écrit par Jean-Louis Beaucarnot, le spécialiste de la vulgarisation de l'histoire et de l'étymologie des noms de famille (lire son interview ci-dessous), a le mérite de visiter ces sujets en reposant clairement les bases : histoire de nos noms, époques de leurs dégagements, sens et étymologies, types et générations de noms (nobles, bourgeois, esclaves, montagnards, enfants trouvés), orthographe, mono- et polyphylétisme. À quoi il ajoute :

- des pages pratiques exposant la méthode de travail qu'il a dégagée et qui a fait le succès de ses émissions bien connues (fréquence et unicité, localisations modernes et anciennes, étymologie) ;
- des développements sur la législation relative au patronyme et à son changement et sur les rapports de l'homme avec son nom, dont les actuels comportements sociaux (telle la place du nom par rapport au prénom) ;
- un petit catalogue de 130 noms connus, des palmarès (français et étrangers) et quelques quizz.

Le livre est enfin émaillé de bandeaux offrant un choix de savoureuses associations de noms.

Au bonheur des noms. Le vôtre et ceux des autres, Jean-Louis Beaucarnot, JCLattès, 400 pages, octobre 2024, 21,50 €, ISBN : 978-2-7096-7366-2

Trois questions à Jean-Louis Beaucarnot



C'est en toute logique que Jean-Louis Beaucarnot, aux nombreux écrits et émissions à succès sur les noms de famille, consacre son 50^e ouvrage à ce sujet, avec des approches contemporaines (lire la présentation ci-dessus).

Pourquoi ce livre ?

Ce livre est né d'un constat tout simple : mon dernier ouvrage sur les noms de famille, publié chez le même éditeur en 2004, avait vingt ans et... bien des rides ! Car si le sujet semble intemporel, et s'il l'est bien au plan historique, la législation a depuis bien changé,

avec les effets de la loi Gouzes et surtout, dernièrement, ceux de la loi Vignal. Les mentalités également, avec notamment la place du nom dans la vie et la société et la prééminence du prénom, ainsi que je l'ai récemment montré dans les colonnes de *La Revue française de Généalogie* (n° 272). Ma méthode de travail a elle aussi changé, tant avec la fermeture de *Geopatronyme* qu'avec l'arrêt de la recherche par nom sur *Geneanet*. Un rajeunissement s'imposait donc, mais très vite cette formule s'est avérée insuffisante, et nous a conduits, mon éditeur et moi, à ne pas nous contenter d'un simple lifting.

Comment avez-vous travaillé ?

D'abord, en conservant l'ossature, tout en éliminant : le livre de 2004 étudiait tous les noms propres avec, aux côtés des patronymes, les noms de lieux, les prénoms

Un anthropologue dans ma famille

En fait, le généalogiste, tel M. Jourdain, fait de l'anthropologue sans le savoir. À son attention, la socio-anthropologue Elsa Ramos a jugé bon de rédiger un guide pratique, destiné à l'aider dans ses premières démarches d'historien de la famille, en lui offrant des méthodes pour travailler efficacement. Comment interroger ? Comment faire parler et de quoi faire parler ? Comment formuler les questions ? Sur quoi s'appuyer (objets, lieux événements, récits de vie...) ? Comment relancer ? Comment donner confiance ? Tout pour savoir libérer la parole et stimuler la mémoire.

Surtout destiné aux petits-enfants, confrontés à des grands-parents, ce livre n'en est pas moins efficace dans toute quête d'information auprès d'autrui, spécifiquement

et les noms de marque. Pour alléger, nous avons décidé de le centrer sur les seuls noms de famille, en mettant à jour cette partie, qui représente un petit tiers du livre. Ensuite, en conservant le principe, qui a toujours été le mien, de proposer plusieurs vitesses et niveaux de lecture, avec des encadrés, techniques ou anecdotiques, aux côtés de bandeaux emprunts d'humour, qui avaient contribué à assurer le succès de la précédente édition, tout en maintenant la partie pratique, permettant au lecteur de travailler sur son propre nom. L'éditeur m'a demandé d'ajouter un petit catalogue, avec l'étude de noms « en vue », d'où un petit dictionnaire d'environ 130 patronymes, d'Andréa à Zidane, en passant par Barnier, Elmaleh, Macron, Marchand, Windsor...

dans le contexte familial et intergénérationnel.

Un anthropologue dans ma famille. Menez une enquête dont vos grands-parents sont les héros, Elsa Ramos, Buchet-Chastel, 288 pages, octobre 2024, 22 €, ISBN : 978-2-283-03893-2

L'Almanach paysan

Dernier-né des guides documentaires de Thierry Sabot, cet almanach réjouira les amoureux des traditions, dictons, usages, recettes, remèdes de bonne fame, etc., émaillant ou étayant la vie quotidienne de nos ancêtres. Un florilège de petits textes souvent savoureux ou curieux, un fourmillement d'informations, au fil de l'année et des fêtes, avec en toile de fond toute l'ancienne société rurale traditionnelle, dans laquelle il propose au lecteur de plonger et de picorer, pour son plus grand plaisir.

L'Almanach paysan. Nos ancêtres ruraux au fil des saisons, selon le calendrier agro-liturgique, Thierry Sabot, Éditions Thisa, 384 pages, octobre 2024, 38 € (+ 2 € de port).

Vente en ligne : www.editions-thisa.fr

Cet ouvrage est votre 50^e titre. Avez-vous d'autres projets ?

Bien sûr ! Je suis tombé dans la marmite de l'écriture à l'âge de sept ans, soit quatre ans avant de tomber dans celle de la généalogie et j'ai toujours aimé conjuguer mes deux passions. Alors, évidemment, je commence un nouvel ouvrage. Je viens en effet de signer un contrat chez Plon, pour un *Dictionnaire amoureux de la généalogie*. Un ouvrage original, dans une collection célèbre, qui ne pourra qu'aider encore à la reconnaissance de la généalogie, et qui promet d'être passionnant à rédiger, en m'obligeant à revivre et à analyser plus de quarante ans de ma vie professionnelle, consacrée à sa promotion. Un challenge nouveau et captivant, la seule difficulté étant souvent de parvenir à prendre du recul et d'éviter le piège des mémoires.

le conseil des lecteurs Mon oncle d'Australie



Un homme découvre fortuitement l'existence d'un grand-oncle, qui aurait été banni en Australie un siècle plus tôt. Les témoins ont disparu, mais imaginer sa vie ne suffit pas, il faut lui redonner chair et tenter de comprendre la raison de cet effacement mémorial, de cette vaporisation.

Ce livre nous interpelle directement : face à un « trou » volontaire dans notre généalogie, comment réagir ? Respecter la décision d'un aïeul serait s'en rendre complice. Comment utiliser notre droit de vie ou de damnation éternelle ? François Garde choisit de transgresser l'interdit, en reconstituant une trajectoire plutôt qu'en prétendant comprendre les faits. Avec ce pas franchi après le décès d'un père à l'ombre omniprésente, cette temporalité ramène le lecteur aux épisodes de fin de vie, aux confidences enfin échangées et aux non-dits. Enfin, pourquoi ce besoin de retracer des existences qui au mieux n'intéresseront que notre cercle familial restreint ? Au prétexte de léguer quelque chose ou pour conjurer la peur de notre propre disparition, écrire pour nous donner une chance de survivre ? Cette autofiction touchante donne largement matière à réflexion, alors embarquez sans hésiter pour l'Australie !

Jean-Pierre Ballero

François Garde, Grasset, 240 pages, janvier 2024, 20 €, ISBN : 978-2-246-83473-1

Retracer l'histoire de sa commune ou de son quartier

Utile tant à des généalogistes qu'à des historiens locaux ou à des équipes municipales, voilà un petit guide très complet, embrassant les sujets les plus divers, de la toponymie à la généalogie, avec l'astucieuse recherche, par Geneanet et Geneastar, des célébrités ayant des racines, parfois lointaines, dans la commune.

Cela, en passant bien sûr par l'histoire de la commune elle-même et de ses magistrats, les élections et la démographie - grâce aux recensements, permettant de mesurer la mobilité géographique et socio-économique - et tout en proposant des zooms sur certains bâtiments ou sur certaines professions, sans oublier la recherche de faits divers anciens à travers la presse. De quoi aider aussi bien à réaliser une monographie que plus simplement à animer un bulletin municipal ou un quartier. Parfait, clair, concret, pratique, excellent !

Marie-Odile Mergnat, Archives & Culture, 64 pages, octobre 2024, 12 €, ISBN : 978-2-35077-448-0

sur les étagères

► Anthropologie du conscrit sarthois à la fin du Second Empire

Nouvelle histoire anthropométrique oblige, Guy Soudjian, universitaire manceau, ancien élève d'Emmanuel Le Roy-Ladurie, s'est attaché à dépouiller une énorme documentation archivistique pour, au travers des conscrits sarthois de 1868, livrer une étude plurielle, tant sur l'organisation militaire et la population départementale que surtout sur les hommes, dont il essaye de tracer un « portrait type », tant physique que socio-professionnel. En s'attachant à de nombreux détails et aspects (physiques et statures, choix des prénoms, filiations légitimes ou non, niveaux d'instruction...), il nous offre un superbe tableau de nos ancêtres provinciaux de cette époque. Mais à côté de superbes statistiques, ce livre a le mérite de consacrer un beau chapitre au remplacement (condition d'admission du remplaçant, profils des remplaçants et des remplacés, contrats et prix pratiqués, pouvant aller de 1 500 F en

temps de paix à 5 000 F en temps de guerre (soit un prix moyen pouvant représenter trois ans de travail d'un journalier de province). De par ces développements originaux, il retiendra donc grandement l'intérêt de l'historien des familles.

Anthropologie du conscrit sarthois à la fin du Second Empire. Des paysans-soldats au seuil de « l'Année terrible », Guy Soudjian, L'Harmattan, 342 pages, mai 2024, 35 €, ISBN : 978-2-336-44895-4

► Être noble au Moyen Âge. Les Girard, une famille poitevine

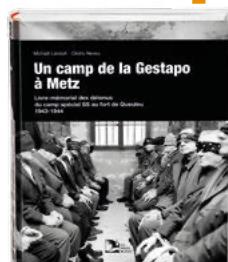
Spécialiste de l'histoire de la noblesse au Moyen Âge, Clément Brusseau a consacré cet ouvrage à une famille de la noblesse poitevine, les Girard, qu'il parvient à suivre de 1214 à la veille de la Révolution. Il en étudie l'histoire, en s'attachant à observer sa progression socio-économique, au travers de ses alliances - le mariage se révélant clairement à la fois outil de prestige et d'ascension sociale - , de son patrimoine, de ses ramifications (avec noms de branches), de ses engagements au service des autres - et de ses propres intérêts - , avec des emplois dans l'armée, à la cour (ambassades) et dans la vie municipale (notamment à La Rochelle). Le tout, complété par des tableaux généalogiques et des index. Une magistrale observation des moteurs d'une réussite familiale organisée.

Clément Brusseau, CVRH, 200 pages, septembre 2024, 20 €, ISBN : 978-2-491575-28-1

► Vienne, tramway 71

« Mon objectif est avant tout d'honorer le destin de mes arrières-grands-parents, grands-oncles et grands-tantes dans une conjoncture mondiale propice à l'intolérance. Il sera indispensable de rappeler des liens chronologiquement précis, liés à des faits passés, connus ou supposés pour comprendre la survie des uns et la disparition des autres. Cet ouvrage a le devoir d'évoquer des hommes, des femmes, des enfants aussi, pour la majorité anéantie dans l'anonymat, et d'effectuer dans un même temps un devoir de mémoire. » Ainsi avertit

En mémoire des 1 364 personnes internées



Publié dans le cadre du 80^e anniversaire de la Libération, ce lourd et remarquable ouvrage (3,85 kg) est consacré au camp spécial SS au fort lorrain de Queuleu, ayant pour vocation de briser les prisonniers, pour les faire parler (avec une documentation inégalée sur l'histoire, les méthodes d'interrogations et tortures, l'hygiène et les conditions de détention...).



Mais il est surtout composé aux trois quarts d'un dictionnaire biographique des 1 364 personnes internées, qui peut se révéler précieux pour le généalogiste et l'historien des familles, avec état civil, CV, circonstances d'arrestation et parcours de déportation et une photographie pour près de 1 000 d'entre eux.

Un camp de la Gestapo à Metz. Livre mémorial des détenus du camp spécial SS au fort de Queuleu (1943-1944), Michaël Landolt et Cédric Neveu, La Nuée Bleue, 786 pages, septembre 2024, 55 €, ISBN : 978-2-7165-0954-1

Gabrielle Presser Paris, dans la préface de son magnifique livre. Au fil d'un récit de 190 pages, l'auteure raconte l'histoire de sa famille en partant de son grand-père, Juif autrichien, âgé de 22 ans lorsque son pays est annexé par l'Allemagne nazie. Son texte est agrémenté de documents originaux et de photos d'époque, retrouvés grâce à dix ans de recherches intenses à travers l'Europe. Pendant cette décennie, Gabrielle Presser Paris a analysé avec soin les documents familiaux, fouillé les archives publiques, et étudié précisément l'histoire de cette époque troublée. Vienne, tramway 71 est aussi pour elle une quête de vérité, une opportunité de renouer avec ses ancêtres par un travail d'introspection et de réhabilitation. Elle raconte aussi comment, grâce à un test ADN, elle a retrouvé les descendants d'une branche ignorée de sa famille. Ainsi, écrit-elle, grâce à son récit « *chaque personne [reprend] sa place dans l'histoire familiale tout en gardant sa part d'énigmatique parcours et agissements* ».

La lecture de cet ouvrage pourra faire écho à de nombreuses femmes et hommes touchés par le poids des secrets et des drames familiaux, leur offrant un espoir de se réconcilier avec leurs origines. Un arbre généalogique descendant, qui s'étale sur quatre pages, complète le récit.

Gabrielle Presser Paris, Vérone éditions, 190 pages, juin 2024, 17 €, ISBN : 979-10-423-0144-6

Histoire des violences faites aux femmes

Les lecteurs de *La Revue française de Généalogie* ne seront pas étonnés par le sujet de ce nouvel ouvrage de Brigitte Rochelandet. Docteure en histoire des mentalités, l'auteure offre ici cette étude des violences faites aux femmes, par les hommes et à travers les siècles, en fonction des règles sociales et face aux mentalités et à leur évolution. Sexisme, prostitution, viol... mais aussi grossophobie et féminicides - déjà ! -, de la mort des Amazones antiques aux procès de sorcellerie.

Un livre très éclairant, travaillé par Brigitte Rochelandet avec l'humanité et la rigueur qu'on lui connaît, qui nourrit les débats actuels d'une solide réflexion historique ! *Histoire des violences faites aux femmes. Humiliations, violences sexuelles, féminicides*, Brigitte Rochelandet, Cétre éditions, 128 pages, septembre 2024, 14 €, ISBN : 978-2-87823-318-6

Ils ont surgi de la nuit

Une montre, dont le bracelet en cuir noir a complètement séché, une chevalière patinée, les dents d'un peigne, un cliché de vacances aux bords dentelés... Ces objets banaux, marqués des spoliations nazies, ont une histoire qui a ému l'auteure de ce petit livre réunissant témoignages, récits, enquêtes et histoires. Des histoires souvent familiales, justifiant parfois de petits tableaux généalogiques, rédigées par la journaliste Élise Karlkin, passionnée par la découverte d'un véritable univers de recherches, tout en menant de son côté un travail sur ses propres ancêtres. Vraiment intéressant !

Ils ont surgi de la nuit. Rendre aux familles les objets confisqués par les Nazis, Élise Karlkin, Alpha Histoire, 224 pages, septembre 2024, 7,50 €, ISBN : 978-2-38388-121-6

Retrouver ses ancêtres polonais

Nouvelle édition augmentée détaillant les progrès les plus récents de la généalogie polonaise, avec bases d'archives et associations, actes numérisés et plus de cinquante sites internet (y compris pour l'Ukraine et la Lituanie).

Philippe Christol, Archives & Culture, 112 pages, octobre 2024, 19 €, ISBN : 978-2-35077-455-8

VOS

LIVRES PRÉFÉRÉS

Un ouvrage de référence, un roman coup de cœur... Envoyez-nous, en quelques lignes, les raisons pour lesquelles vous le conseillez aux généalogistes (en précisant le titre, l'auteur et l'éditeur de l'ouvrage) par courriel : rfg@martinmedia.fr

Pierrefitte-sur-Seine (93)

29 novembre 2024

Forum « Archives et généalogie » aux Archives nationales.

FFG, tél. : 01 57 42 90 82, www.genefede.eu

Paris (XIX^e)

5 décembre 2024

Conférence « Toutes nos familles ont une histoire secrète » avec Murièle Ochoa-Gadaut et Mélissa Perraudeau. *La France généalogique*, 12 rue Vivienne, 75002 Paris, www.cegf.org

Arcueil (94)

5 décembre 2024

Conférence « Généalogie d'une célébrité ». *Médiathèque municipale*, tél. : 01 49 08 51 70, www.mediatheque-arcueil.fr

Vaux-sur-Seine (78)

7 décembre 2024

Rencontres généalogiques. *AVRIL, 218 avenue du Général de Gaulle, 78740 Vaux-sur-Seine*, [https://avrilaux.wixsite.com/association](http://avrilaux.wixsite.com/association)

Rezé (44)

7-8 décembre 2024

Rencontre « 10 ans de généalogie à Rezé ». *Amicale laïque Houssais-Chêne-Creux, 116 rue de la Clisserie, 44400 Rezé*, www.alhc.org

Saint-Brieuc (22)

8 décembre 2024

Visite guidée de l'expo et immersion dans les coulisses. *Archives départementales*, tél. : 02 96 78 78 77, [https://archives.cotesdarmor.fr/](http://archives.cotesdarmor.fr/)

Montigny-le-B. (78)

10 décembre 2024

Conférence pour « retracer un parcours scolaire et enseignant ».

Archives départementales, tél. : 01 61 37 36 30, [https://archives.yvelines.fr](http://archives.yvelines.fr)

Chambray-lès-Tours (37)

19 décembre 2024

Atelier « Geneanet / Filae » (sur place ou en distanciel). *Centre généalogique de Touraine*,

tél. : 02 47 39 62 73, <https://tourainegenealogie.org>

La Tour d'Aigues (84)

20 décembre 2024

Atelier de généalogie.

Centre social et culturel, tél. : 04 90 07 23 00, www.centresocialaiguier.com

Quimper (29)

16 janvier 2025

Petit-déjeuner avec les archivistes.

Archives départementales, tél. : 02 98 95 91 91, <https://archives.finistere.fr>

Chambray-lès-Tours (37)

16 janvier 2025

Atelier « Les frises chronologiques » (sur place ou en distanciel). *Centre généalogique de Touraine*, tél. : 02 47 39 62 73, <https://tourainegenealogie.org>

Quimper (29)

17 janvier 2025

Rendez-vous de la recherche « Rechercher une victime de guerre ».

Archives départementales, tél. : 02 98 95 91 91, <https://archives.finistere.fr>

Remiremont (88)

jusqu'au 30 janvier 2025

Exposition « Généalogies olympiques vosgiennes ». *Archives municipales*, tél. : 03 29 62 59 04, courriel : stephanie.ysard@remiremont.fr

Brie-Comte-Robert (77)

1-2 février 2025

Portes ouvertes de la généalogie

Association généalogique de Brie-Comte-Robert, tél. : 06 63 80 08 35, courriel : agbr@laposte.net

VOS

RENDEZ-VOUS

Un salon, une exposition, une conférence, une formation...

Adressez vos annonces (avec vos coordonnées) par courriel : rfg@martinmedia.fr

ou publiez-les sur notre site internet : www.fgénéalogie.com/agenda

Replacer ses ancêtres dans l'histoire de leur village

CONTEXTE. Pour mettre un peu de chair sur le squelette de sa généalogie, le généalogiste s'intéressera à profit à l'histoire des villes et villages où ont vécu ses ancêtres. Il comprendra ainsi mieux leur vie quotidienne et découvrira même parfois sa propre famille au détour des registres ou sites internet.

Replacer ses ancêtres dans la grande histoire, mais aussi dans l'histoire du village où ils ont vécu, tel est le credo de beaucoup de généalogistes désormais. Objectif ? Saisir le contexte dans lequel a vécu un aïeul pour tenter de mieux en façoner le profil. S'il exerçait tel métier, s'il habitait tel quartier, s'il faisait partie de telle confrérie locale, etc., tout ce qui s'y rapporte le cas échéant dans la mémoire de son village éclairera sa vie d'autant mieux. Sans oublier qu'on aura parfois la chance de découvrir la mention et les écrits de cet aïeul lui-même au fil des pages ou des registres...

Les états des âmes

Les sources d'histoire locale sont multiples. Parmi les plus anciennes, citons les registres (ou livres) d'états des âmes (*status animarum*), qui ne constituent pas des récits en tant que tels mais sont tout de même assez bavards sur l'histoire de nos communes, familles et même voisinages. Enjoints aux curés de paroisse par le Concile de Trente (1545-1563), on y trouve la composition des foyers avec le père, la mère, les enfants, les domestiques, les messalisans (qui vont à la messe), les pascalisans (qui ont fait leurs Pâques, c'est-à-dire qui sont allés à la messe de Pâques), les confirmands, les bénédictions, les exorcismes... Au-delà de l'aspect religieux, le chercheur y dénichera d'autres indices comme la mention de la profession, le surnom du père, les âges des composants ; parfois le quartier ou la rue habité par

Le garde-champêtre, porte-voix du village, illustré par Louis Sabattier, à la une de « L'Illustration » n° 3649 (1^{er} février 1913). © Musée Carnavalet

le foyer, ses propriétés, les arrivées et départs de la paroisse ; beaucoup plus rarement des observations particulières (untel porté sur la boisson ou sur les jeux de hasard, unetelle qui élève mal ses enfants..).

Les états des âmes, ce sont un peu des recensements avant l'heure en quelque sorte⁽¹⁾. Attention toutefois, ils n'ont pas été mis en œuvre sur tout le territoire français, loin de là, et n'ont pas été conservés dans leur intégralité. Les plus riches sont à consulter aux Archives diocésaines à Nice (261

livres) ou à Saint-Omer (21 livres), aux AD d'Ardèche (16 livres), de Savoie (sous-série 48F, 86 livres), de Haute-Savoie (sous-séries 1J, 5 Mi, 6 livres) ou du Pas-de-Calais (2 livres), ailleurs, leur existence est beaucoup plus anecdotique ou nulle.

Parmi les autres recensements, citons les enquêtes et statistiques agricoles, de la Révolution jusqu'à nos jours, conservées dans le fonds des préfectures et de la direction des services agricoles (en série M des AD) ou dans les archives communales (série F des AM ou série E dépôt des AD). On y trouve, de manière variable au fil du temps, des portraits agricoles par commune (statistiques agricoles annuelles et inventaires communaux annuels) et des fiches individuelles nominatives et feuilles d'exploitation (recensements généraux agricoles de l'Insee) donnant des chiffres sur les cultures, le cheptel, le personnel, le matériel...



Les cahiers de doléances

Les cahiers de doléances (respectifs aux trois ordres : la noblesse, le clergé et le tiers-état) étaient quant à eux des documents dans lesquels les assemblées chargées d'élire les députés aux États généraux faisaient part par écrit de leurs souhaits et leurs récriminations. Les plus connus, ceux datés de 1789, au nombre de 60 000 environ, sont conservés :

- aux Archives nationales, en séries B (B/a et BIII) et C (C 14-25), sous forme de cahiers de synthèse de chaque ordre rédigés au niveau des bailliages ;
- aux AD, en séries B, C ou J, et aux AM (dans ces cas-là, il s'agit des cahiers rédigés au niveau des assemblées primaires ou intermédiaires).

Les cahiers du tiers-état font largement écho à la demande unanime de réforme des impôts (gabelle, corvée, taille, capitation...) et d'égalité fiscale entre les ordres et des doléances

+ 49

Liure de l'etat des armes de la paroisse
de magdelain fait l'annee 1666 —

Le village de simber

Dans la maison de jofeuans coffre nef de laire
jofeuans il y a une femme d'antoinne age de seize
ans et marquante de quatre

Dans la maison de bernard jofeuans contre jofeu
noire il y a une femme d'antoinne age de trois ans
et jofeu fils age de deux ans

Dans la maison de jofeuans jofeuans contre jofeu
segond il y a une femme d'antoinne age de trois ans
et une fille age d'un an moins

Dans la maison de bernard jofeuans contre jofeu
jofeu boutonnet il y a jofeu age de vingt et un —
antoinne de dix et deux, jofeu de dix et deux, jofeu
de treize antoinne age d'un an, jofeu fille age
de quinze ans et cathevine de cinq

Dans la maison de jofeu jofeu nef de jofeu bernard
il y a une fille jofeu age de quinze ans

Dans la maison d'antoinne jofeu et marie contre
jofeu jofeu il y a une femme d'antoinne age de vingt et deux
ans et une fille boutonnet age de vingt et un

Dans la maison de jofeu jofeu marie contre jofeu
jofeu il y a une fille cathevine age de deux mois

Dans la maison de jofeu jofeu marie contre
jofeu jofeu il y a une femme d'antoinne age de seize ans
et jofeu fils de cinq.

État des âmes de la paroisse de La Madeleine (Aveyron),
près de Villefranche-de-Rouergue, dressé en 1666.

© Archives départementales de l'Aveyron

Pour numéro page 192

Évêché de Léon
Métaire paroisse de Kernilis
Tire de

Les Etats généraux de France, le —
Les Assemblées Générales de l'Artillerie
Suivant l'ordinance des réglement du Roy
en son Conseil pour la province de Bretagne
Délibération faite par le
Général et Corps de la paroisse et Kernilis
tenu au dimanche 29 mars 1789 appelle
en Général et par individu.

Le

Le Dimanche vingt-neuf mars Milles Sept
cents quatre-vingt-neuf, le Corps de la
paroisse assemblé en général suivant l'ordre
du Roy, le Roi en son Conseil pour la province de
Kernilis, pour obeir aux ordres du Roy porté
par les Lettres du Roi de ce Monde, renvoient
la province de Kernilis, et le Roi en son Conseil
le même jour le 29 vingt-quatre, l'ordre donné
de l'ordinaire de Monsieur Maire, Comte de
Kernilis, Sénéchal de la Couronne royale de
Léon à Léon, du 29 vingt-neuf de l'an, —
qui ont été lus, publié et diffusé à la réception
et Conférence du Cahier de Doléances plaintes et
remontances, qui a été l'heure par eux de nous
qui l'avons et peuvent signer. As monsieur avons
nommés élu pour les élections de délégués
à l'Assemblée du Clergé de la Couronne royale
de Léon à Léon, par le Corps de la
France. D'inviter qui ont accepté et se
sont chargés des élections, nomination et
Délégués à l'Assemblée, et dont chargés de
diriger une députation ou instruction de

Cahier de doléances de Kernilis, dans le Finistère, en date
du 29 mars 1789 (AD 29, cote 10 B 19/15).

© Archives départementales du Finistère

sociales : simplification des procédures de justice, protection de la liberté individuelle, critique du système féodal (droits féodaux, signes de supériorité de la noblesse). Ce qui intéresse encore davantage le généalogiste, ce sont les préoccupations très concrètes : problème d'étangs malsains, manque de pacage pour les animaux, demande d'unification des poids et mesures, etc. Dans ces mêmes cahiers, la bourgeoisie valorise la revendication politique et la question de l'égalité civile. La noblesse se résigne, elle, à l'égalité fiscale, mais insiste pour conserver ses prérogatives, signes et distinctions. Le clergé veut

en majorité garder une distinction entre les ordres et une amélioration de ses conditions matérielles pour le bas-clergé.

Vous disposez d'une aide à la recherche d'un cahier de doléances sur le portail de FranceArchives, avec notamment une liste des cahiers de doléances numérisés ou publiés (souvent avec commentaires) : <https://francearchives.gouv.fr/article/163458854>

1) Tony Neulat, *Les status animarum : un recensement avant l'heure*, *La Revue française de Généalogie* n° 248.

2) Tony Neulat, *Les registres des délibérations communales*, *La Revue française de Généalogie* n° 257.

Les délibérations municipales

Autre photographie de la vie locale, les registres de délibérations municipales (compte-rendu des conseils municipaux) sont précieux pour retracer l'histoire de son village... mais aussi parfois de sa famille⁽²⁾. On y cite en effet les gens nommément : ceux, indigents, à qui la commune aura payé des soins, les jeunes hommes qui pour obtenir une exemption de conscription ont besoin du témoignage du maire, tel personne qui a légué un bien... Gilbert Delbrayelle, généalogiste, passionné par l'histoire des villages, qui les a recensées sur son site internet

Les conseils d'un géénéalogiste historien de village

Après avoir travaillé sa généalogie, Gilbert Delbrayelle a fait des recherches sur l'histoire du village familial d'Havernas (Somme). Sur sa lancée, il a créé un site internet, au début des années 2000, via lequel il s'intéresse désormais plus largement à l'histoire de nos villages... et distille des conseils avisés.

En complément des monographies des instituteurs du XIXe siècle et des cahiers de doléances de 1789 (détailés dans ce numéro), l'intéressé invite à consulter, dans les salles de lecture des Archives ou bibliothèques (celles du chef-lieu ou des villes proches du village visé),

des dictionnaires historiques et archéologiques, des dictionnaires des paroisses et autres ouvrages généraux, sans négliger les revues des sociétés historiques. Pour vous guider, l'internaute a mis en ligne une bibliothèque généraliste de l'historien du village et un annuaire des sites d'histoire des villages (l'un classé par ordre alphabétique et par département, l'autre par thèmes).

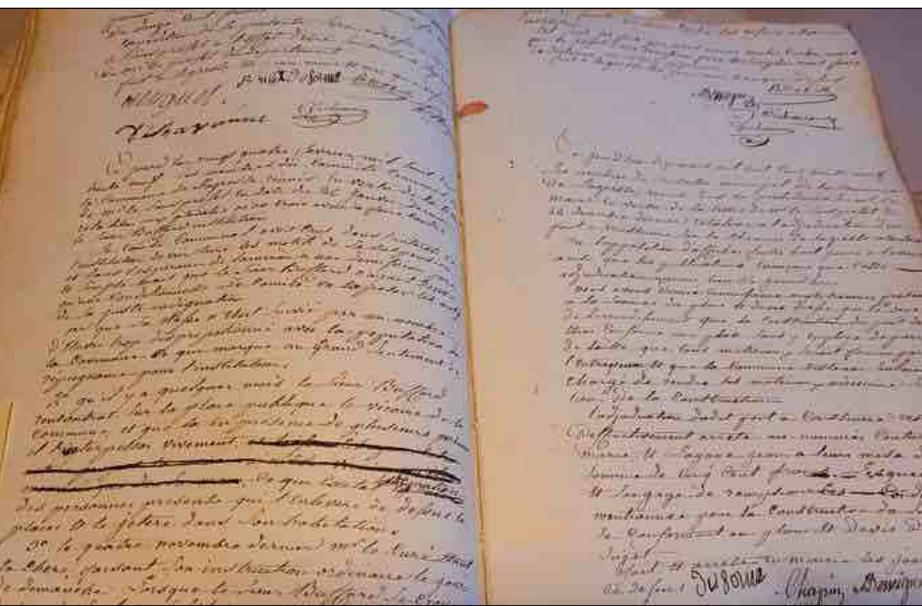
Il recommande aussi une étude démographique à partir du relevé intégral des registres paroissiaux et d'état civil et d'un relevé des recensements de population, avec pour objectif de « reconstituer les familles des villages » et établir « une

étude de la société du village ». Un travail plus évident dans les communes de moindre taille. Selon Gilbert Delbrayelle, une bonne relation avec les interlocuteurs municipaux est primordiale : « Il faut amener un climat de confiance, montrer votre sérieux dans les recherches et déposer vos travaux. Les situations sont très diverses. Vous pouvez trouver des archives classées, mais devrez peut-être aussi passer par le grenier ». Enfin, il invite à « flâner dans les villages, marcher et photographier, rencontrer et écouter, observer et mémoriser », ou encore à collectionner les cartes postales anciennes. ■

www.gilbert-delbrayelle.fr

travaux de l'église, la révision des listes des électeurs, l'assistance médicale, le soutien de famille, la demande d'une route, etc.

Les registres de délibérations municipales sont conservés dans les mairies en un seul exemplaire, où elles sont consultables sans délai. On peut aussi, le cas échéant, les trouver aux AD pour les communes de moins de 2 000 habitants qui les y ont déposés. Certains services d'archives ont numérisé tout ou partie des registres et les ont mis en ligne. C'est le cas des Archives des départements suivants : Ain, Aisne, Hautes-Alpes, Aude, Calvados, Cantal, Creuse, Drôme, Finistère, Haute-Garonne, Hérault, Landes, Loire-Atlantique, Lot-et-Garonne, Marne, Oise, Hautes-Pyrénées, Rhône, Sarthe, Haute-Savoie, Seine-et-Marne, Yvelines, Tarn-et-Garonne, Var, Vendée, Guyane. Sans oublier les numérisations réalisées par certaines communes (généralement les plus grandes) dont une liste est disponible sur *FranceArchives* : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/26287470>



Extrait du registre des délibérations municipales de La Gresle de 1839. © Mairie La Gresle

● ● ● (voir encadré ci-dessus), a ainsi trouvé des mentions de son trisaïeul garde-champêtre (nomination, traitement, départ en retraite...) ou encore un document sur l'ouverture d'une « tuerie particulière » (abattoir) de son arrière-grand-père, charcutier.

Les différents thèmes traités par les délibérations ne sont pas toujours clairement indiqués. Dans la petite commune ligérienne de La Gresle par exemple⁽³⁾, leur mention dans la marge apparaît à partir de 1889, ce qui facilite les recherches. Ce sont les

Les monographies communales

Pour de véritables histoires de village, il faut attendre le plus souvent les monographies des instituteurs, établies à la fin du XIX^e siècle à la demande du ministère de l'Instruction publique dans le cadre de la préparation des expositions de l'enseignement primaire public aux expositions universelles de 1889 ou de 1900. L'objectif était d'y montrer les progrès de l'instruction publique. Des exemplaires antérieurs existent, fruits d'initiatives locales de sociétés savantes, qui auraient ainsi déclenché le mouvement. Des inspecteurs d'Académie, soucieux d'améliorer l'enseignement de la géographie, ont provoqué alors la réalisation de mémoires ou notices géographiques par leurs instituteurs. Les plus anciennes monographies seraient celles de Lozère (1862), puis celles du Loiret (1874). Conservées aux AD en série T (ou parfois BH, J, L, N), certaines monographies se résument à quelques feuillets, tandis que d'autres comptent

Un exemple de monographie communale : Gironville-sur-Essonne

La monographie communale de Gironville-sur-Essonne⁽¹⁾, commune de l'Essonne, est réalisée par l'instituteur Fournelle en septembre 1899. Après un plan de la commune, on débute par la « Partie géographique ».

« [...] D'une étendue de 1289 hectares 4 ares 74 centiares, ce territoire affecte à peu près la forme d'un quadrilatère régulier mesurant 6 kilomètres de longueur sur 2 kilomètres et demi de largeur ».

Au détour des descriptions géographiques, on y apprend par exemple que « environ huit cent hectares appartiennent à de grands propriétaires, le reste est partagé entre la moyenne et la petite propriété ». On y découvre que la principale industrie est la meunerie, avec quatre moulins, « dont deux munis des derniers perfectionnements ».

S'ensuit un « Tableau de la division du territoire communal au point de vue agricole », où l'on apprend que 91 % du territoire de la commune est cultivé, principalement en terres labourables et en bois. Puis vient un tableau comparatif des principales productions agricoles, en 1898 et une moyenne des dix dernières années. En terme de céréales, le blé et l'avoine sont les plus importantes productions.

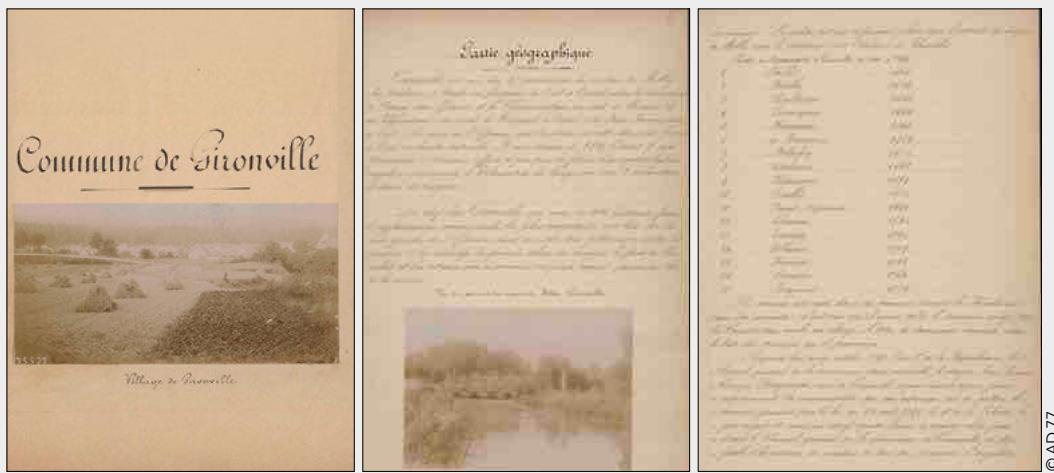
Commence alors l'esquisse historique, débutant avant notre ère.

Sont détaillés notamment :

- les vestiges des différentes époques : « *L'église [...] paraît dater du XII^e siècle* » ;
- un descriptif des châteaux de la ville, dont celui qui n'existe plus ;
- une liste des châtelains du château depuis 1601 à 1877 ;
- des questions de religion : « *Au point du vue du culte, tous les habitants de la commune appartiennent à la religion catholique qu'ils pratiquent de moins en moins* ». Suit la liste des desservants depuis 1601 jusqu'à l'écriture du document.

S'ensuivent les parties « Finance » (très courte) et « Instruction Publique », avec histoire de l'école de la commune, liste des instituteurs au XIX^e siècle et chronologie des différents travaux y ayant eu lieu. Ensuite une partie « Postes et télégraphes ». Finalement la rubrique « Avenir probable » : « *Au point de vue commercial ou industriel, Gironville ne semble pas devoir se développer beaucoup, mais si une halte de chemin de fer y est établie sa population ne pourra que s'accroître. Déjà a séduit plusieurs étrangers qui s'y sont fait construire de jolies habitations* ». ■ Cyril Davy

1) Les Archives départementales ont numérisé et mis en ligne les 184 monographies communales concernant l'Essonne. Celle de Gironville est disponible à l'adresse suivante : <https://archives.essonne.fr/ark:/28047/714phzg5kjwn/01c4d94c-2999-429f-bf90-bdc2985b9f7e>



jusqu'à plusieurs centaines de pages ou sont tout simplement rédigées dans les modèles pré-imprimés de quatre pages du ministère. Parfois, le lecteur y trouve des croquis et photos. Leur contenu avait été dicté par le ministère, avec trois parties : géographie, histoire, instruction.

La partie « Géographie » recèle parfois – selon l'intérêt de l'instituteur – des données précieuses sur la démographie, l'économie (occupation du sol,

agriculture, propriété, activités...), le bâti, les infrastructures (équipements, eau, routes, chemins de fer, gares...), etc. Dans la monographie de la commune francilienne de Poissy (85 pages) par exemple, l'instituteur décrit avec minutie la façon dont les accidents du travail et la maladie sont différemment pris en compte à la Fonderie ou dans l'usine Rose frères.

La partie « Histoire » est classiquement plus fournie sur les familles nobles

ou de notables pour l'Ancien Régime (le XIX^e siècle, encore proche ou d'actualité, semble peu traité), « mais on y trouve aussi beaucoup d'informations sur les industries ou les cultures », selon Gilbert Delbrayelle. Parfois, l'histoire des hameaux ou de lieux particuliers (cimetière...) est également citée.

La « partie Instruction primaire » comprend, selon les directives, des



3) Frédéric Ville, *Quand la maire se plonge dans les délibérations municipales*, *La Revue française de Généalogie* n° 273.

● ● ● éléments récurrents (mais pas toujours tous) : création et transformation de l'école, description des locaux (parfois avec un plan), maîtres et maîtresses successifs, statistiques sur les élèves, matières enseignées, annexes de l'école (cours d'adultes et conférences, bibliothèque scolaire, caisse des écoles, sociétés amicales).

Les monographies d'aujourd'hui

Plus largement, la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle ont vu se multiplier les monographies et autres histoires de village. Leurs auteurs ? « *Ceux qui savaient bien lire et écrire dans le village, autrement dit souvent l'instituteur, le maire ou le curé* », précise Virginie Micberth, directrice de la maison d'éditions *Le livre d'histoire - Lorisso*, fondée en 1987 « *dans le but de sauvegarder le patrimoine d'histoire locale français* ». La collection *Monographies des villes et villages de France* de cet éditeur⁽⁴⁾, qui compte aujourd'hui plus de 3 580 titres concernant plus de 30 000 communes⁽⁵⁾, comprend des ouvrages inédits écrits par des universitaires, des érudits locaux ou des membres de sociétés savantes, des rééditions en fac-similé d'ouvrages anciens et rares – qu'on retrouve aujourd'hui de plus en plus sur le Web, après extinction des droits d'auteur –, mais aussi des compléments pour le XX^e siècle à ces derniers. À noter, toujours chez le même éditeur, aussi la série *Des faits et des hommes* (souvent des rééditions), également d'un grand intérêt pour le généalogiste. Parmi les titres, citons : *Journal d'une infirmière d'Arras* (1937), *Trois mois à Belle-Ile par Eva Jouan* (1914), *Souvenirs d'un vieux paysan - Histoire de Bétheny* (1995), *Au pied du Donon - Scènes de mœurs vosgiennes*, etc.

Il faut noter que les monographies et histoires de villages écrites à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, dont certaines portées par des généalogistes, sont plus attachées à faire découvrir la vie et l'histoire de toute la population, c'est-à-dire non pas seulement celle des notables, mais de toutes les catégories sociales confondues. On y trouve ainsi fréquemment des listes de commerçants, débitants de

boissons, agriculteurs, gardes-champêtres, propriétaires, personnes ayant exercé un métier disparu (charrois, meuniers...), etc.

D'autres monographies anciennes d'érudits du XIX^e siècle ont été écrites à l'échelle des départements et dans presque tous, avec des notices par communes. Ainsi en est-il du formidable *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure : histoire, géographie, statistique* en deux volumes (communément connu sous l'intitulé de *Charpillon et Caresme*, nom de ses deux auteurs), très utile pour mieux connaître l'histoire de la commune à la période qui vous intéresse, mais aussi les foires, les effectifs d'une gendarmerie, la répartition de l'occupation du sol, l'industrie, les écoles présentes, etc. La partie introductive est aussi très intéressante, notamment pour ses chapitres « Population », « Instruction », « Organisation militaire », « Voies de communication », « Agriculture », « Industrie », « Commerce ». Exemple concret : vous avez dans votre ascendance un enfant naturel né puis légitimé en 1861 dans une commune de l'Eure, vous trouverez dans le chapitre « Population » que 9,5 % des enfants étaient naturels dans l'Eure entre 1856 et 1865 et que 4 % du nombre total des mariages de l'Eure étaient des mariages dits « réparateurs », c'est-à-dire avec légitimation d'un enfant naturel. L'éditeur *Le livre d'histoire - Lorisso* a créé en 1994 une collection dédiée à ces ouvrages départementaux, avec 188 ouvrages à ce jour.

Forte poussée des sites internet

Avec internet, le partage des connaissances et l'histoire des villages en particulier ont bénéficié d'une audience décuplée grâce à la prolifération de sites dédiés, la plupart du temps tenus par un passionné ou parfois par une association d'histoire locale. Certains disparaissent malheureusement avec le décès de leur auteur... On y trouve monographies, cahiers de doléances, activités et métiers, analyse du patois local, cartes postales anciennes, photographies, plans, documents sonores, articles et notices historiques sur un lieu (école,



entreprise, cimetière...), un monument ou le petit patrimoine, un événement (guerre, bataille...), un personnage qui a marqué le village, etc. Parfois, ces sites abordent l'histoire plus large d'un pays et de ses villages. Certains mêlent généalogie et histoire de village, comme celui sur Clary-en-Cambrésis (Nord) initié par le généalogiste Philippe Bourlet et devenu collaboratif⁽⁶⁾. Vous y trouverez de nombreuses archives et documents : transcriptions des registres d'état civil, de catholicité, de recensements, d'actes d'échevinage ; morts pour la France (photos du monument aux morts, de plaques commémoratives) ; répertoire des écrits d'un historien du village ; registres de la fabrique (paroisse) ; cartes postales anciennes et photos de la commune, etc.

Certains sites internet n'abordent parfois qu'un seul thème pour un village : histoire de l'école, Première et Seconde Guerre mondiale, propriété rurale, moulins, habitat traditionnel, sauvegarde du patrimoine, activités et métiers traditionnels, patois et parlers d'antan, le village dans la littérature ou la peinture, sauvegarde de la mémoire, récits d'anciens, etc. Il serait bien rare que la vie de vos ancêtres n'y soit pas mentionnée d'une manière ou d'une autre. ■■■

Exemple de site internet consacré à l'histoire d'une commune, celle de Breuillet, en Charente-Maritime : www.breuillet.net © Capture Autrefois Breuillet

4) Catalogue *Monographies villes et villages de France*, à commander sur le site www.histoire-locale.fr (10 €).

5) Le site internet de *La France pittoresque* donne accès aux *Monographies des villes et villages de France* et à d'autres ouvrages (éd. Alan Sutton, *Mémoire en images* par exemple) : www.france-pittoresque.com

6) Site historique sur Clary-en-Cambrésis : <http://claryencambresis.free.fr>

La faiblesse des greffes

MENTIONS MARGINALES. On l'oublie parfois :

l'état civil était établi en double exemplaire ; le registre numérisé, généralement disponible en ligne, correspond à la copie initialement conservée au greffe du tribunal de grande instance. Il peut donc être utile de se référer aux deux collections, au risque de passer à côté d'une donnée essentielle. La résolution de la présente énigme nous le rappelle.

Par son troisième mariage, Victor VASSEUR, né le 26 juin 1872, entra dans une famille peu banale, son épouse ayant pour sosa n° 14 Jean-Baptiste MARCOTTE, décédé à Paris, le 29 juin 1854. Cette filiation passe par une mention marginale (en vue 20/179) d'une reconnaissance effectuée devant un notaire. Le présent défi consiste à trouver les prénom et nom de ce notaire.

Identifier Victor Vasseur

Il faut évidemment commencer par identifier Victor VASSEUR, dont on ne connaît que la date de naissance (26 juin 1872) et non le lieu. Une recherche inconcevable avant l'ère d'Internet, mais aujourd'hui envisageable, en quelques clics sur *Filae*, en saisissant VASSEUR Victor pour *Nom* et *Prénom(s)* ① et 1872/1872 pour les *Dates* ②. À partir des 103 résultats, il est possible d'affiner la recherche en limitant d'abord les *Sources* à *état civil seul* ③, pour tomber à 25 occurrences, puis en limitant les *Évènements* à *Naissance seul* ④, tout en ayant bien soin de cocher la case *Sujet principal uniquement* ⑤, pour les réduire alors à 11 et pour profils :

- deux individus prénommés Victor, sans autre prénom ;
- six individus à prénoms multiples, certains revenant à plusieurs reprises, avec, à côté d'actes de naissance, des références tirées de sources parallèles à l'état civil (tables de successions et registres d'inhumation) ⁽¹⁾ .



La consultation des actes obtenus ne livre qu'un seul individu né à la date connue, avec un acte rédigé le 28 juin 1872, d'un enfant dit « né avant-hier, à six heures du soir », donc bel et bien le 26. Né à Paris, dans le XI^e arrondissement et fils d'un couple de bijoutiers, il se prénomme Victor Alix et son acte de naissance (issu des fichiers des Archives de Paris), comporte quatre mentions marginales, soit une de décès (Lille, 1960) et trois de mariages ⑥, ce qui concorde avec les éléments de l'énoncé :

- premier mariage en 1899, à Blaringhem (Nord), avec Angèle Irma MAURE ;
- deuxième mariage en 1907, à Lille, avec Catherine Cécile COEVOET ;

• troisième mariage également à Lille, le 25 avril 1944, avec Anna Jeanne VAN EYSER, qui aurait donc pour sosa n° 14 Jean-Baptiste MARCOTTE.

Recherches sur la « troisième épouse »

Rien de plus facile que de mener des recherches sur cette Anna Jeanne VAN EYSER, puisque les mariages lillois de cette époque sont numérisés et en ligne sur le site des Archives départementales du Nord (acte n° 382, en vue 76/141 ; en haut de page de droite). Il dit la mariée née le 22/12/1891 à Bruxelles, fille de François Joseph et de Joséphine Louise DE GROODT, cette dernière, étant le sosa n° 3, serait donc la petite-fille de notre sieur MARCOTTE...

Sans avoir à aller mener des recherches sur les fichiers numérisés de

1) À noter que l'on peut alors obtenir des résultats où l'année 1872 est déduite de l'âge indiqué dans le document (ainsi pour Victor Jules, cité, dans les tables de succession de Mayenne, et dit âgé de 64 ans en 1936, était en fait né en 1871).

les cas pratiques de Jean-Louis Beaucarnot

● ● ● l'état civil belge⁽²⁾, on trouve sans peine le mariage des parents sur *Geneanet*, avec un acte tiré des collections d'*Ancestry* : mariage célébré à Bruxelles le 11/07/1882, entre François Joseph VAN EYSER, tailleur, et Joséphine DE GROODT, fille de Joseph DE GROODT et d'Anne Chrétienne CHRISTIAENS, laquelle étant le sosa n° 7 serait par conséquent la fille de M. MARCOTTE...

On trouve sur *Geneanet* plusieurs références concernant un couple Josephus DE GROODT / Anna Theresia CHRISTIAENS, marié près de Bruxelles en 1860, elle étant fille de Gerardus Franciscus et de Maria Theresia CARETTE. Serait-ce le bon ? On trouve en revanche sur *Filae* un couple Joseph(us) DE GROODT / Anna CHRISTIAENS (à Bruxelles, décès d'un enfant, en 1852, et mariage d'un enfant, en 1824), apparemment homonyme... On ne trouve rien sur *Geneanet* ni *Filae* sur une CHRISTIAENS Anne Chrétienne (avec toutes variantes possibles).

Trouverait-on un couple Jean Baptiste MARCOTTE / Maria Theresia CAR(R) ETTE, entre 1780 et 1870 ? Aucune des grandes bases de données n'en livre. Faut-il donc explorer au coupe-coupe la jungle de l'état civil belge ? Avant de s'y résoudre, il est plus simple de se tourner vers le second personnage, cité à l'énoncé : Jean-Baptiste MARCOTTE, décédé à Paris le 29 juin 1854.

Recherches sur Jean-Baptiste MARCOTTE

On trouve sans peine son acte de décès, acte reconstitué⁽³⁾, extrait des collections des Archives de Paris, directement récupérable sur *Filae* qui, depuis quelques mois, a ajouté aux images du fichier des actes reconstitués de l'état civil parisien celles des actes eux-mêmes (alors que *Geneanet* se limite encore actuellement aux seuls fichiers). On trouve également, sur les deux sites, la vue numérisée du registre journalier d'inhumation du cimetière de Montmartre, lui aussi conservé aux Archives de Paris et accessible en ligne, document disant le défunt âgé de 91 ans et enterré dans la fosse commune.

Cet acte reconstitué (face à celui d'un homonyme, daté du 14 novembre 1854) est assez liminaire, se conten-

tant de dire que Jean Baptiste MARCOTTE, qui est bien décédé le 29 juin 1854, était notaire, né à Abbeville et âgé de 91 ans (donc vers 1763) et célibataire. Cette dernière mention est ici d'autant moins incohérente que l'énoncé laisse entendre qu'il aurait reconnu sa fille par acte notarié.

À partir de cette commune de naissance (Abbeville), on continue les recherches en se limitant à la période entre 1760 et 1855, pour obtenir de nombreuses informations sur *Geneanet*, tant dans les arbres en ligne (Pascal Moinet, Philippe Neuvéglise, Jean Legras-Hollingue, Dadycool) que dans des actes en ligne, nous apprenant que l'homme se prénommait en fait Jean Baptiste Simon, qu'il était né à Abbeville le 9 novembre 1763, qu'il était « *notaire public* » et s'était marié deux fois, dans sa ville natale : en 1794, avec une demoiselle DANZEL, dont il a divorcé en 1797 – chose très rare à l'époque, trahissant généralement des idées libérales et révolutionnaires ; en 1798, avec une demoiselle LEGRAS, décédée à Abbeville en 1857.

Une référence de *Geneanet*, renvoyant à *FamilySearch*, nous apprend qu'il a eu un enfant de son second mariage, en 1809, à Douai (Jean Baptiste Joseph Jules, né le 18/12/1809). Son acte de naissance, non indexé sur *Filae*, se révèle plus facilement accessible sur le site des Archives municipales de Douai (1E68 ; vue 117) que sur celui des Archives départementales du Nord. Il dit le père « *professeur de langues latine et française, à Arras* », preuve d'une vie professionnelle manifestement instable... Via *Filae*, *Geneanet* et *FamilySearch*, on trouve l'acte de décès du fils en 1844, à Loos, acte qui, en disant son père décédé – ce qui est faux, laisse penser que ce dernier avait abandonné sa famille. L'acte dit encore le défunt « *sans profession et domicilié à Douai* ». La commune de Loos abritant une prison et l'acte étant rédigé sur la déclaration d'un comptable et d'un médecin, on peut se demander si cet homme de 35 ans ne serait pas décédé en prison, et éventuellement s'il ne s'y serait pas suicidé... Malheureusement, aussi passionnantes soient-elles, ces trouvailles ne permettent pas d'avancer sur l'éénigme elle-même.

Les références d'un quatrième mariage

Que faire ? Tenter de nouvelles recherches sur Victor Alix VASSEUR ? Avec un tel prénom, elles sont simples et efficaces : *Filae* donne les références de ses trois mariages connus et *Geneanet* livre notamment deux fils nés de son premier mariage (dont l'aîné, né enfant naturel, via l'arbre en ligne de Jackie Houcke). Ces deux sites livrent aussi la référence du mariage d'un Victor Alix VASSEUR – qui a fort peu de chance d'être un homonyme : mariage célébré, en 1922, à Lille, avec une Marthe Léontine Amélie TROUVÉ. Notre homme se serait-il marié non pas trois mais quatre fois ? Avec dans ce cas un report de mention oublié par le greffe de Paris, dont la collection est conservée aux Archives de Paris ?

Dès lors, Anna Jeanne VAN EYSER, présumée troisième épouse aurait été la quatrième et il serait normal qu'on ne lui ait pas trouvé de lien avec le bonhomme MARCOTTE... On recherche donc le nouvel acte de mariage (29/08/1922) sur le site des Archives départementales du Nord, que l'on trouve sans peine (vue 12/301) : lui est indiqué pâtissier à Lille et deux fois veuf ; elle, née à Lille (18/09/1870), fille des défunts époux Jean-Fortuné TROUVÉ et Amélie JAROUSSEAU. En fait, on était allé trop vite, en ne lisant pas intégralement l'acte de mariage de 1944, lequel précisait bien le marié veuf de cette troisième épouse !

Recalage des recherches sur Amélie Jarousseau

On se retrouve donc avec Amélie JAROUSSEAU épouse TROUVÉ, en sosa n° 3. Des recherches sur le couple TROUVÉ / JAROUSSEAU, menées parallèlement sur *Geneanet* et *Filae*, nous apprennent que :

• Amélie est décédée (veuve depuis 1897) à Lille en 1913, après avoir eu des enfants à Liège (1867) et à Lille

2) Rappelons que archives de l'état civil belge sont accessibles à la fois via : - le site *FamilySearch* : www.familysearch.org/search/collection/list?count=100&offset=500 ;

- Agatha, l'environnement de recherche en ligne des Archives de l'État en Belgique : <https://agatha.arch.be/search/genealogie/>

3) On sait que l'état civil de Paris antérieur à 1860 a disparu en 1871, lors des incendies de la Commune (voir notre *Guide des recherches à Paris*).

(en 1870 – notre future dame VASSEUR – et en 1877) ;

• Amélie est née le 10/07/1842 à Charleville-Mézières, fille de Louis Joseph Augustin Napoléon JAROUSSEAU (artiste dramatique de passage à Charleville) et de Denise MARCOTTE (arbre en ligne d'Albert Bertin).

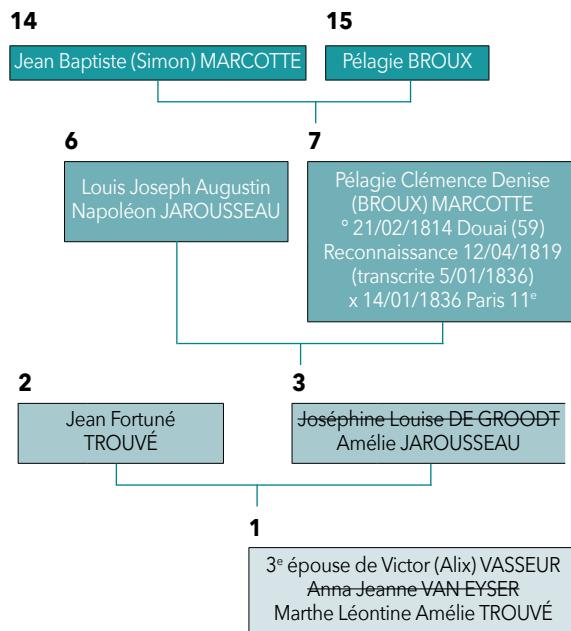
On est donc cette fois-ci sur la bonne piste, même si nous ne trouvons aucune trace du mariage TROUVÉ / JAROUSSEAU (peut-être célébré en Belgique), ni du mariage JAROUSSEAU / MARCOTTE. En revanche, une recherche sur *Filae* sur ce dernier couple fournit trois actes très intéressants :

- l'acte de naissance reconstitué d'une fille, née à Paris en 1836, disant la mère sage-femme ;

- l'acte de naissance d'une autre fille, née à Dieppe, en 1840, acte beaucoup plus bavard et intéressant, puisque disant les parents mariés à Paris 11^e, le 14 janvier 1836 (acte de mariage qui n'aura donc pas été reconstitué) ;

- l'acte de décès reconstitué (Paris, 07/06/1851) de Pélagie Clémence Denise MARCOTTE, la disant décédée le 5, épouse de JAROUSSEAU, « *absent, sans nouvelles* », née à Douai, Nord, âgée de 37 ans, « *fille de Jean Baptiste Simon MARCOTTE, sans profession, demeurant à l'hôpital des Vieillards de Saint-Mandé, et de Pélagie BROUX, son épouse, demeu-* »

Tableau généalogique simplifié du sosa n° 1 au sosa n° 14



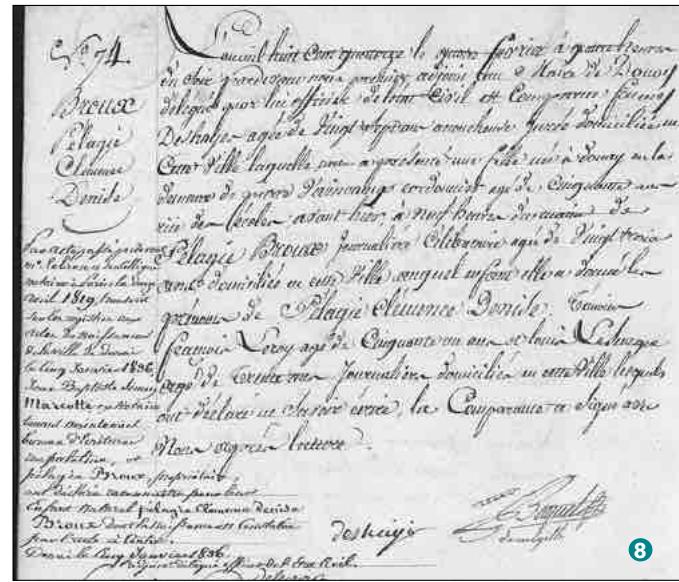
rant à Paris ». Le cursus de notre vieux notaire se précise peu à peu...

L'absence de mention du mariage JAROUSSEAU / MARCOTTE n'étonnera guère, compte tenu des situations connues et de la reconnaissance évoquée dans l'énoncé, qui n'aurait pas

eu lieu si un mariage était intervenu, lequel aurait entraîné la légitimation. On trouve en revanche l'acte de naissance de Pélagie Clémence Denise non pas MARCOTTE, mais BROUX 7, née à Douai le 2 février 1814 ; acte rédigé le 4, sur la déclaration d'une sage-femme, disant l'enfant « *fille de Pélagie BROUX, journalière, célibataire, âgée de vingt-trois ans (née vers 1791), domiciliée en cette ville* », mais acte dépourvu de la mention marginale de reconnaissance que l'on s'attendait à trouver !

La clé de l'énigme

Pour débloquer la recherche, on se retourne donc vers l'énoncé et... vers son titre, pour avoir plusieurs fois constaté qu'en jouant sur les mots celui-ci s'efforçait volontiers de donner un indice. En employant le pluriel, avec « *la faiblesse des greffes* », tout en semblant faire allusion à une greffe généalogique – avec ici la reconnaissance d'une filiation – celui-ci n'aurait-il pas proposé un autre message ? Après avoir montré la faiblesse et les lacunes des collections du greffe, avec des oubli ou négligences quant au report des mentions marginales, illustré par l'exemple de celle du troisième mariage de Victor Alix ● ● ●



Acte de naissance de Pélagie Clémence Denise Broux inscrit dans le registre conservé aux Archives départementales (à gauche) et dans celui conservé aux Archives municipales de Douai (à droite), avec mentions marginales. © AD 59 / AM Douai

les cas pratiques de Jean-Louis Beaucarnot

● ● ● VASSEUR, le titre ne ferait-il pas allusion à une lacune de même type, dans le registre des naissances de Douai, accessible sur le site des Archives du Nord et indexé sur *Filae*, qui est celui de la collection du greffe. En revanche, les très belles séries numérisées⁽⁴⁾ présentées sur le site des Archives municipales de Douai sont tirées de la collection originale. C'est donc en les consultant, que l'on trouve, sous la cote 1E73 – et bel et bien en vue 20/179, comme indiqué ! – l'original de l'acte de naissance de Pélagie Clémence Denise BROUX **8**, bel et bien assorti de la mention marginale tant recherchée et ainsi rédigée : « *par acte passé par devant M^e Lebrun et son collègue, notaires à Paris, le 12 avril 1819, transcrit sur les registres aux actes de naissances de la ville de Douai le 5 janvier 1836, Jean Baptiste Simon Marcotte, ex notaire, tenant maintenant bureau d'écritures rue Palatine, et Pélagie BROUX, propriétaire, ont déclaré reconnaître pour leur enfant naturel, Pélagie Clémence Denise BROUX, dont la naissance est constatée par l'acte ci-contre* ».

Tout s'éclaire. Le sieur MARCOTTE, ex-notaire, passant par Douai, serait tombé sous le charme de Pélagie, lui aurait fait un enfant et serait parti avec eux, entre 1814 et 1819 – fuyant sans doute le scandale – pour s'établir à Paris, comme écrivain public. Il aurait officiellement reconnu la petite fille, devant un confrère – bonne et sage réaction professionnelle – par un acte discret, auquel il aurait donné publicité lorsqu'il avait trouvé à celle-ci un époux acceptable, en la personne d'un artiste dramatique, lui-même fils d'un directeur de théâtre, publicité intervenant juste neuf jours avant la célébration du mariage – une situation assez classique. On trouve cette transcription **9**, dans les registres numérisés du même site des Archives municipales de Douai, à la date indiquée, en vue 4

Bravo !

Toutes nos félicitations aux généalogistes qui ont trouvé l'identité du notaire : Luc Aulanier, Michèle Berre, Candice Bourada, Michel Cribier, Corinne Decabane, Thierry Duhamel, Sandrine Faure-Mayol, Jean-Louis Fééroles, Éric Houdeville, Cédric Jay, Marie-Madeleine Latger, Claudie Latruffe, Jean-Jacques Le Gall du Tertre, Alain Le Goff, Maryse Le Goff, Angélique Le Quéré, Yves Leclaire, Céline Lecomte, Isabelle Lejeune, Hélène Lhoumeau, Claudine Mantega, Antoine Marchais, Pierre Millard, Robert Naulin, Francine Prigent, Stéphanie Taoufik, Brigitte Thory, Agnès Tytgat, Cédric Vallade, Thibaut Valle. ■

Frédéric Dumoulin



Enfant de Lille, passionné de généalogie depuis l'âge de onze ans, Frédéric Dumoulin a aujourd'hui 28 000 ancêtres et cousins à son actif. Journaliste à l'AFP, où il a plusieurs années dirigé le service Politique – son autre passion – et a été en charge des portraits, il a cosigné plusieurs livres avec Jean-Louis Beaucarnot, auquel il ne manque jamais de signaler ses trouvailles, telles que les imbroglios des Dépret (évoqué dans notre numéro 257) et dernièrement cette curieuse famille BROUX.

Ce n'est pas un inconnu des généalogistes : voilà quelques années, sa situation a ému la communauté, pour s'être fait voler, au cours d'un voyage en TGV, une très lourde valise contenant l'intégralité de sa documentation papier généalogique. ■



(du fichier coté 1E95). L'acte, rédigé par M^e **Charles-Henri LE BRUN**, précise les adresses des parents : lui résidant rue des Canettes, avec son bureau d'écritures Place Saint-Sulpice, où elle est dite demeurer, ajoutant que la reconnaissance avait été faite dès le baptême et que l'enfant avait d'abord résidé avec son père, puis avec sa mère... Une rédaction invitante à se poser bien des questions ? La mère, dite « propriétaire », alors qu'autrefois

journalière, aurait-elle été une femme galante et notre ex-notaire, qui semble être bel et bien le père de l'enfant, se serait-il reconvertis en souteneur, avec un « bureau d'écritures » paravent ? L'énigme est ainsi résolue, avec l'identité du notaire officiant, que plusieurs lecteurs ont su une nouvelle fois trouver. Nous remercions notre fidèle lecteur Frédéric Dumoulin, de nous avoir parlé de cette curieuse famille. ■

4) Le site internet des Archives municipales de Douai est très riche en documents numérisés, avec non seulement les registres paroissiaux (certains commençant en 1580) et d'état civil (ces derniers allant jusqu'en 1920, 1933 ou 1995, selon les actes), mais aussi une formidable série de contrats de mariage et de donations, allant de 1228 (!) à 1520 (documents souvent relativement faciles à lire, pour qui a quelque habitude) : <https://archives.ville-douai.fr>

Trouver un contrat de mariage : la démarche pas à pas

ÉTAPES. Même si le contrat de mariage présente un intérêt particulier pour les généalogistes, tel que nous avons pu l'étudier dans le précédent numéro, sa quête peut s'avérer compliquée, chronophage et à l'issue incertaine... Voici une méthode pour retrouver efficacement le document recherché.

Dénicher le contrat de mariage de ses ancêtres peut s'apparenter à un parcours du combattant pour plusieurs raisons :

- Il n'y a aucune garantie de résultat. En effet, contrairement à l'acte de bénédiction nuptiale, il n'est pas obligatoire. Il est même relativement rare dans certaines régions telles que la Bretagne, l'est de la France, le pourtour méditerranéen (comme le montre le taux des unions associés à un contrat de mariage par département présenté dans le précédent numéro).
- L'acte peut être irrémédiablement perdu. Un grand nombre de minutes notariales ne sont pas parvenues jusqu'à nous. De ce fait, en l'absence de

résultats, il est généralement difficile de déterminer si nos ancêtres n'ont pas passé de contrat de mariage ou s'ils l'ont retenu au sein d'une étude dont les registres ont disparu. La question peut souvent être tranchée en consultant les fonds de l'enregistrement ou d'autres actes notariés.

- Il est parfois compliqué d'identifier le notaire qui a consigné l'acte. La paroisse ou commune peut comporter plusieurs études notariales, les conjoints peuvent être originaires de paroisses différentes, etc. Les fonds de l'enregistrement sont précieux à cet égard. A défaut, priviliez les études les plus proches géographiquement.

Debut d'un contrat de mariage de 1690 (AD 46, 3 E 174 2).
© Nathalie Theil

- Le fonds notarié est particulièrement copieux et le contrat de mariage est noyé dans une multitude d'actes de vente, de quittances, etc. L'expression « rechercher une aiguille dans une botte de foin » prend alors tout son sens... Les répertoires des actes, s'ils existent, sont alors un allié précieux. Néanmoins, malgré ces obstacles, la tâche n'a rien d'insurmontable, pour peu que l'on dispose de la bonne méthode.

Deux clés : la date de l'acte et le nom du notaire

Pour retrouver un contrat de mariage, il faut disposer *a minima* de deux renseignements : la date de l'acte et le nom du notaire. Avant toute recherche, adoptez le bon réflexe en vous appuyant sur les travaux des autres généalogistes : arbres généalogiques, relevés d'associations, numérisations et indexations de *Geneanet*... Ces sources de seconde main peuvent mentionner de précieuses références de contrats de mariage que vous pourrez ensuite consulter sur place ou en ligne. Si cette approche est infructueuse, plusieurs possibilités s'offrent à vous en fonction de l'époque : compulsier patiemment les minutes des notaires des villages de vos ancêtres, recourir aux fonds de l'enregistrement, vous aider des éventuels répertoires ou tables alphabétiques, etc. Je les ai numérotées de A à G dans le schéma récapitulatif page suivante. Voici son principe :

- la méthode est différenciée en fonction de la période : après 1850, entre la Révolution et 1850, entre 1693 et la Révolution, entre 1539 et 1693, avant 1539 ;
- plus on remonte le temps, plus la démarche est chronophage : on passe du vert au rouge ;
- pour chaque période, la démarche consiste à réaliser les actions dans l'ordre alphabétique préconisé. ● ● ●



Ex : de 1790-1793 à 1850, commencez par l'action B. Si elle n'est pas couronnée de succès, enchaînez avec l'action E, voire l'action F si nécessaire. Cet ordre est défini pour minimiser le temps de recherche. En pratique, cet ordre peut être perturbé si certains fonds sont en ligne et d'autres non ; à chaque action correspond un fonds d'archives dont la cote (série ou sous-série) est précisée à côté. Ce schéma se veut donc un pense-bête des actions à mener pour retrouver un contrat de mariage particulier le plus efficacement possible.

A À partir du 10 juillet 1850, les actes de mariage civil mentionnent systématiquement s'il a été passé un contrat de mariage, et le cas échéant, sa date et le nom du notaire qui l'a reçu. Une aubaine pour les généalogistes !

B Un édit de 1693 rend obligatoire l'enregistrement, sous quinzaine, de tous les actes passés devant un notaire. Cet enregistrement ou contrôle⁽¹⁾ se faisait par « bureau » – étendue géographique de l'ordre du canton regroupant plusieurs paroisses ou communes – de manière chronologique. Pour faciliter les recherches *a posteriori*, des tables alphabétiques apparaissent progressivement au cours du XVIII^e siècle. Le recours à ces tables offre donc un gain de temps précieux pour retrouver les références d'un contrat de mariage dans une zone géographique donnée, et ce, même et surtout si l'on ignore le nom du notaire qui l'a retenu.

En 1866, les tables de contrats de mariage sont supprimées au profit du sommier du répertoire général qui répertorie, pour une personne donnée, l'ensemble des actes passés dans le ressort d'un bureau, quelle que soit leur nature. Un particulier se voyait affecté la première case disponible à la suite du registre, et ce, lors de l'enregistrement de son premier acte. Pour faciliter les recherches, un fichier alphabétique est normalement associé au sommier

Comment retrouver les références d'un contrat de mariage ?

			Cote hors Paris	Cote à Paris
1949	Très simple	<p>A Consulter l'acte de mariage civil.</p> <p>B Sinon, consulter les tables alphabétiques de l'enregistrement après avoir identifié le bureau d'enregistrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Entre 1850 et 1865 : consulter la table alphabétique des CM ; À partir de 1866 : consulter le fichier alphabétique du sommier du répertoire général. <p>E Sinon, consulter les tables alphabétiques, ou à défaut les répertoires chronologiques (normalement obligatoires), des notaires des environs.</p> <p>F Sinon, consulter les actes un par un des notaires des environs.</p>	AD, série E	AD, série E
1850	Relativement simple	<p>B Consulter la table alphabétique des CM de l'enregistrement après avoir identifié le bureau d'enregistrement.</p> <p>E Sinon, consulter les tables alphabétiques, ou à défaut les répertoires chronologiques (normalement obligatoires), des notaires des environs.</p> <p>F Sinon, consulter les actes un par un des notaires des environs.</p>	AD, série Q (voire C)	AD, D.Q7 et D.Q8
1790 1793	Relativement simple	<p>B Consulter la table alphabétique des CM du contrôle des actes après avoir identifié le bureau de contrôle (rare avant ~ 1750).</p> <p>C Sinon, consulter le registre chronologique des formalités du contrôle des actes après avoir identifié le bureau de contrôle.</p> <p>D Sinon, consulter l'inventaire sommaire de la série B (insinuation judiciaire).</p> <p>E Sinon, consulter les éventuels répertoires chronologiques des notaires des environs (tables alphabétiques très rares).</p> <p>F Sinon, consulter les actes un par un des notaires des environs.</p> <p>G Sinon, consulter les registres de l'insinuation judiciaire (pas de registres de 1704 à 1730 en province et de 1731 à 1760 à Paris).</p>	AD, série C	X
~ 1750	Chronophage	<p>D Consulter l'inventaire sommaire de la série B (insinuation judiciaire).</p> <p>E Sinon, consulter les éventuels répertoires chronologiques des notaires des environs (tables alphabétiques très rares).</p> <p>F Sinon, consulter les actes un par un des notaires des environs.</p> <p>G Sinon, consulter les registres de l'insinuation judiciaire.</p>	AD, salle de lecture	X
1693	Très chronophage	<p>D Consulter l'inventaire sommaire de la série B (insinuation judiciaire).</p> <p>E Sinon, consulter les éventuels répertoires chronologiques des notaires des environs (tables alphabétiques très rares).</p> <p>F Sinon, consulter les actes un par un des notaires des environs.</p> <p>G Sinon, consulter les registres de l'insinuation judiciaire.</p>	AD, série E	AN, série MC
1539	Très chronophage	<p>F Consulter les actes un par un des notaires des environs.</p>	AD, série E	

1) Pour disposer d'un panorama complet des fonds de l'enregistrement, reportez-vous à notre grand angle paru dans le numéro 250 de *La Revue française de généalogie*.

Comment identifier le bureau d'enregistrement ou de contrôle ?

L'enregistrement ou le contrôle des actes se faisait par « bureau », zone géographique de l'ordre du canton regroupant plusieurs paroisses ou communes. Pour identifier le bureau qui vous intéresse, divers supports sont disponibles en salle de lecture des Archives départementales, voire sur leur site. Ils indiquent, pour chaque commune, son bureau de rattachement en fonction des périodes. Ces outils, généralement incorporés à l'inventaire de la sous-série, se présentent soit sous forme de carte, soit sous forme de tableaux. Quelques subtilités :

- Le bureau de rattachement d'une commune a pu fluctuer au fil des années.
- Le bureau n'est pas toujours aisément déterminer lorsque les deux conjoints sont issus de communes différentes, dépendant de bureaux distincts. Dans ce cas, recherchez dans le bureau du mari puis dans celui de la femme si nécessaire.
- Nos aïeux se rendaient généralement chez le notaire le plus proche, lequel peut être situé dans une commune distincte et rattachée à un bureau différent de la commune de domicile des parties. ■■■

du répertoire général. Hélas, il n'est malheureusement pas toujours conservé ou déposé aux archives.

À savoir : certaines régions ont été dispensées, sous l'Ancien Régime, du contrôle des actes en versant une taxe forfaitaire dès le départ. Il s'agit par exemple de Paris, du Béarn, du Roussillon... Renseignez-vous auprès des Archives départementales. Ces précisions étant données, voici comment il vous faut concrètement procéder :

1) Identifiez le bureau de contrôle ou d'enregistrement (cf. encadré ci-contre).

2) Exploitez l'instrument de recherche de la série, disponible en ligne ou en salle de lecture, afin de déterminer s'il existe une table alphabétique de contrats de mariage pour le bureau en question, le type d'acte désiré et la période considérée.

3) Consultez la table alphabétique (cf. image ①) tout en gardant à l'esprit que :

- le classement s'opère par initiale de nom de famille puis chronologiquement ;

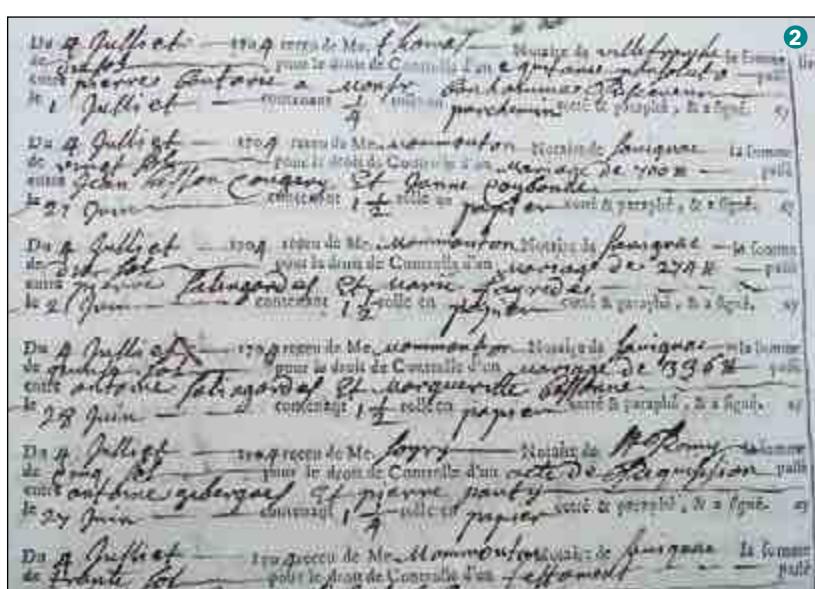
- le nombre de pages réservé à une lettre étant parfois insuffisant, des renvois à d'autres feuillets sont fréquents. Pensez donc à vous y reporter.

4) Élargissez vos investigations aux bureaux voisins si votre recherche est infructueuse.



Table des contrats de mariage du bureau de Caylus de 1763 à 1791 (AD 82, 2 C 654).

© Albert Dorigo



Extrait d'un registre de formalités du bureau de Villefranche-de-Rouergue pour l'année 1704 (AD 12).

© Tony Neulat

C En l'absence de tables alphabétiques (B), il est nécessaire de se reporter aux registres des formalités (cf. image ②) qui comprennent un résumé du contrat et les informations relatives à son enregistrement (date d'enregistrement et montant de la taxe perçue). Les différents types d'actes (contrats de mariage, ventes, testaments, quittances, etc.) y sont mélangés. Le classement est plus ou moins chronologique car tous les actes d'une même étude notariale peuvent être inscrits successivement au sein d'un même lot, d'une période plus ou moins longue, puis être suivis d'un lot d'actes d'un autre notaire dont la période chevauche la précédente. Par ailleurs, certains actes sont parfois enregistrés en retard, plusieurs mois après leur rédaction.

Des fonds parfois en ligne

Par chance, près de la moitié d'Archives départementales ont mis en ligne leurs fonds de l'enregistrement et/ou leurs archives notariales, dans les territoires suivants : Ain, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ardennes, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente, Charente-Maritime, Côte-d'Or, Côtes-d'Armor, Creuse, Deux-Sèvres, Doubs, Drôme, Finistère, Gard, Haute-Garonne, Gironde, Hérault, Indre, Jura, Landes, Haute-Loire, Loire-Atlantique, Lozère, Pyrénées-Atlantiques, Haut-Rhin, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Paris, Seine-Maritime, Seine-et-Marne, Yvelines, Var, Vendée, Vienne, Haute-Vienne, Hauts-de-Seine, Val-d'Oise. Par ailleurs, quelques passionnés ont entrepris la numérisation massive des archives de leur département et déposent leurs clichés sur Geneanet (menu Projets > Registres). Ainsi, la découverte des contrats de mariage de vos ancêtres n'a jamais été aussi simple !

www.geneanet.org

● ● ● Concrètement, procédez de la sorte :

1) Identifiez le bureau de contrôle ou d'enregistrement (cf. encadré page 33).

2) Exploitez l'instrument de recherche de la série, disponible en ligne ou en salle de lecture, afin de déterminer s'il existe un registre de formalités pour le bureau concerné et pour l'année du mariage de vos ancêtres.

3) Parcourez le registre en estimant le plus précisément possible la date d'enregistrement du contrat de mariage. Celui-ci était généralement retenu trois semaines à un mois avant la bénédiction nuptiale et était enregistré dans les semaines suivantes. Je vous recommande donc de cibler prioritairement la période [-1 mois ; +1 mois] par rapport à la date du mariage religieux et d'élargir ensuite en l'absence de résultat.

4) Élargissez vos investigations aux bureaux voisins si votre recherche est infructueuse.

Dans certains cas, en particulier si vous hésitez entre quelques notaires et qu'ils ont tenu des répertoires, il peut s'avérer plus rapide de se plonger directement dans ces documents.

D Depuis 1539, tous les actes de donation (contrats de mariage y com-

pris) portant sur des biens d'une valeur supérieure à 50 livres étaient soumis à l'insinuation judiciaire et transcrits intégralement dans un registre spécifique. Ce fonds est conservé en série B des Archives départementales. Or, il existe dans la plupart des départements un « inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 » des séries A à H. Cet inventaire dactylographié, non exhaustif, répertorie les pièces les plus significatives. Il est conservé en salle de lecture et est parfois disponible en ligne sur le site des Archives départementales, sur *Gallica* ou *Google Livres*. De ce fait, il est possible d'y retrouver aisément, si la chance nous sourit, la mention du contrat de mariage de ses ancêtres (cf. image ③).

E En complément de ses minutes, le notaire pouvait tenir un répertoire chronologique ou une table alphabétique de ses actes. Le répertoire est une synthèse chronologique de tous les actes consignés par le notaire, précisant la nature de l'acte, les noms des principales parties concernées, éventuellement la date de l'acte, ainsi que le numéro de folio correspondant. Les tables alphabétiques listent les parties en présence par initiale de nom de famille. Les répertoires ont été tenus à Paris dès l'origine et en province dès 1793 (date à laquelle ils ont été rendus obligatoires), voire

avant, selon l'initiative du notaire. S'ils existent, ces instruments de recherche constituent de précieux alliés.

F En l'absence de répertoires ou de tables, il ne reste plus qu'à feuilleter les actes notariés un à un. Sélectionnez en priorité les études notariales situées près du village de vos ancêtres à l'aide de l'instrument de recherche des archives. Pour gagner du temps :

- focalisez-vous sur le résumé présent sur la couverture de la liasse ;
- sinon, lisez uniquement les titres des actes lorsqu'ils existent ;
- sinon, familiarisez-vous avec les tournures caractéristiques (les « protocoles ») pour identifier rapidement les noms des parties.

Quoi qu'il en soit, aussi longue que soit cette quête, parcourir les liasses notariales du village de vos ancêtres n'est jamais une perte de temps. Car si rien n'assure que vous trouverez le contrat de mariage tant convoité, il est à peu près certain que vous exhumeriez un ou plusieurs actes passionnants que vous ne cherchiez pas, voire dont vous ne soupçonnez même pas l'existence.

G Si toutes les étapes précédentes ont été infructueuses, armez-vous de patience et consultez les registres de l'insinuation judiciaire. Ces transcriptions intégrales des actes peuvent se révéler inestimables lorsque le contrat original a disparu.

Tony Neulat

③

Extrait de
l'inventaire
sommaire de la
série B du Lot,
mentionnant
divers contrats
de mariage
de 1638. © DR

Livre d'or Gérard Gillet

Dans le livre d'or d'une petite commune, 22 soldats sont déclarés morts pour la France. Or, sur une plaque dans l'église, il y a 29 noms. Où puis-je trouver les 7 noms « en trop » ? ■

Jérôme Malhache, géénéalogiste

professionnel Les listes communales des morts de la Première Guerre mondiale ont été dressées dans le cadre du projet de Livre d'or national voté en 1919. Le ministère des Pensions était en charge de sa réalisation et ce n'est que dix ans plus tard, en 1929, qu'il a adressé à chaque commune des listes constituées à partir du fichier des Morts pour la France. Les maires devaient les contrôler et si besoin corriger les erreurs. Normalement seuls les hommes nés ou domiciliés dans la commune au moment de la mobilisation pouvaient figurer sur les listes. On observait déjà des décalages entre les noms gravés sur les monuments aux morts, érigés juste après la guerre, et certaines de ces listes.

Dans le cas que vous nous soumettez, le décalage apparaît entre un document officiel, établi et contrôlé par les autorités, le livre d'or, et une plaque commémorative apposée dans un lieu de culte, hommage privé à des morts de la guerre. Cela s'explique peut-être par le souhait de familles, attachées à la paroisse en question, de voir le nom du fils inscrit dans cette église, même si en fait il ne résidait pas dans la commune avant guerre, voire n'y était pas né. Ou bien alors il peut s'agir d'hommes décédés pendant la durée de la guerre mais non morts pour la France. Vous avez sans doute effectué la vérification dans la base de données des Morts pour la France sur le portail Mémoire des hommes. Il faudrait compléter la démarche en recherchant les fiches matricules de ces sept soldats. En y ajoutant la consultation de quelques actes d'état civil vous parviendrez probablement à identifier les liens (familiaux ?) qui les connectaient à la paroisse de cette commune. ■

Accès sécurisé aux inventaires

Jean-Yves Delahaye

Dans l'interview publiée dans la RFG n°269, le directeur des Archives nationales indique que « la liste nominative des personnes ayant acquis ou perdu la nationalité de 1900 à 1969 est désormais consultable sous format PDF sur plusieurs ordinateurs accessibles dans la Salle des inventaires ». J'ai vainement cherché ces listes dans la Salle de lecture virtuelle (SLV). Font-elles exception au principe d'accès sécurisé aux inventaires ? ■

Sandrine Heiser, cheffe de projet pour l'accès sécurisé à distance aux Archives nationales Pour offrir ce service à distance, deux conditions doivent être réunies : disposer d'un instrument de recherche et numériser les archives que nous souhaitons rendre accessibles par ce biais. La première catégorie s'enrichit au fil de l'eau. Dès qu'un instrument de recherche est publié en SLV, s'il contient des données nominatives sensibles non diffusables sur Internet, elles seront accessibles de manière sécurisée si l'utilisateur accepte les CGU, et s'engage à respecter les obligations en matière de reproduction et de réutilisation des inventaires et des archives contenant des données à caractère personnel. Le fonds en question répond à l'une des conditions car il existe des fichiers numérisés, mais nous ne disposons pas d'un inventaire pour les mettre en ligne. De plus, il s'agit de publications officielles que les usagers ont plus tendance à rechercher à la BnF et/ou sur Gallica. Il nous semble plus prioritaire de mettre notre énergie sur des fonds qui sont des sources uniques et qui relèvent directement de nos missions.

www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr ■

Dossier médical Fabienne Lafouasse

Comment retrouver les archives d'un aérium dans lequel j'ai séjourné dans les années 1960 (à Job, dans le Puy-de-Dôme) ? Il s'agissait à priori d'un placement pour raison de santé dans cet établissement. Impossible pour l'instant de trouver trace de mon dossier. Auriez-vous des pistes pour m'aider ? ■

Laurence Abensur-Hazan, géénéalogiste professionnelle

La durée de conservation des dossiers médicaux par les établissements hospitaliers, qu'il s'agisse de celui d'un ancêtre ou du sien propre comme dans votre cas, pose souvent question. Le délai de conservation des dossiers, sauf cas exceptionnel, est en principe de 20 ans à compter de la dernière hospitalisation ou consultation dans l'établissement. Ce délai est le même qu'il s'agisse d'un établissement public ou privé. Du fait de ce délai, les dossiers sont donc rarement transférés aux dépôts d'archives publiques (généralement départementales). Il faut donc normalement s'adresser à l'établissement hospitalier lui-même, ou à celui qui en a pris la suite, pour demander si le dossier a été conservé dans ses archives. Soulignons que certains hôpitaux disposent d'ailleurs de leur propre service d'archives.

Situé à Job dans le Puy-de-Dôme, dans le parc des Mélèzes, l'aérium dans lequel vous avez séjourné avait été ouvert après la Seconde Guerre mondiale et a fermé en 1989. Il était géré par la Caisse régionale d'assurance-maladie (CRAM) d'Auvergne dont des archives sont conservées aux Archives départementales du Puy-de-Dôme. Une consultation des inventaires en ligne montre malheureusement que les documents sont apparemment postérieurs à votre séjour. Quoi qu'il en soit, et de manière générale, les rares dossiers nominatifs sauvegardés et conservés par les dépôts d'archives ne le sont qu'à titre d'échantillons. Des documents d'ordre généraux provenant des CRAM ont aussi été déposés aux Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine. La trace d'un nom de patient pourrait éventuellement s'y trouver, mais sans information médicale.

Bien qu'il y ait donc hélas assez peu de chances que votre dossier ait été conservé, vous pourriez pour en avoir le cœur net interroger tout de même les Archives départementales du Puy-de-Dôme.

Votre séjour dans cet aérium a certainement été prescrit par un médecin qui, lui, tenait des dossiers de patients. Ces derniers sont de la responsabilité du médecin et lorsqu'il cesse son activité, il doit informer le Conseil départemental de l'Ordre des médecins du sort de ses dossiers. Même si là encore, il y a très peu de chances que vous retrouviez le vôtre, vous pouvez tenter d'interroger cette instance. ■

VOS QUESTIONS
Adressez-nous vos questions à La Revue française de Généalogie, 346 rue Saint-Honoré, 75001 Paris ou par courriel : rfg@martinmedia.fr



Un prêcheur à Toulon

PAROLE. Quelle chance lorsqu'on tombe sur un texte de cette époque qui, comme celui-ci, pourrait être qualifié de calligraphie ! Bien sûr l'expéditeur, les destinataires et l'objet expliquent que le greffier se soit particulièrement appliqué. La requête était d'importance : avoir un nouveau prédicateur à Toulon.

Cette facilité de lecture – pour qui toutefois connaît l'ancienne forme des lettres – est due à la rareté des abréviations et à l'absence de ligature entre les lettres : le scribe au lieu de les lier, comme il est habituel dans l'écriture cursive, lève la plume presque après chaque lettre. Prenons par exemple le mot « prescher » (l. 2 et 9) : chaque lettre se lit parfaitement, même si en fin de mot les lettres « er » sont liées. On le sait c'est l'écriture rapide et cursive qui déforme les lettres. De plus ici, fait exceptionnel, les jambages sont parfois différenciés permettant de distinguer par exemple le 'n' du 'u' ou du 'v'. Observons le mot « communaulté » (l. 1) : les jambages des deux 'm' sont reliés par le haut tandis que ceux des deux 'u' le sont par le bas, comme nous le faisons. Nous pouvons le vérifier dans les mots « personne » (l. 5), « ordonne » (l. 6 et 8). Voyons encore « consulz » (l. 1) et « adiourne » (l. 5) où 'u' et 'n' sont bien distingués.

Les points sur les i

De même l'apparition du point sur le 'i' – fait exceptionnel pour l'époque – permet de repérer cette lettre au sein des jambages : « joinct » (l. 3), « enjoinct » (l. 9), « entérinement » (l. 6). Notons enfin le 's' tombé en désuétude, remplacé ensuite par l'accent circonflexe : « requeste » (l. 7), « prescheur » et « prescher » (l. 2, 9), « festes » (l. 3), « caresme » (l. 3, 9), « intérrest » et « arrestz » (l. 4), « évesque » (l. 4, 8),

En revanche toujours pas de ponctuation, sauf peut-être le signe (l. 10) entre « accoustume » et « faict » et pas d'accentuation autre que sur l'i'. De même la majuscule est aléatoire : « tholon » (l. 1, 4, 7), « dieu » (l. 2 et 9) présentent une minuscule, tandis que « les » avant « consul » (l. 1) ou les mots « la court » (l. 5) commencent par une majuscule. De même se perpétue l'équivalence de certaines lettres : 'i' et 'j' dans « iour » (l. 10), ou 'i' et 'y' avec « moys » (l. 7) ; 's' et 'z' dans « consulz » (l. 1) et « arrestz » (l. 4). Se maintient également l'attaque basse du premier jambage du 'n' ou du 'm' en position initiale comme dans « manans » (l. 1) ou « mil » (l. 10) ; et ces mêmes lettres en position finale voient leur dernier jambage plonger et se terminer sous la ligne : « en » (l. 3, 5, 8). L'abréviation est ici rare. Elle se fait par contraction quand le début et la fin du mot sont écrits, manque le milieu : « chappre » (l. 6) pour « chappitre », avec un superbe titulus d'abréviation ou « tilde » pour indiquer que le mot est abrégé. C'est aussi le cas pour « sr » (l. 4) pour « seigneur », sans tilde car c'est une expression courante que nous avons gardée : Mr, Me, Mgr, etc. Il en va de même pour « quinzeme » (l. 10) pour « quinziesme », d'ailleurs curieusement abrégé car il manque un 'i' avant le 'e'. Mais l'abréviation peut être aussi par suspension, qui consiste à ne pas achever le mot. Elle est ici utilisée surtout avec « ladite » et « dudit » mots respectivement réduits à « lad. » (l. 7, 9) et « dud. » (deux fois l. 4, 7, 8). Nous retrouvons cette modalité avec le mot « procureur » réduit

RAPPEL

- Pour renvoyer à une ligne, ce dernier mot est abrégé en 'l' suivi du numéro de la ligne. Ainsi « l. 5 » signifie : ligne 5.
- La transcription du texte développe les abréviations qu'il contient. Pour en faciliter la lecture, les lettres ajoutées qui, en manuscrit sont soulignées, se trouvent ici en rouge pour en rendre le repérage plus aisé. ■

à « procure » (l. 3) avec la fin du mot manquant et servant de tilde comme avec « suffisa » (l. 8) pour « suffisant » ou « fe » (l. 6) pour « fère », que nous écrivons « faire ». Quant aux « notes tironiennes », devant leur nom au secrétaire de Cicéron nommé Tiron, de quelque 1 000 elles étaient passées à environ 5 000 ; elles ne sont pas à proprement parler des abréviations mais des signes conventionnels de tachygraphie. Une seule figure ici, celle d'un des mots les plus fréquents en français comme en latin à savoir la conjonction « et ». Elle figure en toutes lettres (l. 1, deux fois l. 4, 7) mais c'est la note tironienne qui est utilisée l. 2, où elle apparaît nettement tandis qu'elle est moins lisible entre « bon » et « suffisant » (l. 8).

Orthographe fluctuante

La langue ne présente pas de réelles difficultés de compréhension même si quelques termes peuvent étonner ou dérouter. Nous pouvons ainsi vérifier que l'orthographe n'est pas fixée : « parole » (l. 2, 9), « Tholon » (l. 1, 4 et 7) mais aussi « Thoulon » (l. 8), ce qui, pas ici mais parfois, ne facilite pas le travail des généalogistes notamment pour les anthroponymes et les toponymes. Notons aussi l'emploi du 'e' muet là où il a disparu ensuite : « pourveoir » (l. 8), ce qui peut davantage surprendre dans les participes passés « leu, peu, seu, veu » etc. devenus lu, pu, su, vu et ici « pourveu » (l. 2). Par ailleurs cette langue écrite sent encore son latin car les lettrés étaient tous latinisants, pour avoir appris à lire dans cette langue : Thoulon de *Tholonus*, « estre » et ses dérivés proviennent de *essere*, « joinct » (l. 3) et « enjoinct » (l. 8) des participes passés *junctus* et *injunctus*, « advent » (l. 3) de *adventus* et « court » (l. 5) du bas latin *curtis*. Enfin le terme « collation », à la dernière ligne signifie « communication » : il atteste que le document, qui est en réalité un courrier, a été signifié aux destinataires. Reste l'énigmatique « ung » (l. 2, 8)

Entre les consuls et communaulté manans et habitans de la cité de Tholon demandeurs en requeste
afin de leur estre pourveu d'ung prescheur suffisant et capable pour leur prescher la parole de dieu
en temps de l'advent, carême et autres festes solennelles, le procureur du roy joint à eux
pour l'intérest dudit s^e Et entérinement des arrestz de la court d'une part, Et l'évesque dudit tholon
adjourné en la personne de messire Angelo Crote son vicaire, défendeur d'autre, La court ayant
que fere droit sur l'entérinement de ladite requeste a ordonné et ordonne que le chappitre de l'église
dudit tholon sera appellé pour venir défendre à ladite requeste au moy. Et ce pendant, jusques à ce que
autrement en soit ordonné. Est en forme a l'usage dudit tholon de pourveu d'ung bon et suffisant
prescheur à ses despens en ladite église pour prescher la parole de dieu durant le temps de carême
ainsi qu'il est accoustumé, faict à Aix en parlement le quinzième iour de decembre mil cinq cens
cinquante deux.

— 155 — part

TRANSCRIPTION

Entre les consuls et communaulté, manans et habitans de la cité de Tholon demandeurs en requeste
afin de leur estre pourveu d'ung prescheur suffisant **et** capable pour leur prescher la parole de Dieu
en temps de l'advent, carême et autres festes solennelles, le procureur du roy joint à eux
pour l'intérest dudit **seigneur** et entérinement des arrestz de la court d'une part, et l'évesque dudit Tholon

- 5 adjourné en la personne de **messire** Angelo Crote, son vicaire, défendeur d'autre, la court, ayant
que fere droit sur l'entérinement de ladite requeste, a ordonné **et** ordonne que le chappitre de l'église
dudit Tholon sera appellé pour venir défendre à ladite requeste au moy. Et ce pendant, jusques à ce que
autrement en soit ordonné, est enjoint à l'évesque dudit Thoulon de pourvoir d'ung **et** suffisant
prescheur à ses despens en ladite église pour prescher la parole de Dieu durant le temps de carême
ainsi qu'il est accoustumé. Faict à Aix en parlement le quinzième iour de décembre mil cinq cens
cinquante deux.

Collation est faicte

Cote :
Archives
communales
de Toulon,
GG 6

très fréquemment écrit ainsi dans les documents de l'époque avec ce 'g' final, resté inexplicable jusqu'ici, ne pouvant être dérivé du latin.

Mes bien chers frères

Ce texte nous rappelle l'importance que revêtait la prédication pour la population. Nous avons du mal à nous l'imaginer, nous qui vivons dans un environnement sonore permanent via les divers moyens de communications à notre disposition. Mais dans ce « monde du silence » qu'était l'ancienne société, une prise de parole rompait le quotidien. C'était bien sûr le cas du sermon chaque dimanche à l'église, mais combien plus quand un

ténor de la rhétorique s'emparait de la chaire à l'occasion de l'Avent, période des quatre semaines avant Noël, ou du carême – quarante jours avant Pâques sans compter les dimanches – avec deux sermons par jour, un le matin et un l'après-midi. Des ordres religieux s'en étaient même fait une spécialité : dominicains, franciscains et, plus tard, jésuites, au point de devenir des professionnels, comme l'a constaté Hervé Martin pour la fin du Moyen Âge dans son ouvrage *Le métier de prédicateur*. La requête de bons prêcheurs ne provient pas du clergé mais du conseil de ville, qui d'ailleurs les rémunérait, et elle est adressée au Parlement, toutes instances laïques. De cet attachement des laïcs témoigne Jean Pussot, ce maître-char-

pentier de Reims qui tint son journal de 1568 à 1626 et qui a noté ses réactions aux sermons entendus pendant ces temps forts de l'année liturgique. Enfin cette requête s'insère dans une période où les idées réformées se répandent en Provence : habitant dans ce qui correspond à l'actuel département du Var, 130 personnes ont été poursuivies pour hérésie par le parlement d'Aix entre 1530 et 1560. Et la cause qui en est généralement retenue, tant par les autorités que par le peuple, est l'absence de prédicateurs ou leur incompétence. La suite montra que c'était là une vision erronée car trop restreinte.

Gabriel Audisio

Fondeurs de cloches et saintiers

DING. Dans le silence de nos campagnes d'autrefois et dans nos villes aussi, un son se démarquait, celui des cloches et autres sonnailles. Derrière leur fabrication, deux métiers sont à l'honneur.

Elle est présente partout dans le quotidien des individus... plus encore dans le monde rural, elle indique l'heure, appelle les fidèles aux offices, prévient des baptêmes, mariages ou enterrements, alerte des calamités avec le tocsin : la cloche rythme la vie. Elle n'est pas seule, elles sont 300 000 en France, dont 6000 classées « Monuments Historiques » réparties dans 42 000 églises. Plus petite, la clochette prévient des visites, mande les domestiques aux tables bourgeois, avertit les voyageurs des moyens de locomotion. Clarine, elle entoure le cou des animaux qu'on laisse pâturer pour les repérer aux sons, ou accompagne les transhumances, c'est alors une sonnaille.

Cet instrument universel à longue portée acoustique remonte à l'aube des temps et permet de communiquer sur de longues distances. Ce qui sonne et tinte peut-être fait d'argile séchée, de coque de bois sec, de verre, de porcelaine, puis plus tard d'alliages de différents métaux. Elle est souvent, à l'origine, associée à une religion ou un culte, la bible parle de clochettes d'or décorant les tuniques des grands prêtres. En Chine, des carillons sont signalés dans les annales dès 3000 ans av. J.-C. Chez nous, Grecs et Romains parlaient de tintinnabule, pour appeler la population aux événements, mais nous retiendrons surtout l'histoire selon laquelle ce serait l'évêque Paulin de Nole (353-431), en Campanie (près de Naples) qui aurait eu l'idée de faire sonner des cloches pour rythmer la vie religieuse, d'où les termes de campane et campanile utilisés surtout en pays

Fabrication d'un noyau en briques recouvertes d'argile.

©Archives Paccard

d'Oc, alors qu'au nord on utilise plus volontiers le mot de cloche du latin *clocca*, qui donnera clocher, clocheton, clochette... Certaines cloches avaient un rôle spécifique à jouer dans la société, en cas d'invasion, de grands dangers, d'alertes graves ou d'incendie, on sonnait le tocsin, d'autres comme en Lozère servaient à guider les habitants par temps de neige. Les pestiférés devaient, eux, prévenir de leurs passages à l'aide de clochettes ou de grelots. Les cloches avaient au Moyen-Âge un pouvoir sur-naturel, elles étaient censées repousser les sorcières, protéger du diable les enfants, éloigner les orages, elles transmettaient la voie de Dieu... Avant le VIII^e siècle, c'était le plus souvent les moines qui fondaient les cloches des monastères et des églises environnantes avant que ce métier ne soit repris en main par des laïcs pouvant se regrouper en corporation et ayant l'illustre privilège de pouvoir porter l'épée...

Si les cloches ont un poids aussi énorme en France, au sens propre et au sens figuré, dans la société, ils ne sont pourtant plus maintenant que cinq fondeurs en activité dans l'Hexagone, alors qu'ils étaient une centaine jusqu'au XIX^e siècle, sans compter les innombrables fondeurs ambulants. La cloche était considérée autrefois comme une personne morale, baptisée avec parrain et marraine, et bien sûr pourvue d'un prénom. Le vocabulaire de sa morphologie reprend les termes de cerveau, robe, panse, bras, bouche, langue. Le décor est planté pour nos contrées, alors quels sont ces métiers qui savent si bien rythmer nos vies et charmer nos oreilles ?

Du saintier ambulant à la fonderie fixe

Jusqu'au début du XIX^e, un grand nombre de fondeurs se déplaçaient dans les paroisses pour proposer leur savoir-faire. Transporter les cloches, ces énormes objets lourds et fragiles sur les petits chemins dans des charrettes attelées et sur de longues distances, n'était pas aisé. Il était plus simple que le saintier (nom issu du latin *sain* et *signum*, cloche vers le VII^e s.), vienne sur place à pied ou à cheval. Les fondeurs lorrains étaient les plus nombreux et réputés. Ils partaient seul, ou à deux ou trois, pour plusieurs mois, au printemps du mercredi des Cendres, jusqu'à l'automne à la Toussaint. Transportant juste quelques outils, le compas, une louche et surtout la *brochette* petite règle qui permet à partir de la note désirée de calculer l'épaisseur de la cloche et quelques matrices de bois gravées destinées à la décoration. Leurs savoir-faire étaient dans leurs têtes ou rassemblés dans un grimoire, qui s'enrichissait à chaque expérience. Après la signature d'une convention entre le fondeur et le commanditaire de la paroisse, ce dernier mettait à



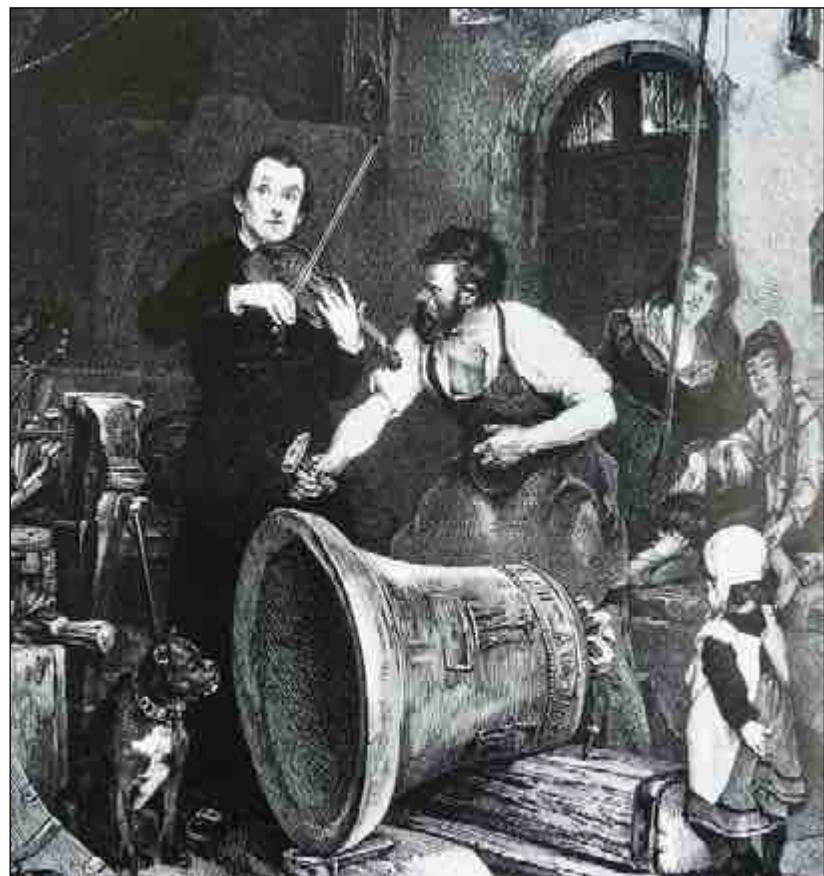
disposition tous les matériaux : bronzaille, terre argileuse, crottin de cheval, laine de mouton, bois de chauffe et éventuellement une partie de la main d'œuvre. Le fondeur itinérant s'installait donc le plus près possible de l'église pour y établir sa fosse de troussage et son four de fusion. D'autres paroisses des environs profitait souvent de l'occasion pour y faire fabriquer leurs propres cloches ou faire refondre une cloche fêlée.

Le procédé de fabrication varie peu, que la cloche soit fondue au pied du clocher où dans la fonderie, en sachant toutefois qu'il faut du temps pour creuser les fosses, bâtir le four, jusqu'à deux mois pour créer le moule, d'où l'intérêt de couler plusieurs cloches au même endroit. Une fois les cloches refroidies, sorties de leurs gangues brisées, on procède à leur nettoyage, pesage et vérification du son, avant de leur accrocher le battant représentant un vingtième du poids total. Reste alors l'opération délicate de la mise en place dans le clocher, si celui-ci possède des trappes cela facilite l'opération pour éléver ce poids de plusieurs tonnes, sinon il faut la hisser par l'extérieur en pratiquant une ouverture dans le clocher, laquelle sera refermée après la pose en refaisant une partie de la maçonnerie. Opération toujours délicate, exigeant une bonne connaissance de résistance des matériaux, la cloche lancée à toute volée dégage une poussée près de trois fois supérieure à sa masse.

La technique de fabrication

Le saintier au pied du clocher ou le fondeur actuel reprennent en gros le même procédé. Nous avons tous en tête la forme de la cloche qui ne varie guère, il n'en est pas de même pour le reste : la note précise qu'elle produira dépend de son diamètre et de son épaisseur. Un art et un savoir-faire certains. Sans entrer trop dans les détails, la fabrication du moule se déroule en quatre étapes principales, on y fait d'abord le noyau en dur avec des briques réfractaires posées en cercle et recouvertes d'une couche d'argile et de crottin qui va donner

La note de la cloche est vérifiée à l'aide du violon du curé. Gravure fin XIX^e siècle.
© D. Boucard



la forme intérieure profilée grâce à la planche à trousser.

Une couche isolante la recouvrira pour être facilement décollée de la partie suivante. On moule dessus la *fausse cloche*, qui sera exactement aux mêmes dimensions que la vraie cloche de bronze. Faite d'argile enduite et lissée de cire, sur laquelle sont appliqués les décors préparés en cire. Cette fausse cloche est enduite alors de plusieurs couches à l'aide de pinceaux fins d'un mélange d'argile, de crottin et de poils de chèvre ou de chanvre pour former une *chappe* épaisse. Cette carapace ayant atteint l'épaisseur voulue, on fait fondre par un feu de charbon de bois les décors de la fausse cloche, laissant ainsi un vide entre le noyau et la chape, les lettres et décors en cire fondent et forment alors une empreinte en creux. On y adjoint alors la *couronne*, la partie supérieure du moule qui est profilé à l'aide d'un gabarit de bois adapté fait d'un modèle de cire enduite d'argile, dit procédé à *la cire perdue*, qui ajusté sera coulée

conjointement. On soulève la *chappe* à l'aide d'un palan, pour casser le reste de la *fausse cloche*, puis on la repose exactement à la même place de manière à laisser le vide où viendra se couler le métal en fusion. Reste l'opération délicate de coulée du bronze, fait d'un mélange correspondant à peu près à 78 % de cuivre et de 22 % d'étain. L'opération de coulage se fait dans un four enterré et le métal chauffé de 1050° à 1200° se répand en une seule coulée dans un canal de brique amenant le métal en fusion dans un orifice pratiqué dans le haut (ou le bas aujourd'hui chez Cornille Havard) de la cloche. Si le coulage, moment solennel, se fait en quelques minutes (trois minutes pour 5 à 6 tonnes de bronze), le refroidissement dure plusieurs jours. Le moule cassé, la cloche *brute de fonderie* est alors sablée, polie, ciselée, puis accordée sur les cinq premières notes harmoniques de la tradition chrétienne. Si l'opération d'accordage se fait aujourd'hui à l'aide de

repères historiques

● ● ● l'électronique, il se faisait autrefois à l'oreille ou avec un instrument de musique.

L'ajustement parfait se fera par amincissement du métal par l'intérieur. Reste à mettre le *mouton*, énorme pièce de chêne très sec dans laquelle s'encastrent les oreilles et qui viendront tourner entre deux cuvettes de cuivre pour se balancer en haut du clocher. Et le battant, simple masse de fer incassable, en forme de pilon devant peser un vingtième du poids du bourdon.

Des cloches célèbres

La plus grosse cloche de France « La Savoyarde », se trouve au Sacré-Cœur de Paris. Haute de 3,06 m, avec 9,60 m de circonférence, elle pèse presque 19 tonnes (18835 kg), et son battant 850 kg. Elle fut coulée par la maison Paccard d'Annecy le 13 mai 1891. Payée par une souscription du diocèse de Chambéry pour solenniser le rattachement de la Savoie à la France (1860), elle n'arrive à Paris qu'en 1895, tirée par vingt-huit bœufs et chevaux...

Installée sur un beffroi d'exposition provisoire le temps de terminer le campanile, sabotée sans trop de dommage en 1905, mise en place en mars 1907 où elle fit vibrer son contre-ut dans le ciel parisien. Huit hommes s'accrochent aux cordes pour mettre en

branle les 27 tonnes de la cloche totalement équipée. Elle pouvait s'entendre à l'époque à 10 km à la ronde. Automatisée, elle sonne encore aujourd'hui pour les grandes fêtes religieuses.

La seconde plus grosse cloche de France est le bourdon « Emmanuel-Louise-Thérèse » de Notre-Dame de Paris: elle pèse 13 t. avec un battant de 500 kg. Avec comme parrain Louis XIV et marraine Marie-Thérèse d'où son nom ! La pureté de son tintement viendrait des innombrables bijoux d'or que les nobles jetèrent dans le métal en fusion... Heureusement, elle n'a pas été impactée par le récent incendie. Elle a sonné exceptionnellement le 15 avril 2020 à 20 h, pour célébrer son premier anniversaire de « miraculée ». La plus grosse cloche du monde se trouve dans le Kremlin à Moscou, la « Tsar Kolokol », fondue en 1735, haute de plus de 6 m, pesant 202 tonnes, prévue pour sonner avec vingt-quatre personnes actionnant le marteau. Mais tombée de sa charpente en 1737, lors d'un incendie, elle perd un éclat de 11 tonnes ! Muette, elle est toujours visible sur place. La cloche doyenne française date du XII^e, elle est située à Saint-Pierre-de-Belleville en Savoie ; parisienne c'est celle de Saint-Merri datant de 1331.

Pour parler de carillon, il faut trois ou quatre cloches (quadrillo) ou plus ! Les plus célèbres sont ceux de Dijon

à Saint-Bénigne avec cinquante-six cloches, de Douai à son beffroi communal riche de soixante-deux cloches, ou de Chambéry à la tour Yolande de la sainte chapelle du château des Ducs de Savoie avec soixante-dix ! Deux systèmes en France pour les faire tinter, un marteau frappant à l'extérieur du bas des cloches, ou à la volée mise en branle par des cordes, plus souvent maintenant avec des chaînes reliées à un moteur. Pour apprécier un plus modeste carillon, mais bien visible à deux pas du public, il faut voir et écouter le carillon de vingt-quatre cloches dont sept de volée et dix-sept cloches frappées tout près de la chapelle Notre-Dame-de-Grâce au-dessus d'Honfleur. Quasimodo, devenu sourd, prenait beaucoup de plaisir à se balancer sous les cloches de Notre-Dame. Il semble en être de même pour les carillonneurs de Séville de la célèbre Giralda qui s'envoient virevolter en l'air en intrépides acrobates.

Sonnailles et clarines

Il existe aussi toute une variété de petites clochettes destinées à divers métiers, ou encore des clarines et des sonnailles. Les clarines en bronze ou laiton de fonderie s'adressent plus aux bovins des alpages. Les sonnailles plus légères s'adressent plus aux moutons



La cloche La Savoyarde est emmenée depuis Annecy jusqu'à Paris à l'aide d'un char tiré par des bœufs et des chevaux. © D. Boucard

que l'on retrouve en transhumance. Pour fabriquer ces dernières, pas besoins de creuser de profondes fosses, il suffit d'un atelier de forgeron avec un four. Là encore, cela demande un savoir-faire transmis souvent de génération en génération. La base est une feuille de tôle dont l'épaisseur varie, de 4 à 16 mm, en fonction de la note désirée, découpée et pliée sur une enclume bigorne en ayant soin d'y fixer la *bélière*, anneau intérieur pour y placer le *battant* et l'*anse* de chaque côté des *oreilles*. Une décoration en repoussage et martelage peut se faire sur le plat des oreilles. Puis on enferme ces prototypes, avec deux ou trois comparses dans une gangue d'argile et de paille broyée semée de paillettes de cuivre et laiton qui souderont et doreront la sonnaille. Ces pains, pesant plusieurs kilos, seront étuvés quelques jours, puis cuits dans un four à 1500°C pendant 24 h. La fournée peut contenir plusieurs dizaines de *pains cuits*, sortis du four, posés sur le sol, et plongés encore chauds dans de l'eau froide avant d'être cassés. La sonnaille apparaît alors parfaitement soudée et sera polie. Elle peut être cylindrique, ronde, plate, carrée, allant de 6 cm pour les jeunes agneaux à 40 cm pour les meneuses de troupeaux. Elles se déclinent en plus de 150 variétés. Si la partie technique est exigeante, l'art suprême consiste ensuite à la « mise à son », et il faut une bonne oreille à l'artisan qui fait tinter chaque pièce sur le bord de son enclume, en mesure la note et la corrige avec quelques coups de marteaux en amincissant l'épaisseur ici, où en modifiant là, quelque peu l'ouverture. Car le client berger est exigeant, il veut une note précise qui conviendra à telle bête et non à telle autre, il sait alors identifier un animal parmi des centaines d'autres dans son troupeau et reconnaître laquelle s'éloigne des autres. Le tout dans une parfaite harmonie de sons pour le troupeau entier, des notes avec toutes leurs tierces et leurs quartes. Il choisit donc la sonnaille à l'oreille et y adapte le battant en corne, en os ou en bois proposé par le fondeur. Ce sera au berger de faire les colliers, simple courroie de cuir ou bois d'ormeau courbés à l'eau, décoré et claveté.



Les cloches font désormais partie du folklore de Pâques.
© Roger-Viollet

POUR APPROFONDIR

Des visites

- La fonderie Cornille Havard à Villedieu-les-Poêles (50) longue d'une tradition séculaire accueille le public dans son atelier datant de 1865.
- La fonderie Paccard à Sevrier (74) près d'Annecy propose également des visites guidées. Fondée en 1796, elle a produit sur sept générations plus de 120 000 cloches dont « la Savoyarde ».
- La chapelle Notre-Dame de Grâce à Equeuauville (14) dans les hauteurs de Honfleur. Sur le côté s'y trouve le carillon composé de 24 cloches.

Des livres

- *Cloches de France et d'ailleurs*, de Jean-Pierre Rama, LTA, 1993.
- *Cloches, carillons et Art campanaire* d'Alain Jouffray, ARCAD, 1984.

Des sites internet

- www.carillon-chambery.fr

Vous y trouverez un historique de l'un des plus importants carillons d'Europe. Si un jour vous vous promenez dans cette ville aux accents italiens, peut-être pourrez-vous l'entendre.

- www.notredamedeparis.fr/comprendre/architecture/les-cloches/

Pour tout savoir sur les cloches qui rythment la vie de la cathédrale.

Pour « remettre le clocher au milieu du village » sans trop se « faire sonner les cloches », ni surtout « avoir le bourdon » et avant d'aller « dormir comme un sonneur », vous l'avez compris la cloche est partout même dans nos mots de tous les jours. Et si la fabrication n'a pas changé, les dessins et descriptions de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert au XVIII^e nous le montrent... Il n'y a plus besoin au moment de la coulée de la présence d'un prêtre pour repousser le diable qui rôdait jadis pour faire gâcher ce moment solennel par un sortilège maléfique, ni de sacrifier un mouton noir en le jetant dans le four. Il faut bien mieux évoquer cette tradition appréciée, ô combien, par les enfants, de ces cloches qui partent effectuer leur pèlerinage annuel pour Pâques jusqu'à Rome et qui reviennent en répandant généreusement des œufs, symboles de vie et de renaissance dans les jardins s'ouvrant alors au printemps.

Les cloches, clarines et sonnailles peuvent sonner pour mettre la joie dans les oreilles et l'allégresse dans les coeurs.

Daniel Boucard

Henriette de Sainte-Colombe en route pour l'Australie

EMBARQUEMENT. Un petit carnet conservé dans des papiers de famille a permis à notre lecteur Daniel Jean de découvrir et de retracer l'étonnant voyage en Australie, en 1880, de son arrière-grand-tante Henriette de Sainte-Colombe et de deux de ses frères, partis pour un « exil » de trois ans qui a tourné court.

A la Révolution, les de Sainte-Colombe de Boissonnade, famille de petite noblesse originaire du Sud-Ouest, ont beaucoup perdu : leur prestige, leur statut, une bonne partie de leur fortune. Gaston de Sainte-Colombe de Boissonnade, né en 1803 à Pons (Charente-Maritime), fait cependant un beau mariage en épousant en 1832 Odilie de Lesparre du Roc, d'une très ancienne noblesse remontant à l'an 1100, qui lui donne neuf enfants entre 1833 et 1853. La famille de Sainte-Colombe habite d'abord Blaye, au nord

de Bordeaux, puis Pauillac, 20 kilomètres plus loin, dans une propriété qui abrite aujourd'hui un musée et une boutique dédiés aux vins du Médoc. En 1880, leur fille Henriette, née en 1834 et toujours célibataire, entreprend de partir en Australie avec deux de ses frères plus jeunes, le souffreux Louis, né en 1836, et Fernand, né en 1844, un militaire (et poète à ses heures), marié et déjà six fois père. Pourquoi ce risque ?

Au début du voyage, Henriette évoque « *cette terre d'Australie qui doit nous donner l'aisance* ». Mais c'est un échec. Le trio, parti pour un « exil de trois ans », est de retour dans le Médoc moins d'un an plus tard.

Trente pages écrites au crayon papier

Reste le récit du voyage aller, heureusement conservé avec quantité d'autres papiers de famille. C'est un petit carnet, dont les pages mesurent 6,5 cm

sur 10,5 cm ; trente pages écrites au crayon papier et assez peu lisibles, suite au toucher répété des doigts ayant tourné ces feuillets et ayant donc effacé presque une centaine de mots ; trente pages d'une écriture penchée à droite où chaque lettre n'est pas toujours tout à fait bien formée, mais dont la retranscription fait apparaître un texte savoureux.

Du 8 janvier 1880, départ du port de Verdon-sur-Mer, au 3 mars, arrivée à « *Sydney la belle* », chaque jour a droit à sa mention. En quelques mots toujours bien choisis, Henriette exprime tantôt son émerveillement devant des paysages nouveaux, tantôt l'ennui d'une interminable traversée. Transparaissent aussi son attachement à la famille et aux traditions – elle chapeonne clairement ses frères, n'oublie pas les défunts, prie divers saints et réprouve la République. On rit enfin de son exaspération face aux « *maudits Anglais* » qu'elle et ses frères ainsi que le nommé Neuville, le domestique qui

L'auteur



Le passé noble de la famille de Sainte-Colombe, comme l'aventure australienne d'Henriette et de deux de ses frères, n'étaient pas restés dans la mémoire familiale. L'enquête généalogique a été réalisée très tôt par Robert Ducot (mort en 1970), oncle et parrain de notre lecteur, qui a

fait les démarches nécessaires pour récupérer le patronyme de sa mère : après le décès sans postérité du dernier rejeton mâle, en 1935, il est devenu un Ducot de Sainte-Colombe de Boissonnade. « *J'ai récupéré tous les papiers, c'est mon dada* », nous dit Daniel Jean, fils de Marguerite Ducot (1916-2016), la sœur de Robert. Et dans ces papiers de famille, le petit carnet d'Henriette. « *Après la Révolution, ce sont des nobles désargentés et désenchantés. L'aventure australienne se termine en eau de boudin. Je pense que ces "infernaux Anglais" y sont pour quelque chose, ou plutôt qu'aucun des trois, Henriette, Louis et Fernand, 46, 44 et 36 ans respectivement, n'avait ni l'âge, ni l'étoffe, ni la volonté de réussir* »

dans ce pays neuf car le carcan social et religieux était sans aucun doute beaucoup trop lourd. »

En revanche, Henriette a laissé le souvenir d'une femme forte, comme d'ailleurs beaucoup de représentantes de la famille.

« *Le pouvoir des femmes dans la famille de Sainte-Colombe a été tout à fait réel pendant plus de trois siècles. J'admire le courage d'Henriette et c'est peut-être grâce à ou avec un de ses gènes que je suis aussi parti pour chercher "l'aisance" en Arabie en 1968, à 26 ans.* »

Ancien ingénieur de génie civil, expatrié 15 années, aujourd'hui retraité à Port-Navalo dans le Morbihan, Daniel Jean anime un petit cercle de généalogie-paléographie. Il dirige un ouvrage sur un terrier de 1548 à Arzon, qui fera l'objet d'une publication, après quelques monographies historiques non publiées comme *Mes deux cousins décédés à la guerre de 1870 ou À la recherche d'un ancêtre de la 1^{ère} & 3^e croisade, de la famille JEAN à la famille de MUROL* - 1999 à 1099. ■ **V.T.**

Vous qui l'avez connue et aimée



Souvenez vous dans vos prières

de

MADAME BAUMÉ

Madame HENRIETTE DE SAINTE-COLOMBE

Endormie dans la paix du Seigneur le 18 Octobre
1922, dans sa 8ème année

bien l'a trouvée prête parce qu'après longtemps
sa vie était une préparation à sa dernière heure.

Elle laisse à tous dans le souvenir de sa mort, un
grand exemple d' courage, de foi et de bonté.

Quand on a Dieu avec soi, on peut traverser les
ombres de la mort sans rien craindre.

A vous tous que j'ai tant aimés sur la terre, priez
pour moi et vivez de manière que nous puissions
nous trouver réunis dans le ciel.

Me recorderez à vos dames les reposer éternellement.

les accompagnent, côtoient à bord du
navire John Elder.

De retour en France, Henriette s'établit
à Saint-Vivien-de-Médoc et attend
juillet 1890 pour y épouser, à près de
56 ans, Eugène Baumé, un receveur des
contributions directes qui deviendra
par la suite directeur du sanatorium
d'Arcachon (on y trouve le couple aux
recensements de 1906 et 1911). Elle
meurt à Saint-Vivien le 18 octobre
1922, à 88 ans.

Fernand, mon arrière-grand-père,
reprend l'uniforme ou reste simple
propriétaire et, suite au fiasco de
l'Australie, est obligé de se loger au Ver-
don-sur-Mer dans une maisonnette où
il retrouve sa famille et a encore deux
filles, Madeleine (1883-1885) et ma
grand-mère Cécile de Sainte-Colombe
(1886-1956). Il meurt le 1^{er} juillet
1889, âgé de seulement 45 ans.

Louis, le troisième participant au
voyage, était sous-chef de gare à Bor-
deaux avant le départ pour l'Australie,
marié en 1873 à Sers (Charente) avec
Marie Millochin. Il a ensuite vécu à
Paris où il est décédé en 1890, a priori
sans postérité. ■

Daniel Jean,
avec la collaboration de
Véronique Tison

Faire-part
de décès
d'Henriette
de Sainte-
Colombe
en 1922.

© Collection privée

Le récit du voyage

Janvier 1880

8 Départ à 2 heures de l'après-midi du Verdon pour Bordeaux.

9 Départ de Bordeaux à 9 heures du soir pour Londres.

10 Arrivée à Londres, à 5 heures du soir, ville sombre et triste où les magasins se ferment à 8 heures du soir et où les habitants dorment toute la journée du dimanche. Séjour à Londres le 11 et le 12.

13 Départ de Londres pour Grévesen [Gravesend] à 11 heures du matin, pour gagner le *John Elder* qui nous emporte vers cette terre d'Australie qui doit nous donner l'aisance. Nous nous sommes embarqués à 1 heure de l'après-midi ; à 4 heures du soir, on a tiré deux coups de canon pour annoncer le départ qui n'a eu lieu que le lendemain.



Trois pages
du carnet
dans lequel
Henriette
de Sainte-
Colombe
retranscrit
le récit de
son périple
maritime.

© Collection privée

14 À 8 heures du matin, on a levé l'ancre et nous voilà dans ce bâtiment pour 50 jours. Quelle nuit que cette première passée dans ce lit si dur et où le tonnerre semble gronder sur nos têtes. Mon Dieu soyez avec nous, Marie Joseph, ne nous abandonnez pas.

15 La journée est belle, la mer splendide, des centaines de goélands nous font escorte. Chers oiseaux, comme je vous aime ! N'êtes-vous pas venus de France et, plus heureux que nous, vous y reviendrez ?

16 Dans la nuit, vers 2 heures, on a vu les côtes de France et nous dormions ! Nous avons rencontré plusieurs voiles à l'horizon.

17 On vient de raconter à Louis que deux gamins s'étaient cachés à fond de cale, fatigués de battre le pavé de Londres ; ils se sont embarqués pour aller au loin chercher fortune. Encore une voile à l'horizon. Nous arrivons à Plymouth et, dès 15 heures, repartons après avoir pris une centaine de passagers. Quelle horrible race que cette race anglaise. Nous sommes comme des pauvres abandonnés au milieu de ces maudits.

18 La mer est très forte aujourd'hui. Toutes les dames de ma cabine, au nombre de huit, sont malades. Nous trois tenons bons, à l'exception de Neuville qui a aussi le mal de mer.

19 Deux voiles à l'horizon et toujours mer très forte. Nous sentons nos estomacs pleins d'eau, mais nous ne rejetons pas. La cuisine anglaise est horrible de fadeur et c'est à force de vinaigre que nous nous maintenons.

20 La mer se calme et les estomacs avec elle ; Neuville reparaît à table et dit que sa tête se calme. Les jours sont éternels et sans fin. Nous dévorons nos livres et l'ennui nous gagne malgré tout. Louis a grand mal de gorge. Je suis désolée de le voir tant souffrir : la poitrine lui fait grand mal et il tousse beaucoup.



un ancêtre, une histoire

21 Anniversaire de la mort de Louis XVI et toujours même tristesse à bord. Nous approchons heureusement de Saint-Vincent et nous verrons un peu de terre. Un magnifique paquebot français vient de passer près de nous. Notre steamer l'a salué mais lui ne s'est pas dérangé pour nous dire adieu et il a bien fait.

22 Des quantités de petites hirondelles nous annoncent la terre. Comme on revoit avec bonheur ces chères petites habitantes des terres, ces voyageuses infatigables et toujours fidèles au nid qui les a vues naître ! Encore une voile à l'horizon. Des marsouins, un requin sont venus nous distraire aujourd'hui.

23 Enfin voici Saint-Vincent. Nous jetons l'ancre devant la petite ville à 8 heures. Et aussitôt des quantités de petites barques arrivent chercher les passagers qui désirent descendre à terre ; d'autres portent des petits négrillons dans le costume primitif du père Adam qui demandent qu'on jette des sous dans la mer, pour plonger et aller les chercher. Nous mangeons des bananes fraîches et des oranges délicieuses. La gorge de Louis va mieux, et personne de nous n'a voulu descendre.

24 Le charbon étant fini de charger, nous repartons de Saint-Vincent à 8 heures du matin. Hier soir, un magnifique paquebot français est venu jeter l'ancre près de nous. Il retourne en France et emporte probablement nos lettres de Saint-Vincent. C'est triste et sombre ce paysage d'immenses rochers noirs et arides, pas un brin de persil n'y pousse. Cependant, j'ai vu des branches de tamaris comme au Verdon. C'est donc la plante qui fleurit dans les contrées désolées !

25 Les passagers se ressentent encore des liquides absorbés à terre. Ils sont bruyants et tapageurs, insolents plus que jamais. Pour Neuville, qui n'a jamais voulu prendre ses repas en troisième, il a fallu payer comme pour nous et le mettre en seconde. Voilà bien des déjeuners qu'avec un peu de bonne volonté il aurait pu éviter. Tous les jours nous avons à dîner une bouteille de Médoc qui remonte notre pauvre estomac. Que ce cher Louis est bon pour nous et combien il s'oublie pour ne voir que notre bien-être. Mon Dieu, rendez-lui au centuple tout ce qu'il fait pour nous.

26 On monte un concert au profit des orphelins des marins. Louis et Fernand ont été priés de chanter, mais Louis a refusé particulièrement en disant que les cours étaient trop tristes et que nos usages ne permettaient pas cela. Voici deux jours que nous ne voyons pas de voiles et que la mer est comme une glace. La chaleur est suffocante, nous tournons sur le pont sans pouvoir trouver un peu d'air. On vient de prêter à Louis une chaise pour remplacer celle qu'on nous a volée quelques jours après notre embarquement.

27 La mer est toujours splendide, mais il ne faut pas se fier à son air si limpide car dans une minute, elle vient de changer d'une façon effrayante : un coup de vent suivi de pluie est venu nous faire sauter et cacher bien vite dans les salons où l'on étouffe pendant quatre heures de temps ; enfin, le soir est splendide et, pendant que nous savourons cet air frais qui nous a manqué si longtemps, nous apercevons un magnifique oiseau qui vole dans le cercle lumineux de la lune. Fernand pense que c'est un albatros. C'est Louis qui le premier nous l'a montré. Un petit bric [sommet] a paru un instant au loin.

28 On vient de réclamer du surplus de bagages à notre cher Louis qui a toujours les ennuis et les peines pour lui ; ah que je voudrais les lui éviter toutes et à le voir toujours heureux ! On fait des paris. Les Anglais ne savent faire que cela et Louis a mis à l'enjeu, pour faire comme tout le monde. Une terrible bourrasque est encore venue cette nuit comme un coup de foudre faire sauter le navire et réveiller tout le monde ; la pluie, la grêle, le tonnerre tout était déchiré. Cela a duré quelques heures et

aujourd'hui le ciel est bleu et calme jusqu'à une nouvelle colère. Vers 2 heures, nous avons aperçu des quantités d'albatros, mais à une trop grande distance pour admirer leur forme.

29 Aujourd'hui, trois semaines que nous avons quitté nos chers petits anges. Mon Dieu, nous les avez-vous conservés en bonne santé ? Que les jours sont longs et s'écoulent lentement. Un concert a lieu sur le pont des premières : la salle est décorée avec les drapeaux des nations ; la musique est horrible et les chants encore plus faux. Les premières ont eu un moment de distraction, c'est tout ce qu'elles désirent.

30 Soleil et splendide lever de lune.

31 Journée magnifique, quantité de poissons volants. On a fait cadeau à ces messieurs d'une carte pour que nous puissions compter les minutes exactes de la triste route vers l'exil. À 4 heures, on a simulé un incendie à bord pour faire diversion à la monotonie et exercer les marins en cas de cette triste réalité.

Février 1880

1^{er} La revue de l'équipage et l'office divin célébré tous les dimanches sur le pont est notre distraction du jour. Nous constatons que les brebis se moquent de leur pasteur, car trois charmantes Miss Morgan sont venues rendre, à Louis, compte de leur messe en riant du ministre. Le soir, on chante les psaumes dans notre salon de secondes. Pour la première fois, nous avons aperçu la croix du Sud vers 8 heures : elle est formée de quatre étoiles brillantes ; la tête de la croix incline vers l'ouest et le pied vers l'est ; elle marque juste le sud.

2 Fête de la purification. Trois petites hirondelles sont venues voltiger autour du bateau, leur présence dans ces parages nous annonce l'île de Sainte-Hélène où le plus grand des monarques français est mort ici tristement par la cruauté de ces maudits Anglais. Pauvre île, témoin de tant de souffrance et d'une si belle expiation, que j'aurai voulu t'apercevoir. Notre cher Louis a été souffrant de ses douleurs de cœur. Le docteur lui a ordonné des drogues que je répugne à lui voir prendre, craignant d'un poison de la part de ces infernaux. Le soir, il allait un peu mieux et ce cher cœur aimé était plus calme. Temps très frais, chose extraordinaire dans les parages des tropiques.

3 Même temps frais, même tristesse. Deux hirondelles mais pas une voile. Fernand devient de plus en plus inexplicable ou il souffre sans vouloir nous le dire ou il est d'une injustice à attirer la vengeance de Dieu. Je crains qu'il n'ait pas le courage de continuer pendant trois ans le sacrifice de ne plus voir sa famille. Il fait souffrir mon pauvre Louis qui craint toujours de faire de la peine et qui cherche sans cesse tout ce qui peut faire plaisir à chacun de nous. Mon Dieu ! Mon Dieu ! Ne toucherez-vous donc jamais le cœur de mon frère pour lui rendre justice à un si noble et si désintéressé dévouement.

4 Même tristesse chez Fernand, même souffrance chez mon Louis. Pourquoi donc accepter le dévouement d'un noble cœur pour le rendre si malheureux ? Bon Saint Joseph, mettez dans nos pauvres cœurs tout ce qui nous manque pour que l'union la plus parfaite règne parmi nous. Une magnifique comète a paru hier soir dans le ciel du côté du couchant. Quel signe nous annonce-t-elle ? Toujours des réussites j'espère.

5 Beau temps le matin, froid le soir ; quelques oiseaux qui nous annoncent la terre.

6 Un banc considérable de marsouins qui, malgré leur laideur, le sont encore moins que ces pignoufs d'Anglais. Comédie et concert ce soir. Savent jouer et chanter ces marsouins !

7 Arrivée à 8 heures au Cap de Bonne Espérance, jolie ville de 96 000 âmes, bien bâtie : les rues sont larges et propres, les magasins

comme en France. Au mois de février, nous y avons mangé des raisins, des pêches, des poires et un excellent dîner pris à l'hôtel des Francs-Maçons. À 10 heures du soir, nous sommes repartis et nous voilà voguant vers notre destination.

8 Le temps est splendide, la terre du Cap a disparu dans la nuit, ainsi que la multitude d'oiseaux plongeurs qui garnissent les mâts du bâtiment. Nous recommençons notre vie triste et monotone du bord. Un gradé nous a comblés de bonté pendant notre excursion à terre. Mon Dieu, quel noble et généreux cœur, rendez-lui au centuple tout ce qu'il a fait pour nous. Nous venons de croiser quatre bâtiments qui vont en Europe.

9 Un temps magnifique pour marcher rapidement mais très ennuyeux pour se tenir solidement. La mer est très houleuse depuis notre départ du Cap. L'Océan Indien ne vaut pas notre Océan Atlantique. Beaucoup d'albatros viennent se montrer. Nous avons cru que Neuville, dans un coup de mer avait passé par-dessus bord. Il s'était engourdi sur le pont et avait oublié l'heure du dîner.

10 Anniversaire de la mort de mon pauvre Théodore⁽¹⁾. La mer est toujours belle et houleuse, le temps est très froid, il nous faut reprendre nos vêtements d'hier. Aujourd'hui Mardi Gras, que nous fêtons avec des prunes... Qu'il doit être triste aussi dans nos familles.

11 Temps magnifique, mer calme et d'un bleu de ciel. Nous marchons bien et pensons arriver le 5 mars à Sydney.

12 Anniversaire de la mort de mon pauvre Albert⁽²⁾. Chaque jour nous porte une preuve de la froide fourberie de la race anglaise. Aujourd'hui, notre cher Louis vient d'apprendre que les billets de la banque anglaise n'ont pas cours en Australie. Il faudrait perdre un millier de francs pour réaliser. Saint-Georges, cher protecteur des coeurs généreux et bons, faites lui trouver un noble cœur qui lui change sans aucune perte.

13 Toujours même temps favorable. Notre marche est rapide. Beaucoup d'oiseaux nous suivent.

14 Une voile paraît à l'horizon vers 10 heures du matin. À 2 heures, un écrou de la machine, usé par le frottement, est sorti ; il a fallu s'arrêter un quart d'heure pour le remplacer. Notre marche d'hier et d'aujourd'hui nous a donné 334 milles, chiffre non atteint jusqu'à ce jour.

15 Un mois de navigation, d'ennui, de tristesse et souvent de divisions. L'injustice règne en maître dans le cœur de mon pauvre Fernand. Son orgueil l'empêchera toujours de voir la vérité.

16 Toujours beau temps, belle mer et bon vent. Nous avons eu ce soir un concert aux secondes qui a été charmant. Le mieux de la soirée a été un comique du nom de Billy Barreau et une magnifique voix de femme.

17 Fernand est revenu voulant être de mauvaise humeur ; il a été charmant toute la soirée d'hier et cette amabilité s'est continuée ce matin.

18 Toujours beau temps.

19 Vent qui nous double la marche, mer splendide.

20 Nous arrivons devant la terre australienne, trop loin pour l'apercevoir, mais nous la sentons près de nous. Notre cher Louis est souffrant de sa névralgie et a pris froid hier soir. Saint-Joseph guérissez-le vite et conservez-le moi toujours bien portant ainsi que mon Fernand. Merci bien Saint protecteur de la belle traversée que vous nous avez obtenue. Continuez à nous montrer votre protection en nous conduisant nous même au but et à une heureuse réussite.

21 Enfin pour la première fois, nous venons d'apercevoir une baleine ou son nez car elle était trop loin pour qu'on puisse distinguer son corps. Un concert a eu lieu hier soir dont on est très mécontent.

22, 23 et 24 Toujours même beau temps. Notre cher Louis est toujours de plus en plus triste et souffrant.

25 Enfin, vers 10 heures du matin, nous apercevons la terre d'Australie, l'île des kangourous, et à 9 heures du soir avons jeté l'ancre devant le port d'Adélaïde.

26 À 9 heures du matin, on a débarqué les passagers ; pendant ce temps nous dominons ce petit port qui est très bien bâti, mais il ne nous est pas possible de voir Adélaïde. Une centaine de passagers y reste pour chercher fortune et bien-être.

27 Nous repartons et voguons vers Melbourne. Les rochers sont effrayants et partout on y sent un mauvais temps se briser.

28 On aperçoit les phares de Melbourne. La passe est très étroite et dangereuse. Un pilote monté dans un petit canot et perdu sur cette immensité arrive sur le *John Elder*, à 9 heures du soir, pour diriger notre marche à travers ces dangers.

29 Nous voilà à Melbourne, le temps est affreux, la mer semble furieuse et nous devons descendre à terre. Enfin nous voilà de retour, malgré la mer déchaînée nous sommes allés visiter Melbourne. Un petit chemin de fer nous transporte du port en ville, 10 minutes de marche. C'est une belle ville toute lumineuse. Notre premier besoin en foulant cette terre d'Australie a été de chercher une église pour remercier Dieu de sa divine protection sur cette traversée. La cathédrale catholique sera splendide une fois terminée⁽³⁾. La grand-messe à laquelle nous avons assisté le dimanche, car il nous a fallu coucher à l'hôtel, a été magnifiquement chantée, surtout un ave Maria chanté par une Italiennes, voix splendide - mais trop de théâtre.

Mars 1880

1^{er} Nous voilà encore sur le *John Elder* où l'ennui devient plus grand en ayant un avant-goût de la terre. Beaucoup de passagers nous ont encore quittés pour aller chercher fortune. Nous longeons la terre tout le temps et nous admirons sur tous ces monts et vallons des villes, des campagnes charmantes, des moutons couchés au soleil et des forêts immenses. Le jour du 2 et la matinée du 3 nous trouvons toujours en extase sur ces beautés et augmentent notre désir d'arriver, d'arriver.

3 Enfin voilà Sydney la belle, l'immense et l'incompréhensible Sydney. À 11 heures, nous jetons l'ancre dans le port, nous voyons un bâtiment de guerre français et sur une des tours du palais dont l'exposition flotte.

1881

[Page suivante] Retour d'Australie. Parties de Manilla le 8 février à 5 heures du soir. Partis de Sydney le 11 février à midi. Débarqués à Naples le 22 mars 1881 à 2 heures du matin. Arrivés à Saint Vivien (de Médoc) le 29 mars 1881 à 11 heures du matin. [Fin du carnet]

En 1880, Henriette de Sainte-Colombe et ses deux frères ont embarqué sur le *John Elder* pour rejoindre l'Australie. © DR

1) Géraud, Théodore, Frédéric, Florimond de Sainte-Colombe, l'aîné de la fratrie (né en 1833), est tombé le 10 février 1855 lors de la prise de Sébastopol.

2) Pierre, Casimir, Marie, Albert de Sainte-Colombe, autre frère né en 1839. Décès non retrouvé.

3) Le chantier de la cathédrale Saint-Patrick (qui doit son nom au saint-patron de l'Irlande, à l'époque pays d'origine de la quasi-totalité des catholiques de Melbourne) a débuté en 1858, un peu plus de 20 ans après la fondation de la ville. Officiellement consacré en 1897, l'édifice ne sera achevé qu'en 1939... soit 59 ans après le voyage d'Henriette !

Douaniers d'Algérie 1847-1952



Jean-François Liort, adhérent de l'antenne des Pyrénées-Orientales de l'association Généalogie Algérie Maroc Tunisie (GAMT), qui a exercé de longues années dans l'administration des douanes, a établi un répertoire alphabétique de près de 13 000 références, qui couvre la période 1847-1952. Il a travaillé pour cela sur la presse algérienne de l'époque, en notant soigneusement chaque mention de la vie personnelle ou professionnelle des fonctionnaires des douanes. Dans le fichier informatique ainsi réalisé, chaque ligne comprend le nom de l'agent et une date. En cliquant sur une ligne, un lien hypertexte permet d'accéder directement à la page du quotidien d'Algérie où figure l'article de référence. Pour un même nom, il peut y avoir plusieurs lignes ou références avec des dates différentes. Attention cependant, tous les douaniers ayant exercé en Algérie ne sont pas référencés, seuls ceux qui ont alimenté la presse locale algérienne sont inclus dans cette liste. ■ P-V.A.

Plus d'informations par courriel à **lesdouaniersautemps descolonies@orange.fr**

Mention du sous-brigadier Guyon, intervenu sur le territoire militaire du cercle de Marnia, dans l'édition du 1^{er} mars 1906.

ARCHIVES EN LIGNE

Les fiches d'anciens combattants de l'Aisne

Les Archives de l'Aisne ont numérisé et mis en ligne les fiches d'anciens combattants, constituées à partir de la fin des années 1920 par le Comité départemental de l'Aisne de l'Office du combattant. Grâce aux éléments administratifs et d'état civil qu'elles comportent, elles sont un complément utile aux fiches matricules. Surtout, elles sont la clé d'accès au dossier d'ancien combattant, plus complet avec notamment les états de service du titulaire (certificat médical, bulletin individuel...), et comportant parfois une photographie.

Les dossiers eux-mêmes ne sont pas en ligne mais, grâce aux fiches, vous pouvez en connaître le numéro, qui vous mènera à la cote de classement. Libre à vous ensuite de vous rendre en salle de lecture pour consulter le dossier intégral de votre ancêtre ou d'en demander une reproduction aux Archives de l'Aisne. Attention néanmoins : si la collection des fiches est à peu près complète, les dossiers sont eux très lacunaires en raison de mauvaises conditions de conservation avant leur versement aux Archives départementales. <https://archivesaisne.fr>

L'Allier se met aux tables

La rubrique « Archives numérisées » du site des Archives départementales de l'Allier accueille dorénavant les tables des successions et absences. Si vous ne connaissez pas le bureau de l'Enregistrement dont dépend la commune où vivaient vos ancêtres, un tableau de correspondance a été concocté par les archivistes bourbonnais. Le portail nous offre aussi une innovation, annoncée comme étant « en test » : la possibilité de trouver la bonne table sans connaître le bureau, simplement en saisissant le nom d'une commune dans le champ situé tout en bas de la colonne de droite. Nous avons essayé cette fonction et elle a bien fonctionné. Mais ce qui fait vraiment la différence avec la plupart des autres départements, c'est que les tables des successions et absences sont également accessibles via l'inventaire de la sous-série 3Q au sein de laquelle elles sont classées. Quand on passe par cet accès, on découvre l'ensemble de l'inventaire, comprenant les documents numérisés comme ceux qui ne le sont pas.

Et là, surprise, que trouve-t-on à côté des TSA ? D'autres tables numérisées, parfois antérieures à la Révolution, comme la table des contrats de mariage du bureau de Bourbon-l'Archambault qui commence en 1767. Au total, en plus des 406 tables des successions et absences, on dénombre 138 tables des contrats de mariage, 14 tables des actes des notaires et sous seings privés, une table des décès et une table des baux. Pour y accéder, nous vous conseillons de commencer par sélectionner « OUI » dans la rubrique « Cote numérisée » pour n'afficher que les références des registres accessibles en ligne. Puis, dans la rubrique « Typologie », sélectionnez le type de table que vous souhaitez afficher. Il ne vous reste plus ensuite qu'à cliquer sur l'icône en forme d'œil qui précède le descriptif du registre, pour ouvrir la visionneuse.

<https://archives.allier.fr/archives-en-ligne>
Accès à l'inventaire 3Q : <https://archives.allier.fr/3q-enregistrement>

Nouveaux registres de notaires dans l'Ardèche

La numérisation des actes notariés conservés aux Archives départementales de l'Ardèche a commencé il y a quelques années, fruit d'une collaboration avec la Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche (SAGA). Et chaque fin d'été, de nouvelles images sont ajoutées sur le portail des Archives dans la rubrique dédiée aux notaires. Pour 2024, ce sont 124 nouveaux registres qui deviennent accessibles à distance. La recherche au sein de cette magnifique collection en ligne peut s'effectuer par résidence (nom de commune), nom du notaire, typologie (minute notariale, répertoire ou table), date (ou période de dates) ou cote.

<https://archivesardeche.fr>

Les délibérations des communes de l'Aube

Depuis 2022, les Archives de l'Aube numérisent l'ensemble des délibérations des communes du département. Ce sont un peu plus de 250 000 vues numérisées qui sont proposées sur le portail des Archives, dans une nouvelle rubrique intitulée « Délibérations des collectivités territoriales de l'Aube ». Si vous ne trouvez pas encore la commune qui vous intéresse, sachez que

l'opération s'étendra vraisemblablement jusqu'en 2025 et 2026 pour mettre à jour le fonds au fur et à mesure des numérisations. Suivront les délibérations du Conseil général de l'Aube, de la période révolutionnaire à la fin du XX^e siècle.

www.archives-aube.fr

Fin des mises à jour aux Archives de la Côte-d'Or

Les Archives départementales de la Côte-d'Or avaient entrepris de remplacer par de nouvelles numérisations les images issues des microfilms réalisés par les mormons dans les années 1970. Le dernier lot pour 2024 de ces registres actualisés vient d'être mis en ligne avec les communes de Vic-de-Chassenay (1668-1856) et Vignoles (1568-1866).

https://archives.cotedor.fr/console/ir_ead_visu.php?eadid=FRAD021_000000912

Côtes-d'Armor : répertoires de notaires et recensement de 1946

De nouveaux inventaires concernant les archives notariales des Côtes-d'Armor ont été récemment mis en ligne, ouvrant la voie à une modification profonde du portail archivistique de ce département. En effet, les quelques images numérisées qui existent des répertoires des notaires sont dorénavant incluses dans l'inventaire de la sous-série. Et, à l'avenir, celles qui sont déjà présentes dans la salle de lecture virtuelle vont être progressivement basculées dans l'inventaire, à la place qui est celle de leur cote. Parallèlement, en prolongement de la collection de recensements en ligne sur le portail des Archives des Côtes-d'Armor pour la période 1836-1936, les registres du dénombrement de la population de 1946 ont été publiés. Le département a également numérisé une partie des listes nominatives plus récentes, pour le moment uniquement consultables en salle de lecture, car elles ne peuvent être diffusées en ligne qu'au terme d'un délai de 75 ans.

<https://archives.cotesdarmor.fr>

Nouveautés publiées par les Archives du Gard

Pas moins de 70 000 images issues des componix et délibérations communales ont

été mises en ligne par les Archives du Gard. Ces très anciens plans, ancêtres du cadastre, démarrent dans le département dès 1312... Plus récents, les plans du cadastre rénové sont arrivés également sur le portail gardois, pour les communes allant jusqu'à Lasalle. Leur consultation passe par l'inventaire, et le sujet étant complexe, les archivistes ont concocté une fiche explicative pour bien comprendre la différence entre cadastre napoléonien, cadastre rénové, et les systèmes de concordance entre les deux. D'autres nouvelles publications ont également enrichi leur portail, comme l'inventaire des sceaux dressé en 1850 (les images sont celles de l'inventaire, pas des sceaux eux-mêmes), la table des vendeurs du bureau de l'Enregistrement de Villeneuve-lès-Avignon de 1806 à 1811, ainsi que des inventaires d'archives communales (Le Pin, Soudorgues, Saint-Siffret, etc.).

<https://archives.gard.fr>

Nouvelles publications bordelaises et girondines

Les Archives de Bordeaux Métropole continuent d'actualiser les collections de l'état civil en ligne, avec la récente mise à disposition des registres jusqu'en 1922 pour les communes d'Ambarès-et-Lagrave, Blanquefort, Bordeaux, Bruges et Pessac, soit 2 865 registres et 964 000 pages supplémentaires. Concernant les recensements de population, la commune du Haillan voit ses registres désormais publiés pour les années 1872 à 1936, soit 776 pages supplémentaires.

Du côté des Archives départementales de la Gironde, ce sont près de 175 000 nouvelles images issues de registres d'état civil versés par le tribunal de grande instance de Bordeaux qui arrivent en ligne. Seules sont concernées pour l'instant les communes commençant par les lettres B à H, soit 143 communes (y compris Bordeaux) dont les registres sont enrichis en ligne.

- <https://archives.bordeaux-metropole.fr>
- <https://archives.gironde.fr>

Les plans topographiques de la Reconstruction de l'Hérault

Après le cadastre rénové, ce sont les plans topographiques du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme qui deviennent accessibles en ligne sur le

portail des Archives départementales de l'Hérault. Ces plans richement détaillés ont été élaborés, pour certains, dans le but de prendre en considération les dommages de guerre et, pour d'autres, afin de développer l'aménagement urbain des villes sinistrées. Ces presque 500 plans numérisés en haute qualité concernent l'ensemble du département et reflètent l'urbanisation du territoire dans les années 1950 à 1970. Vous accédez aux images à partir de la liste des communes inscrite dans le cadre situé à gauche de l'écran, en cliquant sur l'icône en forme d'appareil photo.

<https://archives-pierresvives.herault.fr>

Registres

du personnel médical

Après avoir mis en ligne les « registres de population » des hôpitaux parisiens et franciliens ainsi que d'autres collections iconographiques, les Archives de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ont enrichi leur portail des registres du personnel médical de 1871 à 1951 (sous-série 773/FOSS). À raison d'une page par praticien, ces documents répertorient les médecins, stomatologues, chirurgiens, gynécologues accoucheurs, dentistes, électro-radiologues, pharmaciens et l'ensemble du personnel médical des bureaux de bienfaisance ayant transité au cours de leur carrière par un hôpital de l'AP-HP. La notice de chacun fournit date et lieu de naissance, adresse et date de décès si elle est connue, ainsi que les affectations successives.

Pour accéder à ces données, rien de plus simple : inutile de chercher la collection ou de feuilleter des registres, car toutes les pages ont été indexées nominativement. Il suffit donc de lancer une recherche à partir d'un patronyme et éventuellement d'un prénom pour lister tout ce qui existe sur le site. Utilisez pour cela la case « Recherche libre » de la colonne située à gauche de l'écran de la page d'accueil des archives en ligne.

Et pour peu que le praticien qui vous intéresse ait été étudiant et que son parcours scolaire ait croisé les établissements de l'AP-HP, vous aurez peut-être la chance de trouver en plus une autre notice individuelle dédiée à sa période d'apprentissage, issue de la sous-série 774/FOSS.

<https://archives.aphp.fr/archives-en-ligne>

ARCHIVES EN LIGNE

Des documents complémentaires en Indre-et-Loire

Les Archives de Touraine ont publié sur leur portail internet les registres du contrôle des actes du bureau de Tours, finalisant la mise en ligne de cette collection pour le département. Le travail de numérisation se poursuit concernant les tables de l'Enregistrement.

Par ailleurs, avant l'été, les Archives de Touraine ont enrichi leur offre numérique avec les dossiers de moulins des bassins du Cher, de la Creuse, de l'Indre et de la Loire. Ces documents offrent une documentation variée (plans, rapports, procès-verbaux) sur l'aménagement des cours d'eau et la gestion des moulins, essentiels à l'économie locale jusqu'au XIX^e siècle.

<https://archives.touraine.fr>

Les mises à jour du Loir-et-Cher

Dans le département du Loir-et-Cher, les

registres d'état civil ne permettaient pas jusqu'à présent de remonter à des dates plus récentes que 1899. Cette lacune est désormais comblée, puisqu'une importante mise à jour des registres a été réalisée par les Archives sur leur portail, affichant les actes jusqu'en 1923 pour les naissances et mariages, jusqu'aux années 1950 ou 1960, selon les communes, pour les décès. Quant aux tables décennales de l'état civil, elles sont consultables jusqu'à 1952.

Bonne nouvelle, la numérisation étant allée bien au-delà, une mise à jour sera réalisée chaque année pour les actes de naissances et de mariages afin d'élargir la consultation aux actes de plus de 100 ans. Ainsi, dans quelques semaines, seront mis en ligne les naissances et mariages de 1924.

La série s'est également élargie, la collection communale des registres paroissiaux de certaines communes, prêtée ou déposée aux archives départementales pour numérisation, est venue compléter celle constituée des registres du greffe du tribunal.

www.culture41.fr/Archives-departementales

Loire-Atlantique : plus de 600 titres de 1750 à 1954

La bibliothèque virtuelle des Archives de la Loire-Atlantique recèle un trésor de plus de

600 titres en ligne, couvrant la période 1750-1954, et tous passés à la reconnaissance de caractères. Ces titres sont classés en sept thèmes qui apparaissent lorsque vous cliquez sur « recherche avancée » :

- Information économique et commerciale (comprenant le plus ancien journal de Nantes, les « Annonces, affiches nouvelles et avis divers », feuille commerciale intéressant l'activité d'un large bassin économique nantais et faisant la part belle à l'activité portuaire de Nantes) ;
- Information locale ;
- Opinion (politique, religion) ;
- Publications officielles ;
- Tourisme, loisirs, sport ;
- Journaux clandestins de la Seconde Guerre mondiale (dix titres de presse clandestine publiés secrètement afin de s'opposer à la propagande officielle pendant la Seconde Guerre mondiale dans la région nantaise) ;
- Almanachs et bulletins paroissiaux, corpus d'une grande richesse en termes d'informations locales.

Pour chercher dans un thème spécifique, il vous suffit de cocher la case qui lui correspond. Vous pouvez également aller plus loin dans la finesse de recherche, en cliquant sur le symbole « + » qui figure devant chaque thème : vous dépliez alors les titres de presse de la catégorie et vous pouvez en choisir un (ou plusieurs) en particulier, au sein duquel lancer une recherche.

<https://archives.loire-atlantique.fr>

Mises en ligne dans les Hautes-Pyrénées

Les Archives des Hautes-Pyrénées poursuivent la mise en ligne de l'état civil avec les registres de la période 1893-1923. Récemment, cinq nouvelles communes ont été ajoutées : Calavanté, Lomné, Monsérié, Noulhan et Ozon.

Concomitamment, le chantier de numérisation se poursuit pour les matrices du cadastre napoléonien du XIX^e et début XX^e siècle dans la perspective de leur mise en ligne. Les plans du cadastre rénové sont également numérisés en collaboration avec la Direction générale des finances publiques et seront prochainement mis en ligne afin de compléter les plans anciens dits « napoléoniens ».

<https://archivesenligne65.fr>

Les Yvelines mettent en ligne un nouveau terrier

Les Archives des Yvelines viennent de mettre en ligne sur leur portail le terrier du château d'Hannecourt à Gargenville. Mais en quoi cela peut-il intéresser les généalogistes ? Un terrier se compose en général d'un registre et d'un plan. Le registre recense les biens fonciers, les droits seigneuriaux et les redevances dues à un seigneur ou à une institution, comme une abbaye par exemple. Le registre s'accompagne d'un plan, et c'est pourquoi le terrier est souvent comparé à un cadastre moderne.

Pour calculer ces impôts et redevances, il fallait connaître les biens tenus par nos ancêtres paysans. Périodiquement (principalement du XV^e au XVIII^e siècle), le seigneur envoyait donc un notaire ou un greffier rédiger un nouveau terrier.

Devant celui-ci venaient se présenter tous les individus cultivant des terres dans la seigneurie. Chacun devait décrire la maison qu'il habite, ainsi que les terres qu'il possède et/ou cultive en les localisant (par rapport aux voisins qui l'entourent) et en les décrivant par leur surface, leur usage (cultures, pâtures, etc.), les obligations financières qu'elles généreraient vis-à-vis du seigneur, ainsi que les servitudes, droits de passage, ou d'usage de ces terres.

On comprend alors l'intérêt des terriers pour identifier nos ancêtres paysans et les terres dont ils avaient la charge depuis la fin du Moyen Âge jusqu'à la Révolution.

Voilà pourquoi l'initiative de collecte et de diffusion numérique des terriers par les Archives départementales des Yvelines est remarquable et devrait être dupliquée dans tous les départements, au plus grand profit des généalogistes et autres chercheurs.

<https://archives.yvelines.fr>

Dans la Somme, les projets s'ajoutent aux nouveautés

Ces derniers mois, les Archives de la Somme ont travaillé discrètement mais sûrement pour proposer de nombreuses mises en ligne :

- les recensements de la population de 1946 (les registres des recensements suivants, des années 1954 à 1975, sont également numérisés, mais la consultation des images se fait, pour le moment, uniquement en salle de lecture) ;

EN BREF

- les délibérations des Conseils généraux du département et des districts (1790-1801), avec un formulaire de recherche enrichi au fil de l'eau ;
- les bulletins mobiles d'Amiens-Ville de 1866 à 1966 ;
- le journal *La Picardie Nouvelle* pour 1944 ;
- le fonds photographique Reyboubet « Amiens après les bombardements de 1940 », ainsi qu'un autre fonds sur le même sujet ;
- le fonds des photographes Duvette et Romanet réalisés durant les travaux de restauration de la cathédrale d'Amiens en 1861 ;
- une sélection de documents sur le sport. Et la moisson de bonnes nouvelles ne s'arrête pas là, puisque Anne Lejeune, directrice des Archives, nous a confié une liste impressionnante d'autres projets en cours ou à l'étude et de nouvelles mises en ligne prévues pour 2025 et le début de l'année 2026 :
- archives notariales d'études d'Amiens (3 E), dont la mise en ligne est prévue début 2025 ;
- registres du contrôle des actes (2 C) pour les bureaux d'Abbeville, Ailly-sur-Noye, Albert, Andainville, Ault, Bougainville, Brocourt, Chaulnes, dont la mise en ligne est prévue début 2025 ;
- registres matricules militaires 1865-1879 (1 R) : numérisation en cours, mise en ligne prévue dans le courant de l'année 2025 ;
- listes de conscrits et du tirage au sort (1 R) 1798-1866 : numérisation en cours, mise en ligne prévue dans le courant de l'année 2025 ;
- registres de l'état civil de l'arrondissement de Péronne (2 E) pour le premier quart du XX^e siècle : projet en cours pour une probable mise en ligne fin 2025 début 2026 ;
- registres du contrôle des actes (2 C) pour les bureaux d'Amiens (1694-1811) : projet à l'étude pour une mise en ligne probable début 2026.

<https://archives.somme.fr>

Des compléments notariés à la Réunion

Le site des Archives de la Réunion, déjà très documenté sur les esclaves et leur affranchissement ainsi que sur la Compagnie des Indes orientales (1674-1778), vient

d'accueillir de nouveaux documents, des images numériques d'archives notariées qui contiennent des minutes, expéditions et copies de divers actes, allant du 15 janvier 1666 au 12 décembre 1739. Rappelons que ce même site présente également des compléments d'état civil qui ne figurent pas sur le site des Archives nationales d'outre-mer.

www.departement974.fr/sites-culturels/index.php/Archives/présentation-archives/archives-departementales.html

État civil de la Marine marchande

Indispensable pour tous ceux qui ont des ancêtres marins ou simplement ayant voyagé sur un navire, l'état civil de la Marine marchande se compose essentiellement de naissances et décès survenus sur des navires. Cette collection comprend :

- les registres récapitulatifs de naissances et décès en mer, issus de la compétence dévolue aux capitaines de navires d'établir l'acte de naissance ou décès lorsque celui-ci survient durant un voyage maritime (1872-1948) ;
- les registres mentionnant l'identité des personnes disparues en mer, durant un voyage maritime (1859-1971) ;
- les registres des décisions d'octroi et de refus de la mention « Mort pour la France » de marins ou personnes décédées en mer (1942-1963).

www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_053035

Photos franciliennes aux Archives nationales

Les Archives nationales ont mis en ligne près de 250 photographies en noir et blanc, réalisées entre 1933 et 1938 en Île-de-France et dans l'Oise, probablement par le Service de la région de Paris. Elles représentent des quartiers, des bâtiments (église ou châteaux) ou encore des vues de paysages. La plupart des photographies sont légendées voire datées. Ces images numérisées sont également visibles sur *Wikimedia Commons* et librement téléchargeables.

• www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_060353
• [https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Media_contributed_by_the_Archives_Nationales_\(France\)/19](https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Media_contributed_by_the_Archives_Nationales_(France)/19)

DicoTopo : nouvelles données pour la toponymie bretonne

Le Dictionnaire topographique de la France en ligne s'enrichit des données toponymiques de deux nouveaux départements : les Côtes-d'Armor et le Finistère. Ont ainsi été intégrées au dictionnaire plus de 100 000 nouvelles formes toponymiques documentant 391 communes des Côtes-d'Armor et quelque 35 000 lieux du Finistère. Ces données sont issues du *Dictionnaire topographique du Finistère* avec la liste exhaustive de toutes les communes, lieux-dits et écarts dans leurs formes officielles et anciennes d'Albert Deshayes et du *Dictionnaire des communes du département des Côtes-d'Armor* de Régis de Saint-Jouan.

<https://dicotopo.cths.fr/>

Les royalistes pendant la Première Guerre mondiale

Un site dédié aux royalistes pendant la Première Guerre mondiale vient d'être mis en ligne, comportant une base de données gratuite de 5 723 individus nommés au champ d'honneur du journal *L'Action française*. La consultation s'effectue via l'onglet « Rechercher un nom » pour afficher les liens des journaux où sont cités les individus concernés.

<https://lafauchampdhoneur.fr/>

56 millions de nouvelles données sur MyHeritage

Depuis septembre, *MyHeritage* a publié 56 millions de nouvelles données historiques et généalogiques, issues de huit collections. Les nouveaux documents ajoutés proviennent de France, d'Irlande, de Pologne, des États-Unis et du Canada. Ils comprennent des actes de naissance, de décès, d'inhumation et de mariage. Certaines collections comportent des images. Ces nouvelles données, comme les précédentes, sont toutes accessibles, soit via la recherche globale, soit par collection.

La recherche dans les collections

MyHeritage est ouverte à tous et gratuite. En revanche, pour accéder aux résultats précis et consulter les documents ou les enregistrer dans votre arbre généalogique, vous devez être abonnés.

www.myheritage.fr

Les mille et une ressources d'internet pour vos recherches

PANORAMA. Comment utilisez-vous internet pour votre généalogie ?

En consultant les actes numérisés sur les portails d'archives en ligne ? En fouillant dans les grandes bases de données nationales et internationales ? En cherchant de l'inspiration dans les guides en ligne ? En demandant de l'aide sur les forums ? Il n'y a pas une seule mais mille façons de faire de la généalogie avec internet. Et mille et une ressources à y découvrir.

La parution de l'édition 2025 de notre guide « Internet & Généalogie » nous a amené à réfléchir aux apports du web aux recherches généalogiques. En effet, aujourd'hui les ressources en ligne sont tellement nombreuses qu'elles répondent à une grande partie des questions que peuvent se poser les généalogistes.

Apprendre la généalogie

En premier lieu, pour la généalogie comme pour de nombreux autres sujets, internet est une inépuisable

source d'apprentissage. Tous les sujets abordés dans les livres édités en papier se retrouvent aujourd'hui, peu ou prou, dans des pages web. Je parle, bien sûr, des méthodes de recherches, des conseils pédagogiques, des outils, bref tout ce qui permet de s'approprier les bons réflexes en matière de recherches généalogiques.

Le problème, sur ce sujet comme sur tous les autres, réside dans la qualité des informations. On peut trouver de nombreuses pages qui promettent de vous délivrer des conseils utiles pour

La page d'accueil de GeneaWiki présente, dans la colonne de gauche, le sommaire de cette encyclopédie collaborative. Il est possible d'accéder au contenu en effectuant une recherche grâce au formulaire de la page d'accueil. © Capture GeneaWiki

vos recherches, mais beaucoup restent approximatives ou incomplètes et certaines sont même erronées. On peut être plein d'enthousiasme et de bonne volonté, on ne s'improvise pas professeur de généalogie, il faut pour cela des connaissances étayées et des compétences pédagogiques. Pour trouver la réponse à une question, le mieux est donc de préférer consulter des sites de référence, qui ont fait leurs preuves.

Le premier d'entre eux est sans conteste *GeneaWiki*, encyclopédie francophone de la généalogie, gratuite, écrite en coopération par des milliers de bénévoles. Ce principe de « wiki » produit forcément des contenus de qualité car une auto-régulation se met en place naturellement, les uns relisant et corrigeant perpétuellement les articles des autres. Les sujets traités dans *GeneaWiki* concernent principalement la méthodologie généalogique, l'histoire locale, l'histoire familiale, l'héraldique, l'onomastique, les faits historiques..., en un mot comme en cent, tout ce qui touche de près ou de loin à la généalogie.

Dès qu'un besoin se fait sentir, ou qu'un doute surgit, *GeneaWiki* doit devenir votre réflexe pour trouver une réponse. Pour utiliser cette encyclopédie participative, vous pouvez passer par le sommaire (colonne de gauche ou barre de navigation centrale) ou, tout simplement, par le moteur de recherche situé au centre en haut de la page d'accueil.

Saisissez par exemple *Registres d'inhumations* et vous accédez aux articles sur ce type de source, de la même manière que vous trouverez une présentation du métier de *Scieur de long* en saisissant ces termes dans le moteur de recherche. Vous découvrirez également de précieuses informations sur les communes où vécurent vos ancêtres, en effectuant une recherche à partir du nom de ce lieu.

Bien que *GeneaWiki* soit hébergé par *Geneanet*, cette encyclopédie n'en reste pas moins universelle, tout comme la base de connaissance proposée par *MyHeritage* sous le nom *MyHeritage Education* (en français), organisée autour de quatre grandes thématiques : *Arbre généalogique*, *Recherche*, *Photos* et *ADN*. Le guide généalogique de *Filae*, autre outil de référence, est complété par la *Filae Académie* une vidéothèque gratuite qui aide les débutants à commencer leurs recherches, comme elle apporte aux chercheurs confirmés des détails pointus sur certaines sources. Car la vidéo est devenue aujourd'hui incontournable dans l'apprentissage, preuve en est l'abondance de clips généalogiques (certes, de qualité inégale) qu'on trouve sur *YouTube*.

Pour tout ce qui touche au protestantisme, le portail « Huguenots de France et d'ailleurs » oriente vos recherches, que ce soit vers une région donnée ou un thème spécifique.

© Capture Huguenots de France et d'ailleurs

CLIQUEZ SUR

- *GeneaWiki* : <https://fr.geneawiki.com>
- *MyHeritage Education* : <https://education.myheritage.fr>
- Guide généalogique de *Filae* : www.filae.com/ressources/guide/
- *Filae Académie* : www.filae.com/ressources/filae-academie/

S'orienter dans la forêt des sites

Une fois que l'on sait ce que l'on cherche grâce aux guides généalogiques en ligne, il faut trouver le moyen d'y accéder. Dans leurs articles, ces guides donnent parfois des liens directs qui mènent à l'information. *Google* reste aussi un bon allié du généalogiste. Il suffit par exemple d'y chercher *état civil archives 59* pour se voir proposer directement le lien vers la rubrique des Archives départementales du Nord consacrée aux registres paroissiaux et d'état civil.

D'autres sites « aiguilleurs » aident à trouver ce dont on a besoin, c'est le cas de Valérie Thuillier qui a créé des cartes interactives pour accéder thématiquement aux rubriques des archives en ligne : carte des recensements, des registres d'écrou, des fonds hypothécaires, etc. Il y a aussi les sites d'orientation thématiques qu'il ne faut pas négliger, comme *Genealomaniac*, spécialisé dans tout ce qui concerne

Les « antisèches » de *Geneafinder* mènent directement les chercheurs aux sources historiques et généalogiques de chaque département français et de quelques pays étrangers.

© Capture Geneafinder

The screenshot shows the homepage of the Huguenots de France et d'ailleurs website. At the top, there is a portrait of a man and the text "Huguenots de France et d'ailleurs" and "Le site portail de la généalogie protestante en France". Below this is a "Nouveautés" section with a list of recent additions. The main content area features a table of contents with three columns: "Principaux en ligne", "Les régions", and "Les gens". The "Principaux en ligne" column lists various genealogical resources. The "Les régions" column lists regions like Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, Centre, and Provence-Alpes-Côte d'Azur, each with a list of specific resources. The "Les gens" column lists famous Huguenots. At the bottom, there are links for "Plus d'articles", "Archives et documents", and "Liens utiles".

The screenshot shows the homepage of the Geneafinder website. The top navigation bar includes "Geneafinder", "Blog", "Archives", "Archives et documents", "Histoire et Héritage", "Chronique AZ", and "Liens utiles". The main content area is a grid of 12 cards, each representing a different historical or genealogical resource. The cards are arranged in three rows of four. The first row includes "Archives - Héritage en Valde", "Archives - Héritage en Basse-Normandie", "Archives - Héritage en Poitou-Charentes", and "Archives - Héritage en Bourgogne". The second row includes "Archives - Héritage en Alsace", "Archives - Héritage en Franche-Comté", "Archives - Héritage en Centre", and "Archives - Héritage en Provence-Alpes-Côte d'Azur". The third row includes "Archives - Héritage en Bretagne", "Archives - Héritage en Poitou-Charentes", "Archives - Héritage en Bourgogne", and "Archives - Héritage en Bretagne". Each card has a small thumbnail image and a brief description.

l'univers militaire, mais pas seulement. Le site se présente sous la forme d'un blog, avec des thématiques récapitulées dans la colonne de droite. Parmi ces sujets, on trouve des départements français pour lesquels des ressources spécifiques sont mises en ligne. Dans un autre registre, le site *Huguenots de France et d'ailleurs* est aujourd'hui le

portail incontournable de la généalogie protestante en France, dont l'objectif est de fournir les bases indispensables à tous ceux qui retrouvent des ascendants protestants ou qui souhaitent étudier l'histoire des protestants. L'accès aux informations se fait par région ou par thématique (célébrités, exilés, galériens, pasteurs).

● ● ● L'orientation, la redirection vers les ressources en ligne, c'est aussi un des rôles que s'est assigné *Geneafinder* avec ses « antisèches » qui recensent, pour chaque département et quelques pays étrangers, un maximum de liens utiles à la généalogie et à l'histoire locale. Le blog de *Geneafinder*, sans être un guide de généalogie au sens propre, est truffé d'articles sur des thématiques variées qui répondent à des questions que peut se poser le généalogiste au cours de ses recherches, comme la reconstitution du parcours scolaire de ses ancêtres. Le blog de *Geneafinder* prodigue aussi des conseils, par exemple pour rédiger la biographie d'un ancêtre et sur de nombreux autres sujets.

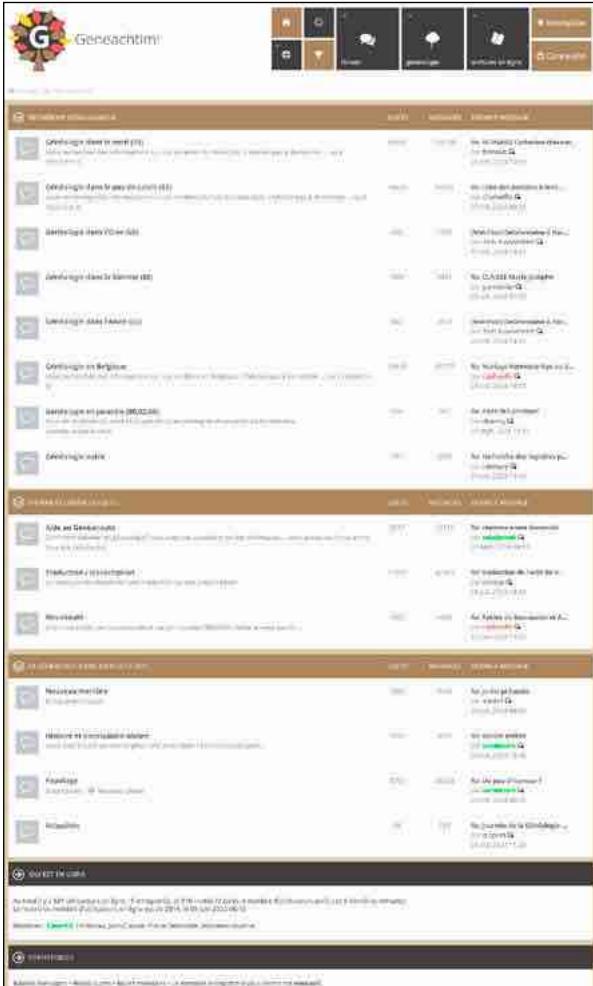
Enfin, *FranceArchives* n'est pas en reste sur le créneau de l'orientation et de l'accompagnement. Ce portail officiel qui compile les inventaires des archives publiques et privées qui souhaitent y participer, publie aussi des guides de recherches thématiques, comme celui dédié aux sources relatives à la mer. Il existe de nombreux autres portails qui jouent le rôle d'aiguilleur, d'ailleurs dans l'édition 2025 du guide *Internet & Généalogie*, nous avons référencé 32 sites d'orientations, tous plus utiles (et gratuits) les uns que les autres.

CLIQUEZ SUR

- Cartes interactives de Valérie Thuillier :
<https://geneaddict.fr/liste-des-cartes-interactives>
 - Genealomaniac : **<https://genealomaniac.fr>**
 - Huguenots de France et d'ailleurs :
www.huguenots-france.org
 - FranceArchives : **<https://francearchives.gouv.fr>**

S'entraider via les forums

Qu'en est-il de l'entraide généalogique ? Elle existait avant internet, mais elle a beaucoup changé de forme au fil du temps. Passés des réunions physiques, dans le cadre des associations, aux groupes virtuels (notamment IRC puis Yahoo Groups), les échanges entre généalogistes se font actuellement soit sur des sites spécialisés, soit sur les réseaux sociaux. Si *Filae* vient tout juste de fermer l'ensemble



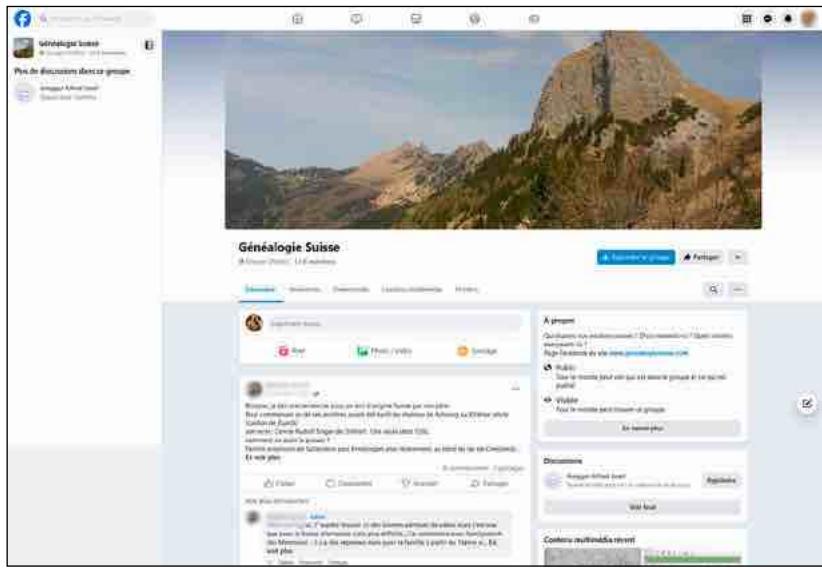
Le site GeneaChtimi, dédié aux recherches généalogiques dans les Hauts-de-France et en Belgique, propose ses propres forums régionaux. © GeneaChtimi

de ses forums pour des raisons techniques, *Geneanet* maintient les siens à la disposition de tous. En région, certaines associations ont développé leur propre forum d'entraide locale, où les généalogistes peuvent poser des questions, obtenir des réponses et échanger des conseils. C'est, par exemple, le cas de *GeneaChtimi* dont les forums couvrent les cinq départements des Hauts-de-France (Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais et Somme) ainsi que la Belgique.

Les discussions y sont organisées par catégories : *Recherche généalogique*, *Entraides généalogiques* et *La généa-*

logie dans tous ses états. De même, le Groupement des cercles généalogiques de Moselle héberge sur son site des forums thématiques ouverts à tous, tout comme de nombreuses autres plateformes généalogiques locales. L'avènement des réseaux sociaux a concentré sur certains l'entraide bénévole. *Facebook* en est le premier bénéficiaire, hébergeant des centaines (des milliers ?) de groupes d'échanges généalogiques, soit thématiques, soit régionaux. Avec un simple profil, on peut par exemple rejoindre les spécialistes des ancêtres forains ou les passionnés de retouches de photos anciennes, tout comme il est possible d'échanger en quelques clics seulement avec les experts des ancêtres venant de l'Aude ou de ceux d'origine polonaise. Et ainsi de suite, quasiment sur tous les sujets. Avantages : c'est gratuit, animé et convivial. Inconvénients : il faut suivre l'actualité des groupes quasiment au quotidien si on ne veut pas être noyé sous les messages, et parfois la qualité laisse à désirer, certains internautes s'érigeant en « experts » parce qu'ils sont rivés à leur clavier du matin au soir, alors qu'ils ont des connaissances généalogiques limitées, voire erronées. Le deuxième réseau social où se développent aujourd'hui les échanges à vocation généalogique, c'est *X* (autrefois *Twitter*). Aussi curieux que cela puisse paraître, alors qu'il était à l'origine destiné à diffuser et partager des informations souvent liées à l'actualité, *X* est devenu au fil du temps un outil permettant de faire appel à son réseau pour résoudre des problèmes généalogiques (ou autres). Le principe est simple : sachant que sur *X* les participants sont « abonnés » les uns aux autres en fonction d'affinités communes, les généalogistes, archivistes et historiens forment une communauté où les interactions sont nombreuses. Qu'il s'agisse d'un décryptage paléographique, d'une idée pour dénouer un blocage de recherche, d'une question sur une source spécifique... il suffit de poser la question dans un tweet pour que son réseau s'active à proposer des réponses.

Enfin, un troisième réseau social émerge en matière d'entraide généalogique, c'est *Discord*. Cette plateforme,



C'est de plus en plus sur les groupes Facebook que se pratique l'entraide généalogique, qu'elle soit géographique ou thématique. © Capture Facebook

destinée à l'origine aux adeptes des jeux vidéo pour échanger des conseils, s'est ouverte depuis quelques années à différents sujets, dont la généalogie. Signe des temps, *Discord* est un espace virtuel majoritairement fréquenté par des jeunes et ce sont eux qui y parlent de leurs ancêtres, contrairement à *Facebook* qui compte aujourd'hui plus de soixantaine que d'adolescents. Malheureusement, les forums *Discord* souffrent d'un mal caractéristique de notre époque : l'éphémérité. En quelques mois, nous y avons vu naître

plusieurs forums généalogiques qui ont disparu aussi rapidement qu'ils étaient apparus, pour cause de « discorde » (ça ne s'invente pas) entre leurs créateurs... Parmi ceux qui existent au jour où nous écrivons ces lignes, citons *Le Centre de généalogie* qui réunit un peu plus de 200 membres. Au sommaire de celui-ci, des actualités, des discussions sur différents sujets, de l'entraide dans les dépôts d'archives, et des « salons » tenus par des animateurs spécifiques comme Ketella, Youtuber généalogique.

CLIQUEZ SUR

- Forums de Geneanet : www.geneanet.org/forum/viewforum.php?f=1101
- GeneaChtimi : www.geneachtymi.com
- Groupement des cercles généalogiques de Moselle : www.moselle-genealogie.net
- Groupe Facebook « Ancêtres forains » : www.facebook.com/groups/ancetresforains
- Groupe Facebook « GénéaRestor » : www.facebook.com/groups/genearestor
- Groupe Facebook « Généalogie Aude » : www.facebook.com/groups/genealogieaude
- Groupe Facebook « Généalogie polonaise » : www.facebook.com/groups/genealogiepolonaise
- Forum Discord « Le Centre de Généalogie » : <https://discord.com/invite/GM7rXXpeVK>
- Chaîne YouTube de Ketella : www.youtube.com/channel/UCcDz42P_paj2FMse3GR_Sfg

Utiliser les bases nominatives

Plus encore que les guides, les vidéos ou les sites de conseil et d'entraide, les bases nominatives sont très prisées des généalogistes sur internet. *Filae* et *Geneanet* en sont les phares, notamment pour les recherches en France, auxquels on doit ajouter la Salle de lecture virtuelle des Archives nationales et *Mémoire des Hommes* pour les militaires. Mais il serait injuste d'oublier la *Base des noms* de *FranceArchives*, dont l'objectif est d'agréger progressivement des bases d'indexations nominatives issues de sites partenaires (9 403 149 individus répertoriés à ce jour).

De même, le *Grand Mémorial* ne doit pas être négligé non plus, lui qui offre un point d'entrée unique à plus de 8,1 millions de matricules de soldats des classes combattantes de la Grande Guerre et à l'ensemble des 1,3 million de fiches des Morts pour la France. Pour les recherches tournées vers l'international, *FamilySearch*, le site des mormons, gratuit après inscription, est évidemment incontournable, tout comme *MyHeritage*, ou *Ancestry*.

Mais à côté de ces mastodontes bien connus, il existe de nombreuses autres bases à consulter sans modération. Savez-vous, par exemple, que ● ● ●

La « Base des noms », imaginée par FranceArchives, est trop souvent ignorée des généalogistes alors qu'elle s'avère fort utile puisque réunissant déjà plus de 9,4 millions de noms indexés sur les sites partenaires, notamment ceux des Archives départementales. © Capture FranceArchives

● ● ● certaines associations généalogiques qui ont réalisé des milliers de relevés d'actes ont choisi de ne pas les partager, ni sur *Geneanet* ni sur *Filae*? Certaines d'entre elles adhèrent à *GeneaBank*, un site original, ni vraiment payant, ni vraiment gratuit. À ce jour, plus de 114 millions d'actes figurent sur *GeneaBank* où ils sont consultables par les membres des associations participantes, moyennant des points. Autrement dit, vous adhérez, par exemple, au Centre généalogique des Alpes de Haute-Provence, ce qui vous apporte un quota de points annuel, que vous pouvez dépenser sur *GeneaBank* en consultant les actes de votre centre, mais aussi ceux de l'Association généalogique de la Charente qui adhère également à ce site, ou encore les relevés de n'importe quelle autre structure participant au projet. Et puis, il y a tous les groupes de généalogistes, formels ou informels, qui préfèrent gérer eux-mêmes leur base locale, à l'image de *Marne-archive* qui met gratuitement à disposition de tous le dépouillement de près de 6 millions d'actes du département de la Marne, tout comme *Généalogie 23* qui offre en ligne près de 2 millions d'actes

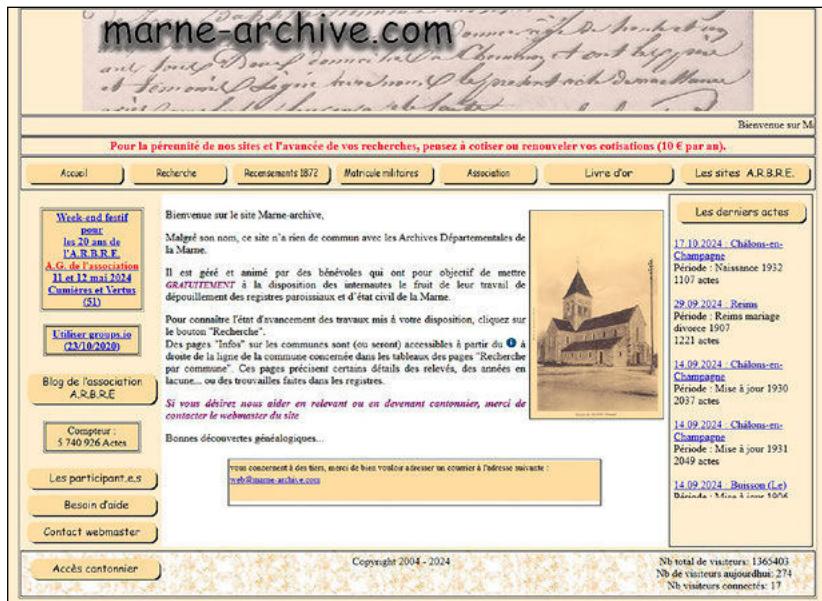
relevés dans les registres paroissiaux, d'état civil mais aussi depuis les actes notariés ou des registres de contrôle des actes ou d'insinuation, pour le département de la Creuse. En dehors de leurs propres sites, les travaux de ces structures ne sont diffusés nulle part ailleurs. Évoquons enfin les initiatives individuelles, parmi lesquelles on se doit de citer Alix Noga, chercheuse bourguignonne infatigable, qui a créé un site très simple d'utilisation où elle offre ses relevés de contrats de mariage provenant des Archives départementales de la Côte-d'Or, soit actuellement plus de 165 000 actes, introuvables ailleurs. Dans toutes les régions, les initiatives se multiplient.

Sans oublier non plus les bases thématiques, comme celles consacrées aux « migrants », c'est-à-dire nos ancêtres qui changeaient de région à l'intérieur du territoire français pour tenter une nouvelle vie ailleurs que là où ils avaient vu le jour, ou la base des Invalides, qui répertorie les soldats blessés ou morts sous l'Ancien Régime, depuis Louis XIV, ou encore la base des prisonniers de la Première Guerre mondiale, gérée par la Croix Rouge, ou même la base des compa-

gnons boulanger et pâtissiers mise en ligne par la « société des compagnons boulanger, pâtissiers restés fidèles au devoir »... Tous ces sites absolument indispensables aux généalogistes, et de nombreux autres, pour la plupart gratuits et faciles d'accès, français ou étrangers, sont répertoriés dans notre guide *Internet & Généalogie*.

Fouiller les archives en ligne

On ne le dira jamais assez, les relevés d'actes et autres bases généalogiques, c'est bien, mais les sources originales en ligne, c'est mieux. Nous avons fêté l'an dernier les 20 ans des premières archives diffusées en ligne puisque c'est au Congrès de Limoges, en 2003, que Joël Surcouf, qui dirigeait alors les Archives départementales de la Mayenne, et moi-même, avons réalisé la première démonstration d'accès à distance aux images de registres numérisés. Le chemin parcouru pendant ces deux décennies est immense, puisqu'aujourd'hui pas un département ne manque sur la toile. Certes, l'offre de certains dépôts est moins riche que celle d'autres, mais il y a partout de quoi travailler sur des registres originaux et appuyer ses recherches sur des sources solides. Ces archives originales numérisées constituent donc la base des recherches aujourd'hui. Les images produites par ces archives se retrouvent de plus en plus sur *Filae* et *Geneanet* où elles sont indexées et, par voie de conséquence, sur *MyHeritage* et *Ancestry* qui sont leurs propriétaires. Néanmoins,



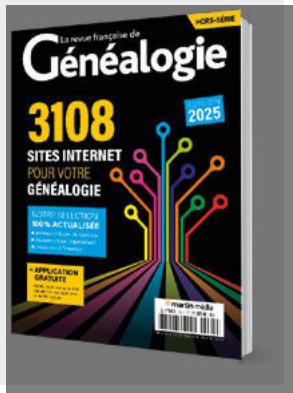
The screenshot shows the homepage of Marne-archive.com. At the top, there is a large historical document with handwritten text. Below it, a banner encourages users to renew their donations. The navigation menu includes 'Accueil', 'Recherche', 'Recensements 1872', 'Matricule militaires', 'Association', 'Livre d'or', and 'Les sites AR.B.R.E.'. A sidebar on the left provides information about the 20th anniversary of the association and links to 'Utiliser groupes' and 'Blog de l'association AR.B.R.E.'. The main content area features a large image of a church and a list of recent acts from Châlons-en-Champagne, including dates, periods, and act numbers.

Les initiatives semblables à Marne-archive sont nombreuses pour présenter, en dehors de toute plateforme de grande taille, des relevés d'actes accessibles gratuitement. Ces travaux sont dus aux efforts de bénévoles, parfois rassemblés dans des structures formelles ou informelles, et parfois solitaires.

© Capture Marne-archive

POUR APPROFONDIR

3 108 sites internet pour votre généalogie, Pierre-Valéry Archassal et Jean-Yves Baxter, hors-série de *La Revue française de Généalogie*, novembre 2024, 11 €. Disponible sur <https://boutique.rfgenealogie.com/produit/internet-genealogie>





Sur FamilySearch comme sur Geneanet, il existe de nombreux registres numérisés qui ne sont pas encore indexés et que l'on peut feuilleter, comme on le ferait sur un site d'Archives départementales ou autre. © Capture FamilySearch

contrairement à une idée reçue, ce ne sont pas les seules images numériques d'archives originales. Geneanet, notamment, met à la disposition de tous (Premium ou non), une rubrique *Registres* rangée dans le chapitre *Projets*. Par celle-ci, des bénévoles téléversent des images qu'ils ont réalisées, en mairie, aux archives ou ailleurs, de documents anciens qui, souvent, ne sont pas en ligne sur des sites officiels. Et tous ne sont pas indexés. C'est pourquoi, les généalogistes consciencieux ne se contenteront pas de chercher nominativement leurs ancêtres dans les grandes bases, mais fouilleront les liasses ou les registres virtuels, page par page, à la recherche d'un acte original. Citons, à titre d'exemple, les rôles de taille (registre d'imposition) de l'élection d'Angoulême (Charente) de 1785 à 1790, les registres d'inscriptions laïques du bureau d'Argentat (Corrèze) de 1719 à 1746, ou encore des registres paroissiaux protestants du Calvados conservés aux Archives nationales, etc. Toutes ces images, et quelques centaines de milliers d'autres, sont en ligne ailleurs que sur les sites des archives départementales. Et la question n'est pas circonscrite à la France, car le site FamilySearch, à vocation internationale, fonctionne

de même. Au-delà des indexations réalisées pour constituer sa gigantesque base nominative, il existe sur le portail des milliers de registres numérisés qui n'ont pas encore fait l'objet de relevés. Pour les consulter, il faut accéder à la rubrique *Images* via l'onglet *Rechercher*, puis indiquer un lieu dans le champ du formulaire et enfin cliquer sur *Rechercher un groupe d'images*. Vous serez surpris de ce que vous pourrez y trouver, qu'il s'agisse de pays frontaliers comme l'Espagne, la

Belgique, l'Italie, ou bien de pays plus lointains comme l'Ukraine, l'Équateur, etc. Les sites *MyHeritage* et *Ancestry* ne sont pas en reste, avec également des registres numérisés disponibles en ligne, mais moyennant un abonnement payant, contrairement à FamilySearch. ■

Pierre-Valéry Archassal
X @PV_Archassal

CLIQUEZ SUR

- Filae : www.filae.com
- Geneanet : www.geneanet.org
- FamilySearch : www.familysearch.org/fr/
- MyHeritage : www.myheritage.fr
- Ancestry : www.ancestry.fr
- GeneaBank : www.geneabank.org
- Archives nationales (Salle de lecture virtuelle) : www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr
- Mémoire des hommes : www.memoire-deshommes.sga.defense.gouv.fr
- « Base des noms » de FranceArchives : <https://francearchives.fr/fr/basedenoms>
- Grand Mémorial : www.grandmemorial.fr

- Marne archive : www.marne-archive.com
- Genealogie 23 : www.genealogie23.org
- Alix Noga : www.alix21.fr
- Migranet (FranceGenWeb) : <https://francegenweb.org/migranet>
- Hôtel des Invalides : www.hoteldesinvalides.fr
- Base des prisonniers de la Première Guerre mondiale (CICR) : <https://grandeguerre.icrc.org/fr>
- Base des compagnons boulanger et pâtissiers : <https://levainbio.com/cb/genealogie>

La newsletter : d'une histoire, faites une saga familiale !

NOUVEAU MESSAGE. Vous adorez les histoires à suspense, celles qui vous tiennent en haleine jusqu'au dernier mot ? Vous êtes de ceux qui attendent avec impatience le prochain chapitre d'une saga familiale ou d'un bon roman ? Alors, voici un format qui pourrait bien révolutionner la façon dont vous partagez votre généalogie : la newsletter.

Imaginez un e-mail régulier, envoyé directement à vos proches, dans lequel vous dévoilez, pièce par pièce, des histoires de vos ancêtres. Traditionnellement utilisée pour recevoir des nouvelles suite à un abonnement souscrit sur un site internet, la newsletter peut aussi devenir un excellent outil pour captiver votre famille. Avec quelques astuces bien pensées que nous allons découvrir dans cet article, vous pouvez créer un véritable feuilleton à suspense, où chaque envoi laissera vos proches impatients de découvrir la suite... L'avantage de ce format, contrairement à un format unique comme un livre ou un album, est qu'en créant cette attente régulière auprès de vos proches, la newsletter capte leur intérêt sur le long terme.

Un prérequis pour vous lancer dans cette aventure est d'avoir la liste des e-mails des membres de votre famille. C'est l'occasion de passer quelques coups de fil pour renouer contact et dire que vous souhaitez partager avec eux quelques bribes de l'histoire familiale par e-mail.

On peut prendre deux angles pour construire le récit de la newsletter : sélectionner des personnalités de la famille dont on va creuser l'histoire ou sélectionner des personnes qui nous ont donné du fil à retordre dans nos recherches généalogiques. Dans ces deux cas, il faut identifier un point de friction dans le récit, afin de donner au lecteur l'envie de connaître la suite au prochain épisode.

Une fois le sujet choisi, il s'agit de découper le récit en une série d'e-mails – quatre à six e-mails est un bon nombre – pour garder l'attention du lecteur sans trop le perdre.

Une newsletter centrée sur un personnage ?

Dans le cas où l'on s'intéresse à un personnage donné, la newsletter pourrait se découper ainsi :

- 1) Premier e-mail - On pose la base : quand notre personnage est-il né, qui étaient ses parents, où vivaient-ils ? Et puis un jour il se passe un événement clé : par exemple, notre personnage vient d'avoir 20 ans et il est convoqué au chef lieu du département... Et vous vous arrêtez là pour ce premier e-mail.
- 2) Deuxième e-mail - Vous dévoilez la raison de sa convocation : notre héros va aller au tirage au sort de sa classe militaire pour savoir si oui ou non il doit faire son service dans l'armée. Dans cet épisode, narrez la scène du tirage au sort. S'il est dispensé de service militaire, enchaînez sur une raison potentielle de sa dispense (par exemple s'il était l'aîné de la famille ou s'il avait un problème physique) ; s'il part au service, détaillez son parcours. Puis, « *il rentre chez lui et vous ne devinerez jamais qui il va rencontrer* », par exemple à la foire aux bestiaux du village voisin... (nouveau suspense !)
- 3) Troisième e-mail - Oui sa future femme ! Parlez d'elle, d'où elle vient, étaient-ils du même coin ? Comment ont-ils pu se rencontrer ? Le mariage a lieu un beau jour (ou un jour pluvieux -

vérifiez la météo de l'époque). Qui sont leurs témoins ? Et puis leurs enfants naissent les uns après les autres. Mais un événement vient changer la donne...

4) Quatrième e-mail - Un enfant décède en bas âge ou, sur une note plus positive, votre personnage achète une parcelle de champs ou sa maison... Il y a plein d'événements sur lesquels se baser, que l'on retrouve dans les archives notariales très souvent. On peut continuer ainsi d'événement marquant en événement marquant, toujours en maintenant un certain mystère sur ce qui va suivre. Dans le corps de l'e-mail, en complément de votre récit, il est intéressant de mettre à chaque fois un document illustrant celui-ci. Mais un seul document par e-mail est suffisant pour ne pas diluer l'attention du lecteur. Dans la séquence ci-dessus, cela pourrait être : l'acte de naissance dans le premier e-mail, la fiche matricule dans le second, l'acte de mariage dans le troisième et ainsi de suite.

Voici un autre exemple si l'on s'intéresse à un personnage féminin :

- 1) Premier e-mail - De nouveau, on pose les bases : où et quand est-elle née, quelles sont les identités de ses parents, quelles sont les conditions sociales de l'époque. Et puis un jour il se passe un événement clé : perte d'un parent, déménagement, nécessité de travailler jeune...
- 2) Deuxième e-mail - Notre personnage commence à travailler : décrivez son métier en vous aidant d'un dictionnaire des vieux métiers et d'illustrations anciennes.
- 3) Troisième e-mail - Elle rencontre son futur mari (imaginez comment), ils se marient et ont des enfants. Vous pouvez parler du quotidien difficile, des naissances, du rôle de la femme mariée à son époque. Peut-être a-t-elle

dû faire face à des événements dramatiques comme des décès d'enfants ou une guerre.

4) Quatrième e-mail - Comment cette femme a-t-elle marqué l'histoire de sa famille ? Quel impact son histoire a-t-elle pu avoir sur les générations suivantes ?

À chaque e-mail, réfléchissez bien à un titre accrocheur comme objet de votre e-mail, par exemple : « *Louise DONAT (épisode 2) - une décision qui a tout changé* ».

Une newsletter centrée sur une recherche

Dans le cas où l'on privilégie l'angle de la recherche généalogique, on peut s'intéresser, par exemple, au décryptage d'une photographie représentant plusieurs membres de la famille.

1) Premier e-mail - On présente la photographie : d'où vient-elle (vieux grenier, album oublié...) et qui l'a transmise ? Et on termine l'e-mail en demandant si le lecteur a une idée de qui sont les personnages représentés sur cette photo.

2) Deuxième e-mail - On s'amuse à chercher l'époque et le lieu de la photographie. On décrypte les indices visibles : le papier, l'encadrement, l'arrière-plan, les tenues vestimentaires. On fait un petit aparté sur la technique de la photographie ancienne. Vu le lieu et l'époque, est-ce que l'on a plus d'éléments pour identifier les protagonistes ? « *Ah, mais il y a une inscription au dos de la photo !* » - on la laisse bien sûr à découvrir dans le prochain e-mail.

3) Troisième e-mail - On croise les personnages de la photographie avec les recherches généalogiques et les archives familiales. On identifie un premier protagoniste. On peut éventuellement mettre en avant une lettre ou un document familial mentionnant éventuellement les personnages et le lieu.

4) Quatrième e-mail - L'enquête aboutit. C'est le moment d'illustrer votre e-mail avec un arbre généalogique présentant les liens entre les différentes personnes sur la photo. On peut conclure en mettant en avant l'importance de conserver ces souvenirs et les documenter et en incitant les membres de la famille à



Essayez d'écrire une grande partie de votre série familiale avant de vous lancer, pour éviter de vous mettre la pression une fois l'opération engagée.

© Priuntg / Adobe Stock

partager les photographies oubliées au fond de leurs tiroirs.

Quand on centre sa newsletter sur une recherche, la série d'e-mails peut ainsi se présenter comme des pièces d'un puzzle que l'on reconstitue petit à petit. Cela donne envie au lecteur de savoir ce qui va être découvert à chaque étape !

Pour que l'envoi de votre newsletter soit un succès

En termes de fréquence, un épisode toutes les deux semaines vous permet de tenir votre public accroché à votre histoire mais en lui laissant le temps de digérer ; si vous êtes plus prolixes, vous pouvez passer la fréquence à une semaine. Essayez d'ailleurs d'écrire toute votre série sur un personnage ou une recherche en une fois. Cela vous permet justement de rester régulier dans l'envoi de vos épisodes, sans vous mettre la pression.

À la fin de chaque e-mail, ajoutez un petit paragraphe pour inciter votre lecteur à partager à d'autres membres de la famille qui ne seraient pas dans votre liste de diffusion. Par exemple : « *Si tu penses que ce récit peut intéresser un autre membre de la famille, clique sur le bouton "Transférer" et participe au partage de notre histoire familiale !* ».

À la fin de votre première série d'e-mails, demandez un petit retour : laissez en bas de votre e-mail la ques-

tion « *Cette série t'a-t-elle plu ? Je serai ravi de recueillir tes impressions par retour d'e-mail !* ».

Concernant les outils à adopter pour envoyer votre newsletter, on peut rester très simple. Votre liste de diffusion va sans doute couvrir une vingtaine de personnes, donc vous pouvez tout à fait faire comme si vous envoyiez un e-mail normal à votre vingtaine de destinataires.

Si vous voulez rendre votre newsletter un peu plus jolie et suivre les statistiques d'ouverture de vos e-mails, vous pouvez utiliser des outils spécialisés, comme *MailerLite* ou *MailChimp*. Ces deux outils ont des accès gratuits. Vous pouvez y importer votre liste de destinataires, en tant qu'audience. Et vous pouvez concevoir chaque nouvel envoi sous forme de « campagne ». Ces solutions ont l'avantage de pouvoir rendre votre newsletter visuellement attrayante tout en facilitant sa mise en forme.

Alors, à vous de jouer ! Commencez à réfléchir à votre première série d'articles et savourez ce moment unique où, pour la première fois, vous cliquerez sur le bouton « Envoyer »... et passerez ainsi à la vitesse supérieure dans le partage de votre histoire familiale à vos proches. ■

Marine Soulas
✉ @danslesbranches

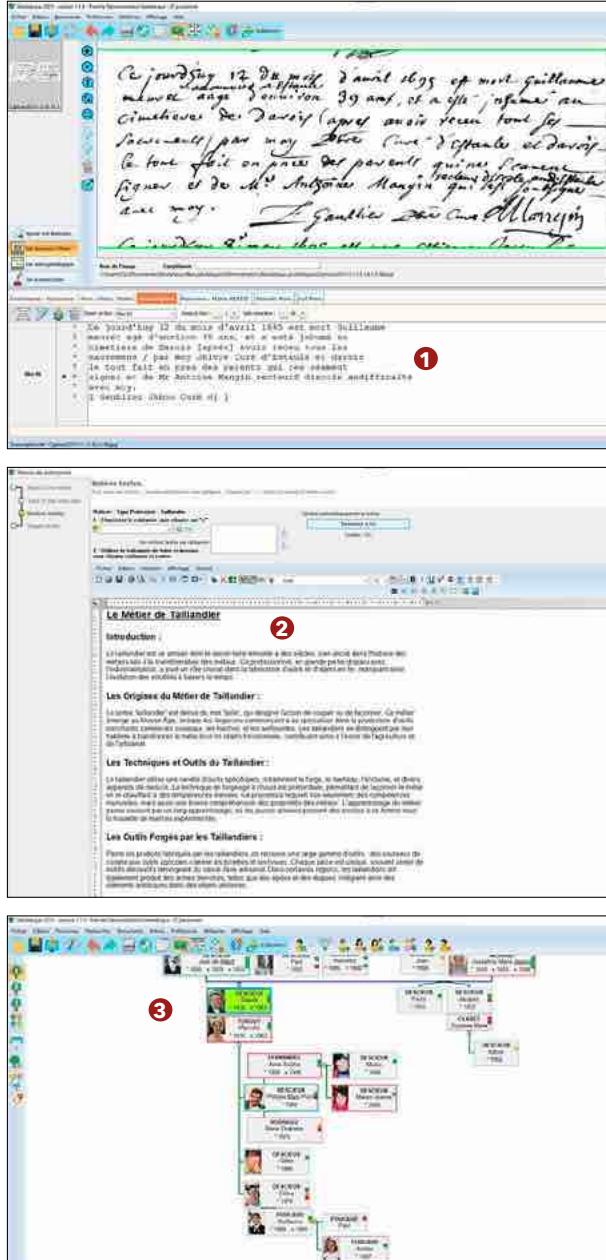
Généatique 2025, sous le signe de l'IA

La version 2025 de *Généatique* ne se contente pas de proposer des nouveautés, elle fait entrer les logiciels de généalogie dans une nouvelle ère, celle de l'intelligence artificielle (IA) mise en œuvre concrètement au service de la généalogie. François Lerebourg et son équipe ont déterminé deux axes principaux pour lesquels l'IA vient en aide aux utilisateurs du logiciel : l'aide à la transcription paléographique et la rédaction de notices.

Des applications concrètes de l'intelligence artificielle

Depuis 2020, *Généatique* intègre un module d'aide à la transcription d'actes en affichant sur un même écran une image et une zone de texte. Jusqu'à présent, l'utilisateur définissait des zones dans l'acte (la mention marginale, le corps du texte, etc.), le lisait et en transcrivait manuellement les lignes une à une. Aujourd'hui, *Généatique* 2025 mache le travail des généalogistes en effectuant une pré-transcription des actes réalisée par l'IA. Comme auparavant, vous pouvez définir des zones dans l'image, ou transcrire l'intégralité du texte en un bloc unique. Puis, en un seul clic, vous voyez s'écrire automatiquement la transcription de l'acte manuscrit dans le traitement de texte de *Généatique* ①. Celle-ci respecte les lignes, comme doit le faire un véritable travail paléographique, et vous pouvez ensuite améliorer, augmenter ou corriger si besoin cette pré-transcription. Le résultat de nos tests est tout à fait probant, évidemment plus fiable avec des actes propres et contrastés qu'avec des pages souillées ou d'une écriture très ancienne.

L'intelligence artificielle dans *Généatique* 2025, c'est aussi la rédaction et la présentation des « notices ». Là encore, l'outil « notices » existait dans les précédentes versions du logiciel mais n'intégrait pas l'IA. Pour mémoire, une « notice » est un texte d'information que l'on peut rattacher à une rubrique. Il peut s'agir, par exemple, de la présentation d'un métier ancien, de l'étymologie



d'un prénom, de l'histoire d'un lieu, etc. Imaginons que vous ayez créé une notice sur le métier ancien de taillandier. Chaque fois que vous indiquez cette profession pour un individu de votre arbre, la notice vient s'insérer dans la fiche de ce dernier, pour vous rappeler que cet artisan fabriquait des outils tranchants et raconter l'his-

toire de son art. Jusqu'à présent, la rédaction d'une « notice » se faisait à la main et demandait des recherches documentaires complétées de talents organisationnels et rédactionnels. Aujourd'hui, en un seul clic, *Généatique* 2025 rédige pour vous la « notice » du taillandier (et de tout autre terme d'une rubrique concernée), copieusement documentée et structurée comme une véritable fiche pédagogique ②. L'utilisation de l'intelligence artificielle dans *Généatique* 2025 fonctionne avec des « crédits ». L'achat de la version 2025 fournit 900 crédits par mois pendant un an. La transcription d'une page manuscrite consomme environ 80 crédits et la rédaction d'une « notice » environ 4 crédits. Si vous arrivez au bout de vos crédits, il est possible de les recharger dans l'année pour quelques euros.

Présentation et affichage améliorés

Généatique 2025 apporte également de grandes améliorations à la présentation des arbres et à la lisibilité des écrans. Pour les arbres, afin de prendre moins de place dans les généalogies descendantes, il devient possible de basculer certaines générations à la verticale. Attention, cela ne signifie pas que la case d'un individu tournera à 90° en risquant de provoquer un torticolis au lecteur, mais plutôt que les cases vont s'empiler verticalement au lieu de s'aligner horizontalement ③. Cette bascule fonctionne à l'écran et aussi à l'impression, puisque dans *Généatique*, on imprime ce que l'on voit.

Dans le même esprit de lisibilité, des thèmes sombres et clairs ont été

CLIQUEZ SUR

- Généatique : www.geneatique.com
- Mise à jour de Généatique Prestige 2025 par téléchargement : 52 €
- Achat Généatique Prestige en téléchargement : 109 €

créés pour changer en un clic l'aspect de toute l'interface des écrans, afin d'améliorer le confort de lecture. Et, en termes de définition, *Généatique 2025* intègre la technologie « 4K » qui permet de grossir l'écran sans déperdition de qualité de l'image (y compris pour les actes des Archives départementales capturés grâce à la visionneuse intégrée à *Généatique*). Pour une meilleure adéquation avec la réalité des recherches, il devient également possible d'utiliser, pour les noms, prénoms et lieux, des caractères particuliers, qu'il s'agisse de lettres classiques « aménagées » comme on en trouve en polonais et dans les langues nordiques, ou carrément d'alphabets non latins, à l'image du cyrillique ou de l'arabe. Et, lorsque vous réalisez un export Gedcom, ces caractères spéciaux sont conservés, grâce à l'encodage UTF-8.

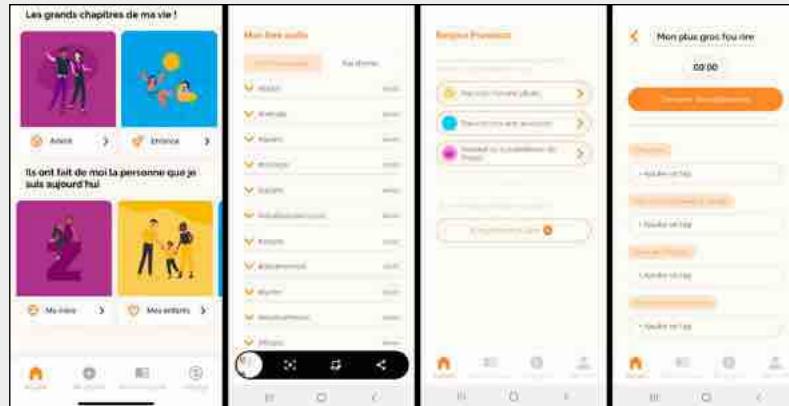
L'édition de livres facilitée

Et, pour tous ceux qui veulent partager leur travail, *Généatique 2025* apporte également quelques nouveautés. Nous avons évoqué, lors de la présentation des précédentes versions, les monographies et autres livres éditables directement à partir de votre fichier. Avec cette nouvelle version du logiciel, l'index général des noms cités dans ces ouvrages a été enrichi : tous les individus figurant dans les livres que vous souhaitez rédiger apparaissent maintenant avec l'indication de la (ou des) page(s) où ils figurent, sans exception, quel que soit leur rôle dans la généalogie (personnage principal, témoin, etc.).

Enfin, le service d'impression, proposé depuis longtemps pour les arbres de descendance de grande taille, devient utilisable pour les livres. À partir de n'importe quel document réalisé par le traitement de texte de *Généatique*, vous pouvez obtenir une estimation immédiate du coût que représenterait son impression. Ensuite, pour passer commande si la proposition vous convient, il suffit de compléter un formulaire et de payer en ligne pour recevoir l'ouvrage imprimé sous trois ou quatre jours.

Pierre-Valéry Archassal

Ystory, l'application pour raconter sa vie



Ystory est une application destinée à celles et ceux qui veulent transmettre à leurs descendants l'histoire de leur vie, en la racontant avec leur propre voix. L'utilisation de la voix est le facteur différenciant du concept Ystory par rapport à tout ce qui existe pour laisser une trace de son passage sur terre. D'une part, utiliser son smartphone est plus facile que de se retrouver devant une page blanche si on envisage de raconter sa vie, car l'expression orale est plus simple que l'expression écrite. D'autre part, la voix qui porte des émotions, caractérisée par une diction ou un éventuel accent, est un souvenir de plus que l'on conserve du narrateur ou de la narratrice. Mais Ystory n'est pas un simple dictaphone. L'application a été conçue pour faciliter le travail de narration, grâce à une liste de 200 questions qui aident à « accoucher » de sa propre histoire. En répondant simplement à une question, puis à une autre, au rythme que vous souhaitez, le portrait se construit sans effort. Pour les parents, cet outil peut même servir à enregistrer la voix de leur progéniture à différents âges et à conserver à tout jamais des histoires enfantines sous forme numérique. Ystory peut aussi devenir un outil transgénérationnel. Téléchargé sur le smartphone d'un adolescent, l'application peut l'inciter à aller à la rencontre de ses grands-parents pour leur faire raconter leur histoire. Pas besoin de préparer un guide d'interview ni de se creuser les méninges pour savoir quels thèmes aborder, les questions intégrées à Ystory sont là pour cela. Ce que vous enregistrez avec Ystory est stocké sur un espace virtuel (un cloud)

sécurisé et respectant le RGPD. Ainsi, contrairement aux réseaux sociaux, ici, votre histoire vous appartient et vous partagez ces récits authentiques avec ceux qui comptent vraiment pour vous, car c'est vous qui définissez dans l'application qui sont vos « proches ». Ensuite, vous pouvez partager avec ces « proches » l'intégralité de votre histoire ou seulement des extraits, selon votre préférence. À tout moment, vous pouvez arrêter le partage ou encore supprimer un « proche ». Même les équipes d'Ystory ne peuvent pas écouter ce que vous avez enregistré.

À la fin de votre abonnement, votre histoire est conservée gratuitement pendant deux ans. Ensuite, vous pouvez opter pour un abonnement de stockage à 5 €/an. Et si jamais Ystory devait disparaître, vos données vous seraient remises pour que vous puissiez conserver vos précieux enregistrements.

Deux offres :

- Offre Solo (Je fais une démarche personnelle, je veux raconter mon histoire, je la partagerai à mes proches une fois terminée) : 29,99 €/an.
- Offre Family (J'ai une démarche collective, j'offre le pack à ma famille, mes petits enfants pourront aller interviewer les grands-parents) : 49,99 €/an. ■ **P.V.A.**
- <https://ystory.app>
- Pour iPhone : <https://apps.apple.com/us/app/ystory-lhistoire-de-votre-vie/id6453167684>
- Pour Android : <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.germstory.germstory>

Geneafinder lance son offre Premium

Arrivé en 2018 sur le marché de la généalogie en ligne, Geneafinder a développé jusqu'alors des services gratuits, notamment des manuels, fiches pédagogiques, et autres documents imprimables, ainsi qu'un blog avec ses « antisèches » qui recensent, pour chaque département et quelques pays étrangers, tous les sites proposant en ligne des ressources généalogiques, culturelles ou patrimoniales. Gratuit également, mais avec création obligatoire d'un compte, un métamoteur permet de lancer en une seule fois la recherche automatisée d'un individu dans 25 bases de données généalogiques. Sans oublier la gestion des arbres en ligne, qui offre également de nombreux outils gratuits comme l'estimateur de dates manquantes ou la coloration des cases d'un tableau en fonction du degré de compléction des informations sur un individu.



C'est sur cette partie de leur site que les équipes de Geneafinder misent maintenant pour le développement d'une offre Premium, en proposant l'accès à des outils payants, pour aller plus loin dans la création et la gestion de son arbre. Ces outils se veulent illimités, simples d'utilisation, et intégrant l'intelligence artificielle pour gagner du temps :

- une galerie multimédias de 20 Go pour ajouter à son arbre généalogique des images, des vidéos, des audios et des documents. Les photos bénéficient de la détection automatisée de visages, qui permet de facilement identifier ses ancêtres. Cette galerie comporte une fonction diaporama et est exportable sous forme d'un fichier PDF ;
- un gestionnaire pour créer des listes de tâches, les organiser avec des étiquettes et des priorités, et les relier aux ancêtres recherchés ;
- des statistiques avancées de l'arbre pour analyser son histoire familiale ;
- un vérificateur de cohérence qui détecte les erreurs, les incohérences et les doublons ;
- un espace de travail en équipe pour collaborer et enrichir son arbre généalogique en confiance avec des personnes choisies : compléter et corriger des branches d'arbre à plusieurs, partager des photos et communiquer facilement via une messagerie privée.

Autre credo de Geneafinder : contrairement aux sites concurrents proposant de gérer son arbre en ligne, ici rien n'est public par défaut, la confidentialité des données est primordiale.

L'offre Premium est disponible sous forme d'un abonnement trimestriel ou annuel, avec trois formules au choix : Solo (55 € par an) pour travailler seul, Duo (77 € par an) pour travailler à deux et Famille (99 € par an) pour travailler à plusieurs. ■ P-V.A.
<https://geneafinder.com>

EN BREF

Cimetière numérique de Niort

Le service funéraire de la ville de Niort, qui gère pas moins de onze cimetières, a mis en ligne une application permettant de retrouver un défunt et de localiser sa dernière demeure sur un plan. La recherche peut s'effectuer à partir de l'initiale du patronyme ou grâce à un formulaire dans lequel vous pouvez saisir n'importe quel nom, y compris celui d'épouse pour une femme mariée.

<https://funeraire.vivre-a-niort.com/les-defunts>

Documents pédagogiques de paléographie

Les Archives de la Côte d'Or ont mis en ligne les documents étudiés pendant les cours de paléographie, donnés sur place depuis 2008, avec leur transcription. Ces outils pédagogiques sont classés par niveau (débutant, intermédiaire et confirmé), puis par année où ils ont été étudiés, et enfin par type de documents.

https://archives.cotedor.fr/v2/site/AD21/Apprendre/Atelier_du_chancelier_Rolin/Paleographie

Nouvelle carte des tables des successions et absences

Valérie Thuillier, dont nous vous avons déjà présenté les cartes interactives, vient d'enrichir celle consacrée aux tables des successions et absences (TSA). Sur cette nouvelle figuration, on peut voir d'un seul coup d'œil les dépôts d'Archives qui les ont mis en ligne et les départements dont les TSA sont indexées sur Filae : une pastille rouge quand les deux conditions sont remplies et bleue quand elles sont en ligne mais pas encore indexées.

www.google.com/maps/d/viewer?mid=1IkuN3AfLGgwOaz5Fa287RKXE6v_KOto

Calvados : une carte pour faciliter vos recherches

Pour faciliter les recherches sur les communes du département, les Archives du Calvados proposent dorénavant une carte cliquable sur laquelle sont indiqués les liens vers les archives déposées, et tout ce que les archivistes ont été en mesure d'indexer dans leurs fonds.

Cliquez sur le territoire d'une commune et vous verrez s'afficher dans une fenêtre pop-up (en haut à gauche de l'écran) les détails

sur celle-ci : nom, arrondissement, lien vers les archives communales déposées, lien vers l'état civil en ligne et lien vers les autres sources disponibles sur le site des Archives, sans oublier une carte postale ancienne en guise d'illustration.

Parfois, sur la carte globale, des « gouttes » colorées se superposent au territoire d'une commune : elles indiquent les anciennes communes avant fusion. Les couleurs permettent simplement de mieux distinguer les éléments cliquables et n'ont pas de signification particulière. Si vous trouvez la carte trop petite, n'hésitez pas à utiliser le zoom pour mieux cibler vos recherches. De plus, vous constaterez que le nom de chaque commune s'affiche quand vous la survolez avec le curseur de votre souris. Et si vous n'êtes pas à l'aise avec la carte parce que vous connaissez mal la géographie du Calvados, vous pouvez utiliser le formulaire classique qui donne accès aux mêmes ressources, mais à partir d'une commune choisie dans une liste alphabétique globale.

<https://archives.calvados.fr>

Modification des permaliens de la Creuse

Après avoir constaté que leurs « permaliens » n'étaient pas élaborés suivant la norme, n'avaient donc rien de pérenne, et ne permettaient pas de faire évoluer leur site internet, les Archives de la Creuse ont décidé de remanier entièrement leur portail, non pas sur le plan graphique, mais pour l'accès aux collections, qu'il s'agisse des inventaires ou des images numérisées. C'est ainsi que de nouveaux moteurs ont été élaborés, outils uniques et homogènes pour chaque série : hypothèques (4Q), enregistrement (3Q), presse (9BIB), délibérations des Conseils municipaux et de l'Assemblée départementale de la Creuse (10BIB), correspondance de Martin Nadaud (11J), registres d'écrou (2Y), assistance aux enfants trouvés, abandonnés, orphelins (3X), recensements de population (6M), et surveillance des étrangers (4M).

Les anciens permaliens ont donc été détruits, et perdus à tout jamais pour celles et ceux qui les avaient notés en référence. Le prochain moteur qui va être mis en ligne sera celui du cadastre (plans, états de

sections, matrices en partie, etc.). Là encore les anciens permaliens seront dissous. Puis d'ici la fin d'année, ce sera au tour des registres paroissiaux et d'état civil d'être publiés sous une nouvelle forme, avec un tout nouveau moteur de recherche. Il s'agira, selon les équipes guérétoises, du fonds qui posera le plus de problèmes aux internautes, car c'est le plus consulté. C'est pourquoi, depuis le début de l'été, nous vous incitons à anticiper ces changements en téléchargeant les images pour ne pas perdre vos sources.

Et que les utilisateurs soient rassurés : les nouveaux permaliens seront garantis pérennes !

<https://archives.creuse.fr>

Peau neuve pour les archives de la Métropole lilloise

Ouvert en 2017, le portail des Archives de la Métropole de Lille vient d'être entièrement refondu. Cette nouvelle version adopte un design coloré, empreint d'un ton décalé afin de susciter la curiosité des utilisateurs et leur donner envie d'explorer le site, à grand renfort d'expositions virtuelles et de jeux en ligne pour en apprendre davantage sur l'histoire du territoire. La nouvelle « Recherche avancée » permet d'accéder à une recherche multicritères, organisée par type de fonds. Enfin, la newsletter mensuelle tient au courant des nouveautés mises en ligne, des événements dans les locaux des Archives ou encore des évolutions des fonctionnalités du site.

<https://archives.lillemetropole.fr>

Une porte d'entrée unique pour les Archives d'Alsace

Dans la suite logique de la fusion des deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin en 2021, la collectivité européenne d'Alsace a fusionné les deux services d'archives pour n'en faire qu'un seul, avec un portail internet unique. Jusqu'à présent, chaque département possédait son service d'archives bien distinct, fonctionnant de manière très indépendante. Après la nomination d'un directeur unique et un important travail de réorganisation, il fallait réunir sous une même bannière tout ce qui est commun ou facile à partager : les informations pratiques, les horaires, comment préparer sa visite, venir dans les deux salles de lecture de Strasbourg et

Colmar, consulter les actualités respectives de deux sites, les aides à la recherche, les expos, les missions des archives, etc. Tout cela se passe donc sur le nouveau portail unique, tandis que la recherche dans les archives numérisées (état civil, recensements, notariat, cadastre, etc.) continue à s'exercer sur les sites respectifs des Archives de Colmar-Haut-Rhin et de Strasbourg-Bas-Rhin qui continuent d'exister indépendamment.

<https://archives.alsace.eu>

Signets icaunais

Les Archives de l'Yonne ont mis en place des signets pour leurs collections en ligne, nouvelle fonctionnalité permettant aux utilisateurs de retrouver plus facilement des documents ou des pages spécifiques dans les documents numérisés. Par exemple, dans les tables de successions et absences, un signet en tête de chaque section alphabétique permet de retrouver plus facilement un nom. La même facilité est proposée pour les états de sections du cadastre « napoléonien » avec un signet en tête de chaque section ou encore pour les inventaires des biens dépendants des fabriques avec classement pour chaque commune, rattachée à un bureau. À noter également que les Archives de l'Yonne proposent une originale initiation à leur fonctionnement avec des rendez-vous avec un archiviste en ligne par visioconférence. Les recherches ne seront pas faites à votre place, mais des conseils personnalisés et des méthodes de recherches vous seront proposés.

<https://archives.yonne.fr>

Un nouveau site pour Boulogne-Billancourt

En remplacement de la simple photothèque en ligne ouverte en 2017, le service des archives de Boulogne-Billancourt a ouvert un véritable site Internet, facilitant la découverte et la recherche grâce à des formulaires ciblés permettant à la fois de consulter les archives numérisées en ligne, tout en laissant la possibilité de naviguer librement dans l'ensemble des fonds et collections.

On peut y consulter l'état civil de 1885 jusqu'à 1923, les recensements de population de 1901 à 1946, les atlas cadastraux entre 1825 et 1969, les

délibérations du Conseil municipal (1804-2000), la presse locale ancienne (1895-1953), les numéros du bulletin municipal officiel (1931-1967) ou encore les affiches d'époque (1854-2015). Enfin, la collection iconographique est toujours bien présente avec près de 700 cartes postales, plus d'un millier de photographies en plaques de verres ou en vues aériennes et plusieurs gravures et dessins.

<https://archives.boulognebillancourt.com>

Projet Girophares :

« Au service des notaires »

Un nouveau projet d'indexation vient de s'ouvrir sur la plateforme collaborative des Archives nationales, Girophares. Il concerne les registres d'inscription des clercs auprès de la Chambre des notaires de Paris de 1804 à 1967.

Les clercs jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des études notariales. Hommes de l'ombre au service de leur notaire, ils l'aident à rédiger les actes et à les préparer. Certains notaires ont plusieurs clercs et il existe une hiérarchie entre eux, la place de premier cleric étant la plus importante et la plus convoitée. Entre 1804 et 1967, les clercs devaient s'inscrire auprès de la Chambre des notaires de Paris en déclinant leur état civil et leur nouveau et ancien poste. Ces registres sont riches d'informations puisque leur exploitation permettra de mieux connaître leurs carrières, leur évolution au sein d'une même étude ou auprès d'un autre notaire, jusqu'à devenir eux-mêmes officiers publics pour les plus méritants.

<https://girophares.archives-nationales.culture.gouv.fr/au-service-des-notaires>

Un nouveau portail pour la FFG

La nouvelle équipe élue à la tête de la Fédération française de généalogie (FFG) a décidé d'unifier la communication de la structure nationale à travers un nouveau site internet. Les rubriques de celui-ci s'adressent, pour partie, aux associations, qu'elles soient déjà adhérentes ou qu'elles veuillent le devenir, et pour partie au généalogiste. On trouve ainsi, sur ce nouveau site, des informations sur l'association, d'autres sur la généalogie et d'autres encore sous forme de bases de données comme celle consacrée aux cavaliers de Napoléon.

www.genefede.eu

les noms de famille par Pierre-Gabriel Gonzalez

BRICCO

Demande de Jean-Jacques Bricco

Ce lecteur nous écrit : « *jaîmerais bien finaliser ma recherche en connaissant l'histoire de mon nom patronymique. Natif de Sidi-Bel-Abbès* en Algérie, je suis remonté jusqu'en 1768, date de naissance de François Bricco à Aramengon (en français : Aramingue) dans l'ancien royaume d'Italie, province d'Asti dans le Piémont.* »

Avec ce patronyme, nous pourrions être en présence d'un ancien nom de lieu-dit d'origine issu de la racine piémontaise *bric*, « sommet d'une colline ». Fréquence et localisation : **Bricco**, 10 foyers en France, présent dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône. Formes proches : **Bricchi**, 50 foyers en France, Meurthe-et-Moselle, Var, Alpes-Maritimes, Calvados, Puy-de-Dôme, Morbihan. Formes très rares, moins de 10 foyers en France : **Briciotti**, **Bricolla**, **Brica**, etc.

Attention, il n'existe aucun lien avec les **Bricault**, Maine-et-Loire, Vienne ; **Bricau**, Ardennes, et **Bricaut**, Ile-de-France... qui évoquent un ancien surnom dérivé du vieux français *bric*, « privé de raison » ou *bric*, « cage », « engin pour prendre les oiseaux » d'où d'éventuels anciens surnoms de chasseurs.

* pour mémoire, la cité de Sidi-Bel-Abbès en Algérie, ville garnison de la Légion étrangère dès 1843 jusqu'à l'indépendance de l'Algérie en 1962, doit son nom à un saint personnage musulman : *Sidi Bel Abbès El Bouzidi* (XVIII^e siècle) dont la qoubba (le mausolée) se trouve sur des coteaux de la rive gauche de la rivière Mekerra. ■

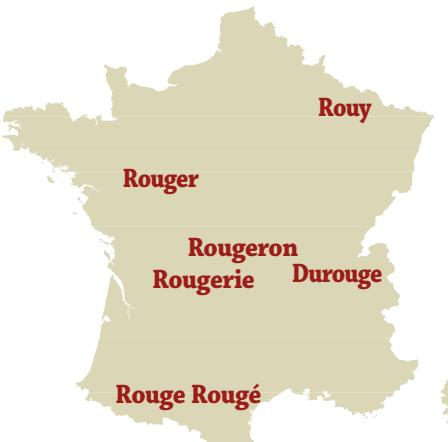
DUROUGE

Demande de Solange Durouge Duglat

Nous sommes en présence de l'ancien surnom du fils d'un dénommé « Rouge », celui qui avait des cheveux tirant sur le rouge, en l'occurrence des cheveux roux. comme l'ancien surnom de l'homme qui était originaire de la « Rougerie » (« l'ancien domaine d'un dénommé Rouger »), une dizaine de hameaux dans le Massif central, notam-

Fréquence et localisation : le patronyme **Durouge** compte de nos jours 35 foyers en France. Il se montrait présent dans l'Ain, le Rhône à la fin du XIX^e siècle, départements auxquels il faut ajouter le Vaucluse et Paris à la fin du XX^e siècle.

Formes patronymiques proches : également d'après la couleur, **Rouge**, **Rougé**, 1 775 foyers en France, présents dans l'Aude,



la Haute-Garonne, l'Ariège, la Haute-Savoie. À considérer aussi comme l'ancien surnom d'un homme qui se caractérisait par des taches rouges sur la peau. Voir aussi la quarantaine de noms de lieux-dits d'origine « Le Rouge », d'après la couleur de la terre ou des roches.

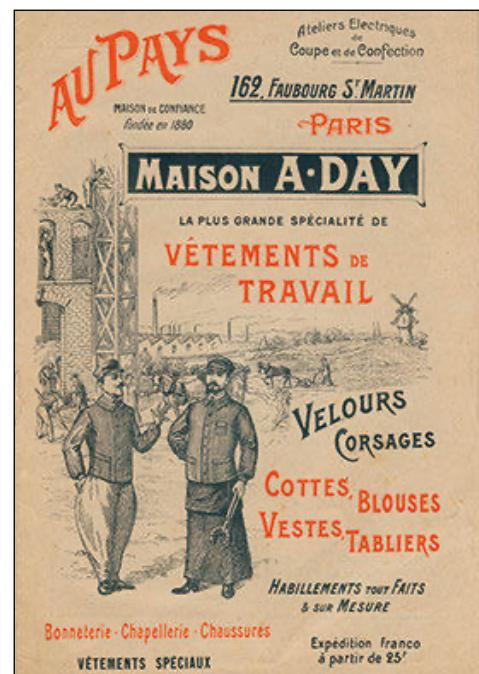
Formes patronymiques proches : **Rouy**, 505 foyers en France dont Moselle, Paris, Marne, « l'homme aux joues rouges », de l'occitan *rouiel*, « rougeaud » ; **Rougeron**, 470 foyers en France, Allier, Creuse, Paris, ancien surnom d'un homme « originaire de Rougeron » (de l'occitan *rogeyras*, « terrain de grès rouge »). Attention : des formes proches sont issues du nom de baptême Roger, d'après le vieux germanique *Rod-gari* (composé des racines *hlod*, « gloire » et *gari*, « javelot »), c'est notamment le cas de **Rouger**, 860 foyers en France, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Hérault (cf. également quelques rares lieux-dits « Le Rouger »). Enfin **Rougerie**, 560 foyers en France (Haute-Vienne, Corrèze, Paris, Gironde, Puy-de-Dôme), est à comprendre comme l'ancien surnom de l'homme qui était originaire de la « Rougerie » (« l'ancien domaine d'un dénommé Rouger »), une dizaine de hameaux dans le Massif central, notamment en Corrèze. —

DAY

Demande de Jérémie Day

Des noms de localités expliquent la formation de ce nom de famille au travers d'anciens surnoms d'hommes originaires d'Ay dans la Marne ou d'Av-sur-Moselle en Moselle, à

comprendre dans leur sens originel comme d'anciens domaines ayant appartenu au chef germanique dénommé *Agius*. Cf. également Pioch-d'Ay, commune de Balaruc-les-Bains, Hérault, Ay étant dans ce cas issu d'*aquis*, « eaux ». Autre piste, un homme originaire de Daix (Côte-d'Or). À signaler l'Ay, fleuve côtier de la Manche dont le nom est issu de la racine préceltique *itt*, probablement d'origine indo-européenne. Fréquence et localisation : le patronyme **Day** compte de nos jours 345 foyers en France. Il se montrait présent en Ille-et-Vilaine et dans les Ardennes à la fin du XIX^e siècle, départements auxquels il faut ajouter le Nord, l'Aisne et l'ensemble de la région Ile-de-France à la fin du XX^e siècle. Formes patronymiques proches : **Ay**, 85 foyers en France, Bas-Rhin, Savoie, Loire ; **d'Ay**, **d'Aix**, très rares, moins de 10 foyers en France, sans oublier le patronyme **Daix**, 270 foyers en France, Nord, Paris, etc. ■



Brochure publicitaire pour les vêtements
A. Day, situé au 162, Faubourg Saint-Martin
à Paris au début du XX^e siècle. © Archives PGG

FARCFET

Demande de Jean-Pierre Farcet

Ce lecteur nous écrit : « Mes ancêtres sont originaires de Dordogne et plus spécifiquement du canton de Mussidan. L'orthographe du nom a varié avec le temps : Falset, Falcet, Farcet. Il y a des

Farct dans la Nièvre et j'ai trouvé un Léonard Falct collatéral du canton de Mussidan qui est allé se marier à Nevers en 1822. »

Avec ce patronyme, nous pourrions être en présence d'un ancien surnom de pâtissier, dénommé *farceur* parce qu'il fabriquait des pâtés, de l'ancien français *farce*, « mélange ». L'origine de ce patronyme pourrait aussi nous conduire vers un surnom donné à un homme railleur, et même passablement moqueur, comme dans cet extrait d'un texte ancien : « (...) et tout ainsi que nous voyons un farcereau estre loué, en représentant une parfaite badinerie, autant en advient il a ceux qui sont quelquefois prisez en leurs sauts et gambades » (début XVII^e siècle). Le nom commun *farce* dans le sens de « plaisanterie », « mauvais tour », existe depuis le XIV^e siècle, de l'ancien français *farser*, « se moquer de ».

Fréquence et localisation : le patronyme **Falct** compte de nos jours 20 foyers en France. Il se montrait présent à Paris, dans le Loiret à la fin du XIX^e siècle, auxquels il faut ajouter la Haute-Garonne et les Hauts-de-Seine à la fin du XX^e siècle.

Formes patronymiques dérivées : **Farcette**, 10 foyers en France, Marne, Aisne, Haute-Garonne ; **Farch**, **Farche**, Loire, très rares, moins de 10 foyers en France.

Formes proches : **Falce**, 120 foyers en France, Nord, Pas-de-Calais, Alpes-Maritimes, Ille-de-France. Se montrent très rares, moins de 10 foyers en France : **Falset**, **Falces**, **Falct**, **Falcette**, **Falset**, etc. Sont venus d'Italie ou de Corse : **Falceto**, Hautes-Pyrénées, Gers, **Falcetti**, Meurthe-et-Moselle... plutôt à rapprocher de *falco*, « faucon », au total 60 foyers en France, cf. le lieu-dit « Falcetu », sur la commune de Sartène en Corse. ■

GUÉRIN

Demande de Cédric Guérin

La vieille forme germanique *Warin-hari* (composée des racines *warin*, protection et *hari*, armée), d'abord surnom d'un chef de guerre des Goths, explique l'origine de ce nom de famille. À noter que tous les Guérin qui sont nos contemporains n'ont pas obligatoirement quelque « barbare » parmi leurs ancêtres. Si cette forme est parvenue jusqu'à nous, c'est grâce aux populations gallo-romaines qui l'adoptèrent comme nom de baptême à partir du V^e siècle.



Projet de l'ingénieur Georges Guérin pour un taxi électrique, pendant la Seconde Guerre mondiale. © DR, archives PGG

Fréquence et localisation : comme patronyme **Guérin** compte de nos jours 17 740 foyers et occupe le 33^e rang des noms les plus fréquents en France. Il se montrait présent dans la Loire-Atlantique, Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire à la fin du XIX^e siècle, départements auxquels il faut ajouter le Calvados, Charente-Maritime, mais aussi la Seine-Maritime, la Vendée, les Deux-Sèvres et l'ensemble de la région Ile-de-France à la fin du XX^e siècle.

Différentes formes patronymiques :

- **Guérinat**, 30 foyers en France, Cher, Allier, Côte-d'Or ;
- **Guérinaud**, 55 foyers en France, Moselle, Charente-Maritime, Gironde ;
- **Guérineaud**, 20 foyers en France, Charente-Maritime, Gironde ;
- **Guérineau**, 1 400 foyers en France, Vendée, Deux-Sèvres, Sarthe ;
- **Guérinel**, 185 foyers en France, Ille-et-Vilaine, Manche ;
- **Guérinet**, 300 foyers en France, Charente-Maritime, Maine-et-Loire, Gironde ;
- **Guérinon**, 50 foyers en France, Puy-de-Dôme, Ile-de-France ;
- **Guérinot**, 145 foyers en France, Seine-Maritime, Aube, Nord.

Venues d'Italie ou de Corse : **Guérini**, 235 foyers en France, Haute-Corse, Bouches-du-Rhône, Var ; **Guérinoni**, 50 foyers en France, Haut-Rhin, Val-de-Marne, Loire. Formes très rares, moins de 10 foyers en France : **Guérine**, **Guérinaux**, **Guérinault**, **Guérinec**, **Guérignier**, **Gérinière**, **Guérinos**, **Guériny**, **Guerino**, etc. ■

HAZAN

Demande d'Adam Salomon

Nous sommes en présence d'un nom hébreu présent en Espagne au XIII^e siècle et

en Afrique du Nord à partir du XVI^e siècle. Il désignait le chanteur dans les lieux de culte et plus précisément le religieux chargé d'enseigner la Bible aux enfants. Les textes anciens nous apprennent qu'un dénommé Joseph Hazan vivant au XIII^e siècle à Tolède était en relation avec Alphonse X, dit le Sage, roi de Castille.

Fréquence et localisation : le patronyme **Hazan** compte de nos jours 345 foyers en France. Il se montrait présent à Paris, dans les Hauts-de-Seine, les Bouches-du-Rhône à la fin du XIX^e siècle, départements auxquels il faut ajouter le Rhône et le reste de la région Ile-de-France à la fin du XX^e siècle. Formes proches plus rares, moins de 10 foyers en France : **Azan**, **Azen**, **Hazane**, **Hazen**, **Hazzan**, etc. ■

LE HELLOCO

Demande de Christine Letellier

Nous sommes probablement en présence d'un ancien surnom issu du vieux breton *hael*, « généreux ». Fréquence et localisation : le patronyme **Le Helloco** compte de nos jours 160 foyers en France. Il se montrait présent dans les Côtes-d'Armor à la fin du XIX^e siècle, département auquel il faut ajouter la Loire-Atlantique et l'ensemble de la région Ile-de-France à la fin du XX^e siècle.

Formes patronymiques proches : **Helloco** compte de nos jours 75 foyers en France, Côtes-d'Armor, Calvados, Orne ; **Hellocq**, très rare, moins de 10 foyers en France, Marne, Calvados, etc. ■

MONTOUROY

Demande de Thierry Montouroy

Ce lecteur nous écrit : « *un peu bloqué dans la recherche de l'origine du nom Montouroy, car je suis maintenant dans des périodes où les registres paroissiaux sont inexistantes. À la fin des années 1550-1600 et début des années 1600, on a apparemment deux foyers en France. Un premier en Dordogne et l'autre à Bourges où le nom est stable en Montauroy, de Montauroy et Demontauroy. Vers la deuxième moitié du XIX^e siècle, les Montauroy/Montoroy/Montoroi de Dordogne migrent vers les Charentes.* »

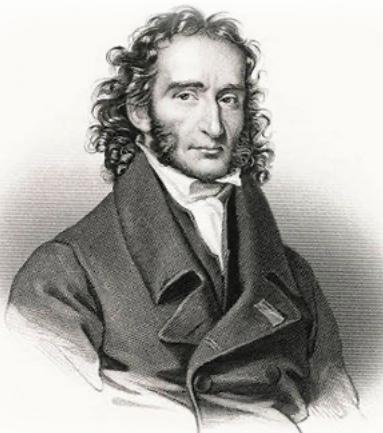
Nous sommes en présence de noms de localités ou de lieux-dits d'origine, à ■

les noms de famille par Pierre-Gabriel Gonzalez

●●● rapprocher d'un « Mont-au-roy », « la terre appartenant au domaine royal » voire, par exemple, du nom de l'actuelle commune de Montauriol, Pyrénées-Orientales, du latin *montem* et de *aureolus*, « couleur d'or ». Fréquence et localisation : le patronyme **Montouroy** compte de nos jours 10 foyers en France. Il se montrait bien présent en Gironde à la fin du XIX^e siècle, département auquel il faut ajouter la région Ile-de-France à la fin du XX^e siècle. À signaler des **Montourcy**, 120 foyers en France, Cantal, Paris, Aveyron, et d'un nom de lieu-dit « **Montourcy** » sur la commune de Junhac, Cantal et de **Montoursy**, patronyme très rare, moins de 10 foyers en France, Cantal, Paris, Aveyron. Enfin, notons l'existence de **Monteret**, 45 foyers en France, Loire, Saône-et-Loire, Allier, Rhône, voire quelques très rares **Monterrey**, qui pourraient éventuellement faire écho à des origines espagnoles. ■

PAGANIE

Demande de Jérôme Paganie



■ Niccolò Paganini (1782-1840). © FierceAbin.

Nous sommes en présence d'une forme du latin *paganus*, « paysan » qui s'est appliquée par la suite au « païen », celui qui n'était pas converti au christianisme ; il pouvait aussi qualifier un enfant qui aurait été baptisé tardivement. Pour mémoire, globalement, au début du IIe millénaire, les baptêmes avaient lieu souvent deux fois l'an : la veille de Pâques et la veille de la Pentecôte, par contre, après le Concile de Trente (1545) l'enfant devait être baptisé dans les trois jours après la naissance.

Le patronyme **Paganie** se montre très rare, moins de 10 foyers en France, il est cependant signalé dans la Nièvre et l'Yonne.

Le patronyme **Pagani**, d'origine italienne ou corse, compte de nos jours 330 foyers en France. Il se montrait présent dans les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes, dans le Haut-Rhin, à la fin du XIX^e siècle, départements auxquels il faut ajouter le Var et le Pas-de-Calais et l'ensemble de la région Ile-de-France à la fin du XX^e siècle. La forme **Paganini** est portée en France par 60 foyers, Paris, Bouches-du-Rhône, Seine-Saint-Denis, Nord, Corse-du-Sud, etc. L'Histoire a gardé mémoire de Niccolò Paganini, violoniste, altiste, guitariste et compositeur génois. ■

ROBLET

Demande d'Alain Roblet

Ce correspondant précise : « *Mon nom est courant depuis plusieurs générations dans le département du Cher où je réside mais également dans l'Est de la France. Mon frère a travaillé à Metz vers 1955, étant blond aux yeux bleus, tout le monde le pensait originaire de Lorraine.* » L'origine de ce nom de famille se situe dans une forme de Robelet (120 foyers en France, Morbihan, Paris, Nord, Loire), lui-même dérivé de Robert, nom de baptême d'origine germanique composé de *Rodberht*, de *rod*, « gloire » et de *berht*, « brillant ». Fréquence et localisation : le patronyme **Roblet** compte de nos jours 240 foyers en France. Il se montrait présent en Côte-d'Or, Cher, Saône-et-Loire à la fin du XIX^e siècle, départements auxquels il faut ajouter la Marne, le Doubs et l'ensemble de la région Ile-de-France à la fin du XX^e siècle. ■

ROUAULT

Demande de Pierre Rouault

Nous voici en présence d'une forme moderne du vieux nom de personne d'origine germanique de *Hrodwald*, composé de *hrod*, « gloire » et de *waldan*, « gouverner » devenu patronyme héréditaire à partir du XIII^e siècle. Fréquence et localisation : le patronyme **Rouault** compte de nos jours 2 080 foyers et occupe le 918^e rang des noms les plus fréquents en France. Il se montrait présent en Ille-et-Vilaine, dans les Côtes-d'Armor à la fin

du XIX^e siècle, départements auxquels il faut ajouter la Sarthe et l'ensemble de la région Ile-de-France à la fin du XX^e siècle. ■

STIVAL

Demande de Nicolas Stival

Ce lecteur s'interroge : « *le nom Stival existe en France depuis des siècles (Nord et région lyonnaise notamment). Est-ce que dans chaque cas, ce nom a un rapport avec un éventuel ancêtre cordonnier ?* »

Pour abonder dans votre sens, il existe en effet une forte probabilité de trouver un artisan du cuir dans les lontains ancêtres de nos Stival d'aujourd'hui, d'après le moyen néerlandais *stivale*, *stevel*, « chaussure d'été légère et haute », à rapprocher de l'ancien français *estival* comme dans : « *les jambes descovertes, ou les estivalx descovers jusques sa cuises* » (1332, *Histoire de Metz*). Source : *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, Frédéric Godefroy, 1890.

Fréquence et localisation : le patronyme **Stival** compte de nos jours 130 foyers en France. Il se montrait présent en Haute-Garonne, dans le Rhône, le Pas-de-Calais à la fin du XIX^e siècle, départements auxquels il faut ajouter la Moselle et l'ensemble de la région Ile-de-France à la fin du XX^e siècle. ■

SURMELY

Demande de Gaël Surmely

Le patronyme **Surmely** compte de nos jours 85 foyers en France. Il se montrait présent en Moselle, en Meurthe-et-Moselle, dans le Haut-Rhin, à la fin du XIX^e siècle, départements auxquels il faut ajouter la

VOS DEMANDES

Pierre-Gabriel Gonzalez répond gratuitement aux demandes des organisateurs de cousinades et des lecteurs, curieux de connaître l'histoire de leur noms de famille : l'origine étymologique, la localisation, la fréquence, les différentes variantes, les personnages célèbres... Adressez votre demande (avec vos coordonnées) à **La Revue française de Généalogie**, 346 rue Saint-Honoré, 75001 Paris ou par courriel : rfg@martinmedia.fr

Gallo

Suite à un courrier reçu de la part de Geneviève Le Blanc, j'apporte quelques précisions sur le *gallèse* ou *gallo*, la langue romane de Haute-Bretagne : elle est parlée en Ille-et-Vilaine, dans la moitié orientale du Morbihan et des Côtes-d'Armor, ainsi qu'en Loire-Atlantique. Actuellement, le *gallo* rencontre le breton, langue de Basse-Bretagne, autour d'une zone de contact linguistique qui court de Plouha à la presqu'île de Rhuys. (Source : www.institutdugallo.bzh). ■■■

Seine-Maritime et l'ensemble de la région Ile-de-France à la fin du XX^e siècle. Signalons un lieu-dit « Croix-Surmély », commune de Sainte-Croix aux Mines dans le Haut-Rhin, à la limite des Vosges, près de Saint-Dié. À noter également la présence de quelques lieux-dits « Surmelyn » dans la Marne. En l'absence de formes anciennes, signalons des **Surmeli**, très rares, moins de 10 foyers en France, présents dans le Haut-Rhin, dans le Doubs et dans une forme proche quelques très rares **Sourmelis**, un patronyme qui est signalé en Grèce. ■■■

THAUVIN

Demande de Bernard Thauvin

Un nom de localité explique l'origine de ce nom de famille, à rapprocher potentiellement de l'ancien picard *taut* ou *tolt*, « qui barre la route ou le chemin, qui fait obstacle », et par extension « moulin situé sur un cours d'eau ». Comme patronyme **Thauvin** compte de nos jours 490 foyers en France. Il se montrait présent dans le Loiret, le Loir-et-Cher, l'Eure-et-Loir à la fin du XIX^e siècle, départements auxquels il faut ajouter l'ensemble de la région Ile-de-France à la fin du XX^e siècle. ■■■

VIEILLARD

Demande d'Augustine Vieillard

Nous sommes en présence de l'ancien surnom donné à un homme d'un âge avancé, - au Moyen Âge, la vieillesse apparaît à par-

Trois patronymes qui font l'actualité

• **Barnier** : vieux nom de baptême d'origine germanique, d'après *Bern-hari* (composé de *bern*, « ours » et de *hari*, « armée »). Comme patronyme **Barnier** compte de nos jours 1 010 foyers en France. Il est représenté par 325 foyers en Rhône-Alpes (Drôme, Isère, Loire, Rhône) et se montrait également présent à Paris, dans l'Indre, les Bouches-du-Rhône à la fin du XIX^e siècle, départements auxquels il faut ajouter l'Yonne, la Haute-Loire, le Vaucluse à la fin du XX^e siècle. À signaler les lieux-dits « Barnier » « Les Barniers » (dans le sens de « domaine ayant appartenu à une famille Barnier »), une trentaine de hameaux et lieux-dits (Sud-Est,) dont quelques-uns dans la Loire et en Haute-Loire.

• **Migaud** : forme du nom de baptême Michel, popularisé par le culte de saint Michel (en hébreu *Mikael*, « qui est semblable à Dieu »). Dans la Bible, saint Michel représente le vainqueur du dragon, symbole de l'esprit du mal. Représenté par 275 foyers en France de nos jours, le patronyme **Migaud** se montrait présent dans les Deux-Sèvres, en Charente-Maritime, en Charente à la fin du XIX^e siècle, départements auxquels il faut ajouter l'Ille-et-Vilaine, la Vienne, la Gironde à la fin du XX^e siècle.

• **Retailleau** : ancien surnom de paysan, voire de vigneron dans certaines anciennes provinces. À rapprocher de l'ancien français *retaille*, « ce que l'on retranche d'une chose en la façonnant ». Représenté par 975 foyers en France de nos jours, le patronyme **Retailleau** se montrait présent dans le Maine-et-Loire, en Vendée, en Loire-Atlantique, dans les Deux-Sèvres à la fin du XIX^e siècle, départements auxquels il faut ajouter la Vienne et Paris à la fin du XX^e siècle. Signalons également une dizaine de foyers **Rétailleau**. ■■■

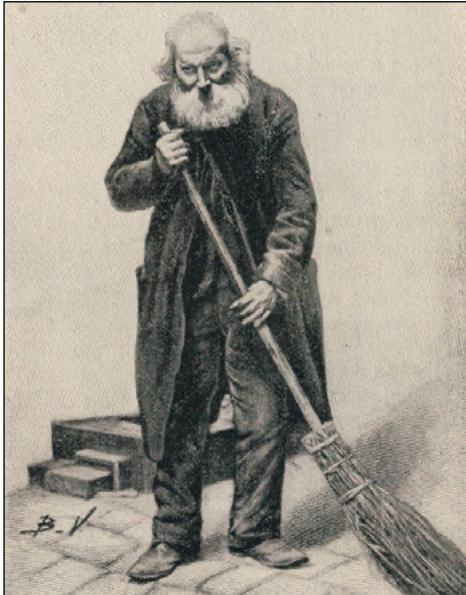
tir de 50 ans -, du latin *vetus*, qui a donné l'ancien français *vieil*, « vieux » et *vieillard*, *vieillart*, comme dans : « *et tel amitié utile est mesmement en gens vieillards et anciens* » (XVI^e siècle). Fréquence et localisation : le patronyme **Vieillard** compte de nos jours 30 foyers en France. Il se montrait présent

en Saône-et-Loire, dans le Pas-de-Calais à la fin du XIX^e siècle, départements auxquels il faut ajouter le Doubs et l'ensemble de la région Ile-de-France à la fin du XX^e siècle. Nota le latin *senex*, « vieux », « âgé », « ancien » (à rapprocher du moderne sénile, « propre à la vieillesse ») ne semble pas avoir donné directement naissance à des noms de famille. ■■■

VOUÉ

Demande de Jean-François Meunier

Nous pourrions être en présence d'un ancien surnom donné à un homme de loi devenu nom de famille, du latin *vocatus*, « convocation », « invitation » qui a donné l'ancien français *voué*, « avoué », qui désignait à l'origine le laïc représentant en justice évêques et abbés. Fréquence et localisation : le patronyme **Voué** compte de nos jours 30 foyers en France. Il se montrait présent dans le Maine-et-Loire, les Deux-Sèvres, l'Indre-et-Loire à la fin du XIX^e siècle, départements auxquels il faut ajouter la région Ile-de-France à la fin du XX^e siècle. ■■■



Un « vieillard » comme on le représentait au XIX^e siècle. © DR, archives PGG.

prestations professionnelles

► Hispagena : recherches généalogiques et héraldiques **Espagne**. Devis gratuits. M-Francine BARRAN-DOUIN, Route Tour d'Avance, 47700 Fargues-s/O. Tél. : 06.76.41.69.38. hispagena@wanadoo.fr Siret 435 159 363 00017.

►Rech. général. et hist. France Dom-Tom Belgique. Sabine MARONNIER, Général. fam. 13 route de Germignan, 33160 St-Aubin-de-Médoc. Tél. : 06.37.23.41.79. Siret 495 193 542 00018

►Rech. généalogiques et historiques tous dépts. + AD35 29 44 50 53 56. Travail fiable, rapide, soigné. info@dessine-moi-un-arbre.com - tél. 02.99.78.13.78 - Siret 429 308 778 00027.

divers

► Ardennes. Vente revues et livres anciens et récents. Plus de 4500 réf. indexées. www.racine-d-ardennes.fr

►Superbe ouvrage ethno de référence « La grande histoire des scieurs de long » d'A. Arnoult (tome 2). Stock neuf incluant listes généalogiques.



votre petite annonce

Formulaire et règlement à adresser à RFG, Petites Annonces, 346 rue Saint-Honoré, 75001 Paris, avant le 31 décembre 2024 pour une parution dans le n° 276 Facture justificative souhaitée : à préciser. Merci de tout écrire en CAPITALES.

- Prestations professionnelles
 - Services divers

10 € la ligne de 35 signes

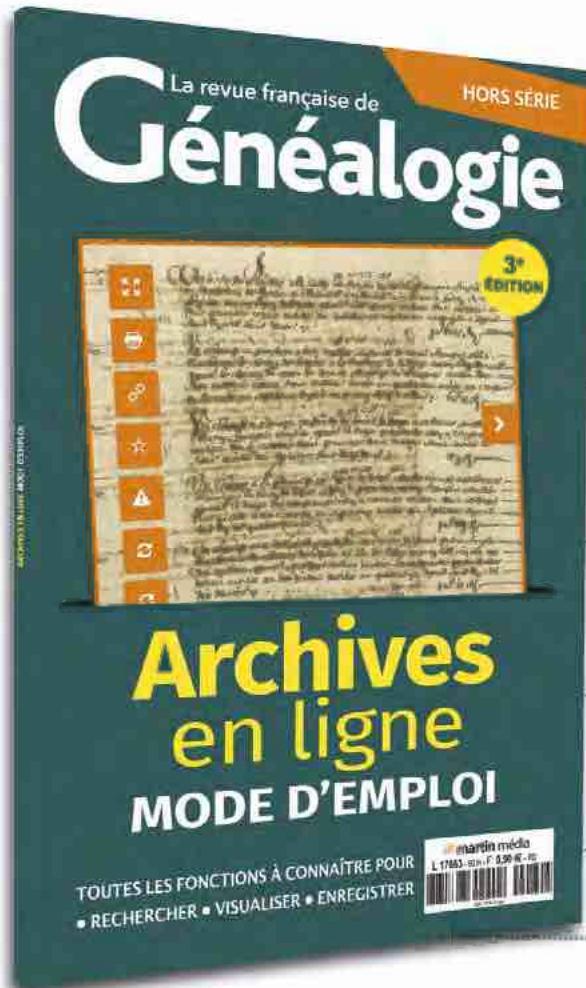
- Demandes d'entraide
 - Recherches de cousins
 - Offres entre particuliers
 - ↳ □ Domiciliation à la revue : + 5 €
 - ↳ □ Image : + 5 €

2 € la ligne de 35 signes

Votre **GUIDE**

pour rechercher dans les archives départementales et communales sur

INTERNET



Toutes les visionneuses

par département :

points forts et points faibles

Outils et astuces

pour organiser vos travaux

Comment trouver et feuilleter
un registre

Comment imprimer et enregistrer
une image

Comment visualiser un acte



BON DE COMMANDE

à renvoyer à : La Revue française de Généalogie – CDE – 10 avenue Victor-Hugo, CS 60051
55800 Revigny-sur-Ornain – Tél. 03 29 70 56 33 – Fax 03 29 70 57 44 – www.rfgenealogie.com

À découper ou photocopier

Code **ARFG0124**

Nom

Oui, je désire recevoir exemplaire(s) du hors-série

Prénom

Archives en ligne, au prix unitaire de 9,90 €

Adresse

+ 2,99 €* de participation aux frais d'envoi

Code postal

MODE DE RÈGLEMENT

par chèque ci-joint, à l'ordre de La Revue française de Généalogie

par carte bancaire n°

Ville

E-mail

J'accepte de recevoir par e-mail :

- les informations et offres de La Revue française de Généalogie : oui non
- les offres des partenaires de La Revue française de Généalogie : oui non

Date d'expiration

Signature :

CVC

(uniquement pour CB)

* Tarif France métropolitaine. Autres destinations, consultez www.rfgenealogie.com/la-boutique

GUIDES PRATIQUES



LIVRES



FORMATIONS EN LIGNE



Paléographie



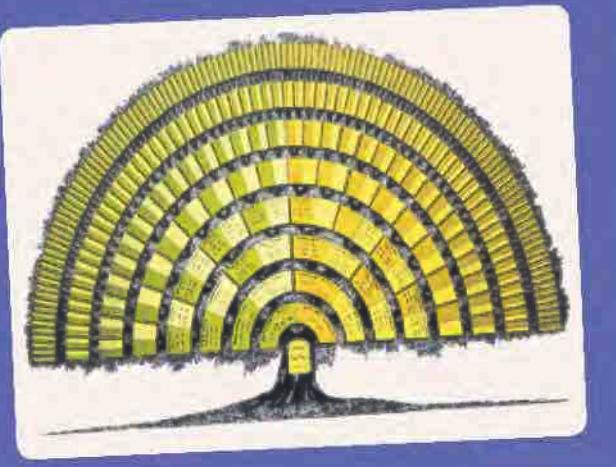
Geneanet



Archives militaires

Toutes vos ressources sont sur
Boutique.rfgenealogie.com

ARBRES



DOSSIERS NUMÉRIQUES

